

Disette de mari dans la région

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean connaît, depuis quelques semaines, la pire disette de marijuana et de haschisch, qui normalement, pollue la jeunesse de la région.

En effet, les saisies importantes effectuées au cours des dernières semaines, par la Gendarmerie Royale du Canada et la Sûreté du Québec, ont donné comme résultat de faire une guerre de tous les instants "aux pushers", si bien que le mari et le canabis se font rares.

D'ailleurs la rareté de ce produit réjouit non seulement les policiers mais les parents en général d'autant plus que depuis que le poison à rat pollue le LSD et le "spanishfly", ce

produit qui donne des sensations aux jeunes filles, les consommateurs d'hallucinogènes sont prudents et même une forte majorité de la clientèle se refuse à acheter ces produits poudreux.

Cependant les policiers fédéraux et provinciaux n'en mènent pas moins une lutte de tous les instants et les pushers voient leurs affaires diminuer.

Encore hier matin, trois individus étaient accusés en Cour criminelle devant le juge Louis-René Lagace de possession de marijuana et haschisch.

Me Colette Caron, procureur du ministère fédéral de la Justice a reçu les instructions de réclamer des peines sévères.

DOSSIER

L'OUANANICHE EST SAUVÉE... c'est du moins ce que prétend le ministre Guy Saint-Pierre, de l'Industrie et du Commerce, dans le dossier d'aujourd'hui, en page 5. On a fait le point, cette semaine, à l'Assemblée nationale, sur le projet Donohue à St-Félicien...

ARTS



Avant de partir en vacances pour une semaine, un repos qu'il a bien mérité, se plaît-il à répéter, notre directeur de la section des arts, le journaliste Yvon Paré a visité pour nous une exposition de photos au Centre Culturel de Jonquières; il nous parle de "La Bagatelle", une troupe de théâtre; analyse le travail de la peintre Ginette Plourde-Simard; annonce la visite de "Amis du Tréteau". Il ne faut pas oublier non plus les chroniques habituelles: "Dans la boîte à images"; "De gauche à droite"; "Sur les tablettes"; "Sur nos écrans" et nos pages de bricolage et de voyage.

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

3e année No 188

Samedi 29 mai 1976

44 pages 25 cents

Menace de lock-out à l'Alcan

"Même scénario qu'à Kitimat"

(Marcien Bisson)

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — L'intention de l'Alcan de ne pas continuer à exploiter ses usines sans convention collective de travail, soit tout simplement de décréter un lock-out, après le 1er juin, a pris par surprise la FSSA.

Le vice-président, M. Marcien Bisson, rejoint hier, n'a pas caché sa surprise. "Elle n'a jamais dit ça, auparavant, fait-il remarquer. Elle n'a aucune raison d'agir ainsi. Les employés sont tranquilles, font bien leur travail et leur efficacité ne se dément pas".

Le président de la FSSA, M. Jean Halley, étant absent de la région, M. Marcien Bisson a déclaré que l'on peut prendre au sérieux cette menace de la compagnie. "Ils veulent très bien avoir décidé de fermer l'usine. Ils emploient la même stratégie qu'à Kitimat. Mais ici ça ne prendra pas car nous avons des points d'appuis que nous dévoilerons".

M. Bisson a dit que c'était le même scénario qui se produisait ici qu'à Kitimat et que légalement, les employés d'Alcan, à Kitimat ne pourront les aider. "Mais rien ne dit qu'ils ne nous aideront pas."

Inquiétude du ministre

Le ministre du Travail, M. Gerald Harvey, s'est enquis, personnellement, hier après-midi, de la situation qui prévalait, à Arvida.

On ne sait ce qui se produira mais le conciliateur, M. Roger Pilote, n'a que la journée de lundi pour parer au pire. Car le 1er juin, il n'y a plus de convention collective de travail.

La FSSA accuse Alcan de faire de la stratégie au lieu de négocier. "Il n'y a aucune raison pour les dirigeants patronaux de bloquer sur la question du quart de travail de 8 à 4. "D'ailleurs, a dit Marcien Bisson, il est faux de prétendre que c'est le seul point qui bloque l'approbation des clauses normatives. Dans la première phase, il y a la sécurité, la santé et l'environnement qui ne sont pas réglés de même que les démunis physique-

ment, les clauses d'arbitrage, les horaires de travail, les métiers et les sous-contracts.

De ce qu'il arrivera, le 1er juin, Marcien Bisson estime que tout dépend du conciliateur. "L'Alcan est pressée de négocier, dit-il. Ils veulent faire des parts pour la nouvelle usine de La Baie et les prévisions économiques sont rassurantes. Alcoa, Kayser et Reynolds viennent d'augmenter le coût de \$0,04 la livre et Alcan ne l'a pas fait. On se demande si ce n'est pas là une stratégie."

Marcien Bisson dit que la FSSA est consciente que l'Alcan s'organise. "Les camions de nourriture entrent dans l'usine, afin de faire une provision pour les cadres, en cas de lock-out. On amène des frigidaires. On prépare des cours pour les cadres. Et quoi encore!"

C'est vrai

M. Louis Dumont-Frenette, un relationniste de l'Alcan a confirmé, hier, que la compagnie se préparait. "C'est vrai, dit-il. Nous n'avons pas à le cacher. Nous n'avons pas l'intention de continuer à exploiter les usines sans convention collective de travail."

M. François Sénéchal-Tremblay, le directeur de l'usine Alcan, à Arvida, était absent, de la région, hier. D'ailleurs nous avons appris qu'il était à l'extérieur depuis le début de la semaine.

"L'absence de M. Sénéchal-Tremblay ne dérange rien au déroulement des négociations, a dit M. Dumont-Frenette. Il y a un comité de négociation qui est en place et qui fait son travail."

Aucun développement n'est survenu, hier, a mentionné M. Dumont-Frenette et aucune rencontre avec le conciliateur, M. Roger Pilote, n'est prévue.

Pourtant, à 16 h. 58, hier, un communiqué de la compagnie a abouti sur le bureau de la FSSA, disant qu'il y aura une rencontre lundi. La FSSA s'interroge sur ce communiqué, car ce n'est pas une invitation du conciliateur.



NOUVEAU MEMBRE — MM. Gaston Perron, à droite, et Thomas-Eugène Simard, au centre, accueillent M. Donald-R. Murphy, à l'inscription du congrès du CRD, pendant que les deux secrétaires semblent satisfaites de ce qui se passe autour.

Nouvelle municipalité membre

La plus grande au monde vient au CRD

JONQUIERE — Un représentant de la plus grande municipalité au monde assiste aux assises du congrès du Conseil régional de développement. Il s'agit de M. Donald-R. Murphy, gérant-adjoint de la municipalité de la Baie James.

C'est un fait qui n'est pas passé inaperçu, hier, dès l'ouverture du congrès. Le président du CRD du Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Gaston Perron, est allé à sa rencontre, dès son arrivée, de même que le directeur général, M. Thomas-Eugène Simard.

M. Donald-R. Murphy est le grand administrateur de la municipalité dont le territoire est de 135.000 milles carrés. En terme administratif, la ville de la Baie James est une municipalité enclavée, c'est-à-dire qu'elle fait partie d'un territoire enfermé dans un autre.

Ville de la Baie James domine des municipalités qui se situent entre le 49e et le 55e parallèle. Dans cette agglomération, se situent des municipalités organisées comme Chibougamau, Chapais, Lebel-sur-Quévillon et Matagami.

La municipalité enclavée de la Baie James regroupe environ 15.000 âmes, dans son secteur, soit Radisson, LG-2, Val-Paradis, Beaucaumont. "C'est un territoire qui est à la dimension du projet de développement de la Baie James," affirme Donald-R. Murphy, un jeune homme

de 32 ans, qui reflète le dynamisme.

Qui sont les gens qui politiquement administrent la ville de la Baie James? Ils sont nommés par le gouvernement. Le président de la Société de développement de la Baie James, M. Charles Bouvra, se trouve par la même occasion le maire et les administrateurs de la SDBJ, les conseillers municipaux.

"Ils se réunissent une fois par mois, selon la loi des cités et villes, et siègent pour prendre les décisions administratives de la ville", a dit M. Donald-R. Murphy.

La ville date de 1973, en vertu de la loi 50 qui a été à la base de la création de la ville. La protection publique, pour une municipalité du genre est probablement aussi la plus importante, avec 260 employés qui incluent le service de la police, des pompiers et des gardiens pour les camps et les bâtisses.

Et pour un secteur aussi peu peuplé, on peut dire que le budget en loisirs est probablement le plus important, per capita. Au total, le budget est de l'ordre de \$1.2 million, et 18 personnes, à temps plein, travaillent à ce secteur.

Région limitrophe

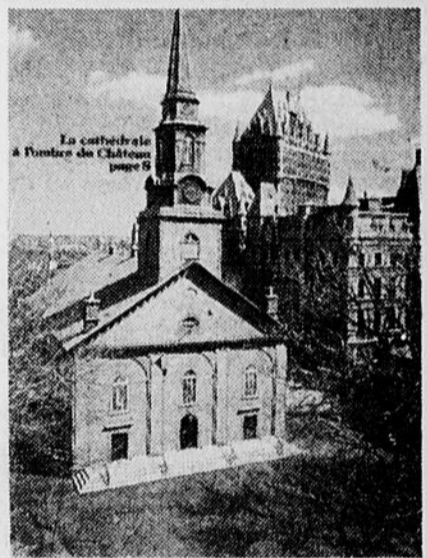
L'adhésion de la ville de la Baie James au Conseil régional de développement de la zone 02 est une surprise de taille mais pour M. Donald-R. Murphy, ce n'est pas un

mystère. "C'est une région limitrophe et nous pensons qu'il est nécessaire que nous ayons les mêmes préoccupations. Nous avons été très heureux de l'invitation de nous joindre au CRD du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau et nous attendions cette invitation. Nous sommes, bien sûr, très près du CRD de la zone 08, celui de l'Abitibi, et nous travaillons constamment en collaboration mais en fonction du développement du Moyen-Nord, nous ne pouvons ignorer le Saguenay-Lac-Saint-Jean qui est accolé au secteur Chibougamau-Chapais. Le projet éventuel Ferchib est aussi un point d'intérêt que nous ne pouvons écarter".

Bref, le développement du Moyen-Nord, un nouveau souci du CRD 02, et la ville de la Baie James ne peut écarter une région comme la nôtre. "Nous sommes conscients, comme vous, a dit M. Murphy, des problèmes que rencontre le secteur Chibougamau-Chapais. Il est urgent que nous arrivions à des projets concrets".

De son secteur que peu de gens connaissent, ici, M. Donald-R. Murphy parle d'un dynamisme peu commun, où il y a beaucoup de jeunes de son âge impliqués. "C'est une nouvelle province que nous sommes en train d'ouvrir là. C'est le coin de l'avenir et le projet est à la dimension du territoire. Tout est formidable, là-bas".

PERSPECTIVES



L'efficacité du travail des fonctionnaires québécois provoque chaque jour plus d'une discussion. Le directeur général de l'Ecole d'Administration publique explique le problème des fonctionnaires. Sous la plume de Jacques Coulon, Perspectives présente aussi un reportage sur la plus vieille cathédrale anglicane d'Amérique du Nord, qui, ce que plusieurs ignorent, se trouve à Québec. "La tapisserie olympique" nous révèle un intéressant projet réalisé par de jeunes handicapés de Montréal.

SPORTS



A l'image de son frère aîné, Rémi Simard a adopté le cyclisme. Sans nourrir des ambitions aussi grandes, il s'astreint néanmoins un régime de vie très sévère. Au cours des trois dernières années, Simard estime avoir parcouru plus de 12.000 milles, décrochant le titre national chez les cadets et les juniors. Un reportage de Pierre Raymond, en page 15.

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	C-1
— Annonces classées	26
— Bandes dessinées	10
— Bourse	13
— Bridge	8
— Cinéma	C-2
— Décès	27
— Echecs	8
— Finance	12
— Horoscope	9
— Mots croisés	9
— Mots mystères	8
— Patron	26
— Sports	15
— Télévision	C-2

Bilinguisme dans les airs Lang plie l'échine

ST. JOHN, Terre-Neuve (PC) — Les dirigeants de l'Association canadienne des contrôleurs du trafic aérien ont invité leurs cotisants, vendredi, à approuver une entente de principe intervenue jeudi soir avec le Conseil du Trésor.

La ratification de cette entente éviterait le déclenchement d'un débrayage général prévu pour lundi soir.

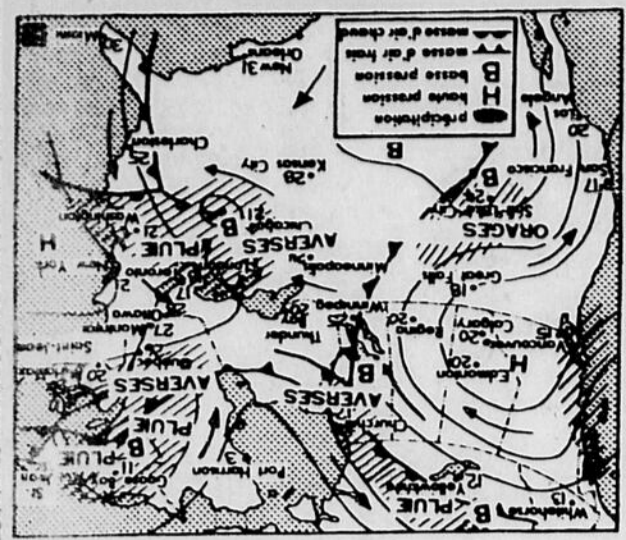
Jim Livingston, président de l'association, a affirmé que le gouvernement fédéral avait accepté de retarder l'utilisation de la langue française dans tous les aéroports du Québec, en attendant que soient complétées de nouvelles études. Le

fédéral a aussi approuvé une hausse de 11 pour cent qui ne pourra excéder \$2.400 par année pour chacun des syndiqués.

"L'ordre de grève, fixé à 11 heures et 59 minutes lundi soir, demeure jusqu'à ce que l'entente de principe soit ratifiée par nos cotisants", a ajouté M. Livingston.

"En plus, nous avons reçu du ministre des Transports l'assurance que le bilinguisme ne prendra pas de l'expansion dans le contrôle aérien au Québec aussi longtemps que le commissaire-enquêteur n'aura pas remis son rapport et que celui-ci n'aura pas été rendu public."

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo émises pour le Québec par Environnement Canada pour samedi, avec un aperçu pour dimanche.

Chibougamau: plutôt nuageux. Maximum 20 à 22. Aperçu pour dimanche: nuageux et possibilité d'averses.

Abitibi, Haute-Mauricie, Pontiac-Témiscamingue et nord des Laurentides: plutôt nuageux avec un maximum de 25. Aperçu pour dimanche: nuageux avec quelques averses.

Outaouais, Montréal et sud des Laurentides: ennuagement progressif. Maximum de 25 à 28. Aperçu pour dimanche: nuageux avec pluie passagère.

Québec, Trois-Rivières et Cantons de l'Est: ennuagement progressif. Maximum 25 à 28. Aperçu pour dimanche: nuageux avec quelques averses.

Lac-Saint-Jean: passages nuageux avec quelques averses, surtout en fin de journée. Maximum 25 à 28. Aperçu pour dimanche: passages nuageux.

Baie-Comeau et Sept-Iles: passages nuageux avec des averses, surtout en fin de journée. Maximum 16 à 20. Aperçu pour dimanche: passages nuageux.

Rimouski et Gaspésie: passages nuageux avec quelques averses en fin de journée. Maximum 16 à 20. Aperçu pour dimanche: passages nuageux.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées vendredi dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature:

	Min.	Max.
Montréal	9	26
Québec	4	26
Fredericton	3	25
Saint-Jean, N.-B.	2	21
Moncton	2	20
Halifax	6	20
Charlottetown	4	14
Saint-Jean, T.-N.	1	6
Chicago	14	18
Detroit	10	25
Boston	15	25
New York	14	27
Washington	12	27
Miami	26	29
Tucson	19	36
Los Angeles	15	20
San Francisco	8	17
Acapulco	26	32

MAREES

SEPT-ILES — La marée sera basse à 02 h. 25 (2.9 m) et haute à 09 h. 00 (0.4 m). Elle sera à nouveau basse à 14 h. 55 (2.2 m) et haute à 20 h. 30 (2.2 m).

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 03 h. 40 (5.3 m) et haute à 10 h. 05 (0.7 m). Elle sera à nouveau basse à 16 h. 05 (4.6 m) et haute à 22 h. 05 (0.9 m).

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 04 h. 00 (5.1 m) et haute à 11 h. 20 (0.9 m). Elle sera à nouveau basse à 16 h. 15 (4.2 m) et haute à 23 h. 00 (1.0 m).

Vote de grève

La FTQ suit la CSN

MONTREAL (PC) — Les syndiqués de la FTQ du secteur de la santé ont voté jusqu'ici dans une proportion de 60.1 pour cent en faveur de la grève générale illimitée. Ce pourcentage est légèrement inférieur à celui constaté la veille du côté de la CSN, où 62.7 des syndiqués ont opté pour l'affrontement avec le gouvernement.

La FTQ a rapporté que quelque 4,000 syndiqués doivent encore se prononcer avant que le scrutin secret ne soit considéré comme clos définitivement.

Parmi les syndiqués, 11,408 sur un total possible de 13,811, ont exercé jusqu'ici leur droit de vote, soit environ 80 pour cent. Les résultats définitifs du scrutin en cours devraient être connus au début de la semaine prochaine.

Le coordonnateur de la FTQ pour la négociation du secteur public, M. Michel Grant, s'est déclaré satisfait du résultat obtenu jusqu'ici compte tenu, a-t-il dit, de la "propagande intensive" du gouvernement à la veille du scrutin. Le cartel intersyndical

des affaires sociales doit se réunir aujourd'hui pour analyser le résultat obtenu et faire le point sur la négociation en cours.

"Pour parvenir à une solution négociée, a dit M. Grant il faut absolument que le gouvernement retire ses propositions sur la mobilité du personnel et fasse de nouvelles propositions salariales. Advenant un refus du gouvernement, le cartel n'aura autre choix que de mettre à exécution le mandat qui vient de lui être donné par ses membres".

FAITS DIVERS

40 mois pour vol

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Le juge Bertrand Gagnon a imposé une sentence de 40 mois de prison à Guy Desbiens, un individu de la Côte de la Réserve, à Chicoutimi, qui a admis sa culpabilité, à une série d'accusations de vols.

métier, si ce n'est celui de cambrioleur."

"C'est pourquoi, je me vois dans l'obligation de vous condamner au pénitencier et à un temps suffisamment long pour vous permettre d'apprendre un métier."

Cinq mois de prison

Desbiens, qui prendra le chemin du pénitencier au cours des prochains jours, pour apprendre un métier, avait au cours des derniers mois, volé un coffre-fort et des bons d'épargne pour un montant de \$100,000, propriété de M. Henri Girard, du 49, rue Lévesque, à Chicoutimi.

Un vol à main armée de quelques centaines de dollars au presbytère de la Cathédrale, de même que plusieurs vols dans des maisons d'habitation d'Alma, chez Claude Gagnon, ambassadeur de la route 170 et au Club des policiers complètent le tableau.

En effet, de novembre 1975 à avril 1976, Patrick, alias Armand Tremblay, a été arrêté à cinq reprises au volant de son automobile, alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool.

Le juge Lagacé a imposé une des peines d'emprisonnement les plus importantes, jamais imposées dans un cas similaire.

Outre cette sentence de prison, et ses cinq condamnations au cours des cinq derniers mois, Tremblay avait déjà un dossier judiciaire chargé pour des offenses similaires.

Deux mois de prison

Pour sa part, Me André Truchon avait réclamé une sentence de prison pour permettre à son client de réfléchir, mais une sentence qui tiendrait compte des remords et de la décision du prévenu de se réhabiliter.

En rendant sa sentence, le juge Gagnon, a signalé au prévenu qu'il était de son devoir de protéger la liberté du public.

"L'ensemble des crimes indique que vous aviez l'intention de faire carrière dans le milieu des cambrioleurs. Malheureusement, dans votre cas, il n'y a aucune circonstance atténuante qui milite en votre faveur. Jusqu'à maintenant, vous n'avez pas su profiter dans la société des possibilités d'apprendre un

En plus du deux mois de prison, le prévenu a été soumis à une ordonnance de probation de 24 mois.

Mais, le juge Gagnon avait créé auparavant tout un impact et un traumatisme tant chez le jeune homme que chez son procureur Me Louis-Charles Fournier, lorsqu'un lapsus

lui a fait dire plutôt deux ans de prison que deux mois.

Ce n'est que quelques minutes plus tard que le jeune homme reprit son sourire.

Crise de nerf dispendieuse

Un citoyen de Port-Alfred a appris, hier, que ses crises de nerf devenaient dispendieuses, lorsqu'il s'attaquait à des policiers, lui qui est gros comme une puce.

Le juge Lagacé lui a imposé une amende de \$200.

Un mort dans une collision d'autos

SAINT-EDWIDGE — Madame Wilfrid Bonneau âgée de soixante et huit ans de Saint-Edwidge a connu une mort affreuse hier après-midi dans une collision frontale survenue sur la route 169 plus précisément celle appelée "Route des Sauvages" entre Saint-Edwidge et Roberval.

Madame Bonneau avait pris place dans l'automobile conduite par son mari lorsque cette dernière est venue en collision avec celle conduite par Madame Eugène Gagnon également de Saint-Edwidge.

Monsieur Bonneau de même que Madame Gagnon ont subi des blessures dans l'accident mais Madame Wilfrid Bonneau périssait.



AH CES AMERICAINS — Que n'inventent-ils pas ces Américains. Ce groupe d'étudiants d'une académie navale des Etats-Unis a voulu avoir un oeil sur la situation. Jugez par vous-même des moyens adoptés...

Auto dans le Saguenay Plus de doute sur la victime

CHICOUTIMI — Selon le capitaine-déTECTIVE Marcel Vaillancourt, de la Sûreté municipale de Chicoutimi, il n'y a plus aucun doute que l'automobile qui a plongé dans les eaux du Saguenay, à la hauteur du port de Chicoutimi, sur le boulevard Lamarque, avait à son bord M. Richard Bouchard, un père de famille de 11 enfants, du 1137, boulevard Sainte-Geneviève, à Chicoutimi-Nord.



Selon le capitaine Vaillancourt, il faudra encore quelques jours pour permettre aux plongeurs d'aller constater dans le lit de la rivière s'il est possible de retrouver M. Bouchard.

Mort suspecte

Par ailleurs à Saint-Prime un individu est décédé hier. La Sûreté du Québec a ouvert une enquête et il est fort possible qu'il puisse s'agir d'un suicide. Toutefois l'identité de l'individu n'a pas été révélée.

AUBIN, BEDARD, FILLION, BRISSON, FOURNIER & COTE
AVOCATS ET PROCUREURS
GERALD AUBIN, L.L.L. MARC-ANDRÉ BEDARD, L.L.L.
ANDRÉ FILLION, L.L.L. ERIC BRISSON, L.L.L.
ALAIN COTE, D.E.C. L.L.L. LOUIS-CHARLES FOURNIER, L.L.L.
110 EST, RUE RACINE - CHICOUTIMI - TELEPHONE: 543-0786
HOTEL DE VILLE, PORT-ALFRED, LUN. - VEN. DE 7 A 8 P.M.
TEL.: 544-1805

NOUVELLE CLINIQUE DENTAIRE

Dr Germain Gagnon Dr Daniel Blais

Les docteurs Germain Gagnon et Daniel Blais convient leurs patients, anciens et nouveaux, à venir les rencontrer à leur nouvelle clinique, au 415 est, rue Racine, à Chicoutimi. Sur rendez-vous, téléphonez à 543-7373.

Morin & Vézina
avocats
André Morin Léopold Vézina
23 EST, RACINE SUITE 202
EDIFICE MURDOCK
CHICOUTIMI 549-7182

FRADETTE, BERGERON, CAIN, PREVOST, LAMARRE, CASGRAIN ET WELLS
AVOCATS
ROLAND FRADETTE, C.R. PIERRE BERGERON, C.R.
MICHAEL-H. CAIN, C.R. GILLES PREVOST, L.L.L.
FRANÇOIS LAMARRE, L.L.L. PAUL CASGRAIN, L.L.L.
GUY WELLS, L.L.L. MARTIN COTE, L.L.L.
CLAUDE GAUTHIER, L.L.L. CARL LACHANCE, L.L.L.
PIERRE SIMARD, L.L.L.
EDIFICE MURDOCK
100 EST, RACINE - CHICOUTIMI - TEL.: 549-6296

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI.

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par:
LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE,
116, avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q.
Tel. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur: **Juan GUY FAUCHER**
Président directeur général: **Gaston VACHON**
Directeur de la rédaction: **Genis TREMBLAY**
Responsable en chef éditorialiste: **Bertrand TREMBLAY**
Directeur de l'information: **Bertrand GENEST**
Chef des nouvelles: **Clairte COTE**

Alma et les environs: **662-7829**
St-Félicien et les environs: **879-3832**
Sans frais interurbains: **Abonnement et Service à domicile: 545-4664**
Petites annonces classées: **545-4895**

Chef de pupitre: **Charles J. GAUVIN**
Directeur des ventes: **Paul BERGERON**
Directeur de la publicité: **Jean TREMBLAY**
Directeur du tirage: **Jean-Louis LAVOIE**
Directeur mise en marche: **Jean BELAND**

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Press, Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec, Courrier de la deuxième classe (No 3213).

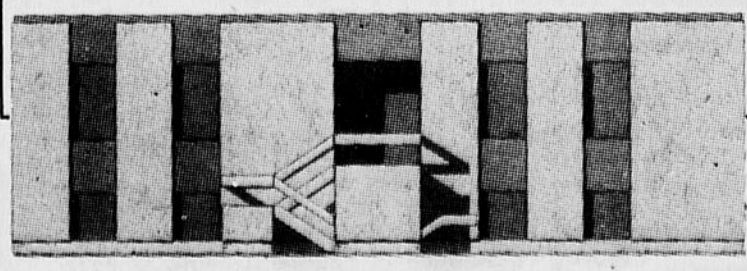
LEMIEUX & PEDNEAULT LTD
Fondé en 1906
ASSURANCES 23, RUE RACINE EST TEL.: 543-3369
(En face de la Pharmacie Chicoutimi)
INCENDIE - ACCIDENTS - AUTO - VIE

centre d'expériences interpersonnelles inc

PSYCHOLOGUE JEAN SAVARD
CONSEILLER D'ORIENTATION CLAUDE GENDRON
Consultation psychologique, orientation scolaire et professionnelle, psychothérapie individuelle, de groupe et conjugale.
247, RACINE, CHICOUTIMI, TEL.: 543-5804

NOUVELLE ADRESSE

509, boulevard Harvey
Jonquière Tél.: 542-3545



BEGIN, GAUTHIER, SIMARD, COTE, OUELLET, MAZURETTE & VAILLANCOURT
AVOCATS

Me Daniel Bégin, Me Jean-Baptiste Gauthier, Me Serge Simard, Me Raymond Côté, Me Alain Ouellet, Me Pierre Mazurette et Me Claude Vaillancourt.

DE L'ETUDE **Bégin, Gauthier, Simard, Côté, Ouellet, Mazurette & Vaillancourt** AVOCATS
desirent informer leur clientèle que leurs bureaux anciennement situés à l'angle des rues St-Dominique et St-Pierre à Jonquière, seront dorénavant situés à l'adresse suivante:
509, boulevard Harvey Jonquière. Tél.: 542-3545

Au CRD: décisions importantes aujourd'hui

par Gilles Paradis

JONQUIERE — Pendant qu'il faisait dehors, un soleil de plomb, quelque 71 délégués, au congrès annuel du Conseil régional de développement du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau étaient réunis en trois ateliers pour discuter de la nouvelle orientation du mouvement.

Le président du CRD, M. Gaston Perron, semblait fort satisfait du déroulement du travail. "Pour la première journée, c'est un succès de réunir 71 des 150 groupes-membres. Aujourd'hui, je pense que les inscriptions seront plus nombreuses".

L'orientation pour la prochaine année était le souci des délégués et le plan-programme 1976-77 était épluché avec soin par les délégués qui doivent revenir en plénière, ce matin, pour faire leur recommandation.

Gaston Perron est le grand responsable de cette

nouvelle philosophie du CRD. Il a voulu donner une orientation au mouvement et lui donner des axes d'action. Si au début de son règne à la présidence, on l'a taxé de rêver en couleur, on doit admettre, aujourd'hui qu'il a réalisé ses ambitions, à ce point que l'on a tenu à ce qu'il poursuive son travail pour rendre à terme son mandat.

D'ailleurs, ce n'est pas une impossibilité que l'assemblée générale soit mise au fait, à l'avenir, de prolonger d'un an le terme d'un président. Il est reconnu que la première année il fait de la mise en place et qu'à la seconde année, il réalise vraiment.

Comme président, Gaston Perron s'est fixé un objectif primordial. Il n'a jamais dévié de son but. Il a délégué des pouvoirs aux vice-présidents. Mais il a tenu à garder exclusivement pour lui l'orientation du mouvement et ses axes d'action.

"Je tenais particulière-

ment à exercer le leadership dans ce domaine, dit-il, sans vouloir se surestimer. J'ai voulu exprimer une philosophie de base qui donnerait un nouveau visage au CRD. Quand l'assemblée générale aura donné son assentiment, ce matin, nous en viendrons à la phase de mise en marche."

Le document de base sur la philosophie du CRD est de son cru. Il y a travaillé des mois et des mois. Il a tout prévu. Il tient cependant au leitmotiv qu'il a lancé: "Comptons d'abord sur nous". Par ce thème il entend développer les avantages d'une position nouvelle et dynamique.

Gaston Perron, en plus de lancer une nouvelle philosophie veut intéresser des hommes-ressources.

"Nous nous devons d'impliquer de nouvelles compétences. Nous voulons grossir notre équipe, aller chercher des gens importants, des personnes

qui sauront aller au fond des choses".

Les priorités

Le CRD, aujourd'hui, prendra des décisions importantes, sur son orientation. Ce n'est plus le groupement qui improvisait. Il a un but.

Sur le plan local, les délégués seront appelés à décider de faire du Mont-Valin, la grande priorité régionale. Certes, on ne voudra pas voler la place de Parc Saguenay, mais quand la décision sera prise, en ce sens, les efforts seront concertés vers le développement du Mont-Valin. "Tous y croient, maintenant, a dit Gaston Perron. C'est une nécessité".

La route Alma-La Baie sera la grande priorité du développement régional et certes, tous les efforts seront orientés vers la réalisation de cette infrastructure régionale.

L'habitation et la construction ne resteront pas en plan, non plus, et l'on décidera également de la tenue d'un colloque, à l'automne, sur ces domaines qui font de plus en plus partie de la qualité de vie.



Une partie des membres d'un atelier, à l'étude du plan-programme 1976-77.

Cette année à Chicoutimi

Développement domiciliaire restreint

CHICOUTIMI — Tout indique que, pour cette année du moins, l'administration municipale de Chicoutimi ne procédera à aucun nouveau développement domiciliaire dans l'ancien Canton de Chicoutimi, et qu'elle restreindra le plus possible l'ouverture de

nouveaux lots dans le reste des limites de la ville.

Dans une résolution adoptée en séance spéciale, lundi, les édiles municipaux ont endossé les recommandations émises par les fonctionnaires municipaux à l'effet que la planification domiciliaire

devra être établie en fonction des services existants.

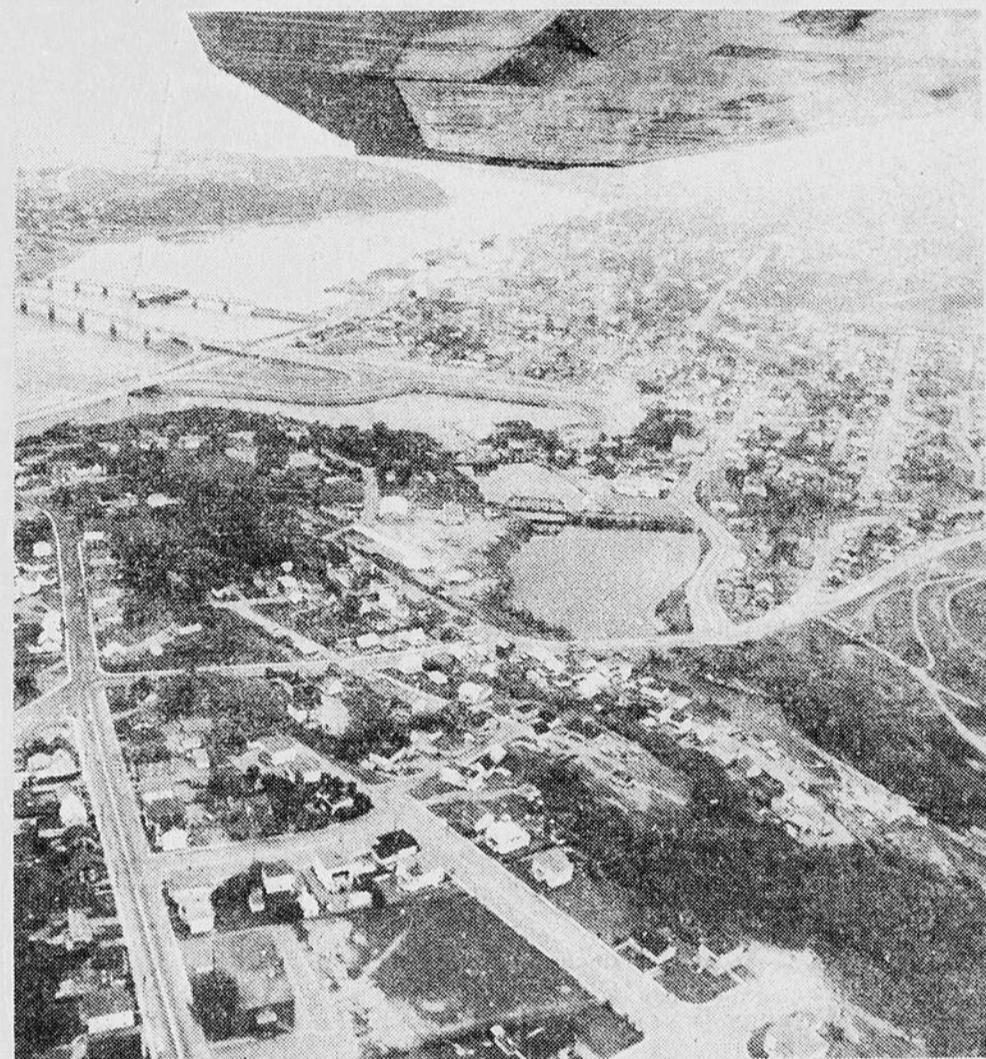
Le directeur général du Service de l'environnement québécois, M. A. Chamberland, faisait d'ailleurs récemment certaines recommandations en ce sens aux technocrates municipaux, en indiquant qu'il se-

rait souhaitable "d'éviter de permettre la construction de tout développement domiciliaire en dehors des endroits où les services d'aqueduc et d'égouts peuvent être aussitôt donnés".

La résolution vient donner une orientation plus

précise au comité que formait il y a quelques jours l'administration municipale, comité ayant pour mandat de proposer une politique rationnelle de développement domiciliaire.

On sait que l'aménagement des services d'aqueduc coûte de plus en plus cher aux municipalités et villes qui de plus, font face à des contraintes budgétaires croissantes.



A Chicoutimi

Une taxe plus élevée que prévu

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Non seulement les contribuables de la nouvelle ville de Chicoutimi doivent s'attendre à une hausse relativement importante de la taxe foncière lundi, alors que sera déposé le budget 1976, mais de sérieux indices laissent croire que l'an prochain, en 1977, ils auront de nouveau à faire face à une augmentation substantielle de leur compte de taxes municipales.

C'est ce qui ressort des déclarations de trois conseillers municipaux, parmi les plus actifs de l'hôtel de ville, au lendemain de l'annonce, par le ministre Victor C. Goldbloom, d'une subvention de \$607,217 à la ville de Chicoutimi, pour favoriser le regroupement municipal.

En fait, le budget impressionnant de \$15 à \$16 millions qui sera déposé lundi ne doit pas uniquement son ampleur aux coûts qu'a nécessité le regroupement municipal. Chicoutimi comme tout autre ville du Québec, doit faire face au spectre de l'inflation qui, notamment, gonfle de plus en plus les dépenses d'immobilisation. Conséquemment tout coûte de plus en plus cher au niveau municipal, même les regroupements...

L'administration municipale chicoutimienne comptait sur une subvention de \$739,081 et elle en a reçu que \$607,217. En dépit de cela, les conseillers interrogés se disent satisfaits du résultat de leurs représentations, compte tenu du fait que cette année, Québec n'entendait pas accroître son aide fi-

nancière directe aux municipalités.

Cependant, avouent les conseillers, il faudra puiser encore dans la poche du contribuable et couper dans certains départements. On sait que le taux de taxation est actuellement de \$1,35 du \$100 d'évaluation (pour l'ancienne ville de Chicoutimi) et le budget préliminaire présente il y a quelque temps par le maire Henri Girard entendait le porter à \$1,48 du \$100 d'évaluation. Tout laisse à croire qu'il sera sensiblement plus élevé...

Conséquences

S'il faut se fier aux déclarations d'un conseiller, 1977 réserve des surprises plus grandes aux contribuables. Selon lui, le budget de l'an prochain pourrait facilement atteindre \$18 millions, et en 1978, \$20 millions. Une des principales causes de cette progression impressionnante est la part croissante qu'accapare le service de la dette dans les finances municipales.

Ainsi en juillet prochain, la ville de Chicoutimi se propose d'emprunter sur le marché des obligations une somme d'environ \$7 millions pour financer certains projets d'immobilisation. Des l'an prochain, ajoute le conseiller, le service de la dette devra assumer cet emprunt. Incidemment, le budget préliminaire prévoyait qu'en 1976, plus de 31% des dépenses seront consacrées au remboursement de la dette municipale. Cette proportion pourrait grossir encore l'an prochain.

Une chose est certaine cependant. Un des secteurs qui sera le plus affecté par les contraintes budgétaires est celui du développement domiciliaire, un des plus dispendieux. Le président du nouveau comité municipal qui doit se pencher sur la question, le conseiller Jean-Claude Villeneuve, affirmait récemment que les dépenses pour le développement domiciliaire accaparent actuellement plus de 65 pour cent du service de la dette.

L'eau descend

ARVIDA — Depuis mercredi, en fin d'après-midi, le niveau du lac Saint-Jean est à la baisse, ayant diminué de cinq pouces. Hier, le 28 mai, le niveau était à 19,14 pieds.

Les dernières prévisions des spécialistes en hydrologie de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan au Saguenay et Lac-Saint-Jean indiquent que le niveau du lac Saint-Jean devrait être aux environs de 17,5 pieds mercredi, le 2 juin prochain.

C'est à un rythme de 202,000 pieds cubes/seconde que se font les entrées d'eau dans le lac alors que le débit à la sortie est de 235,000 pieds cubes/seconde. L'apport d'eau est donc moindre que la décharge totale indiquant que les ruissellements diminuent de jour en jour.



Attention aux barrages!

ARVIDA — La crue des eaux à cette période-ci de l'année représente un danger pour ceux qui s'aventurent aux abords des barrages ou déversoirs de l'Alcan. Aussi, les responsables du département Énergie électrique de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée dans la région incitent tous les pêcheurs, baigneurs ou autres, à tenir compte des nombreux signaux près de ces installations.

L'avertissement sur un panneau-enseigne sont autant d'indications dont on doit se préoccuper si l'on veut être protégé adéquatement.

De tels dangers existent et ce, même pendant l'été, car il peut alors se produire une variation subite du débit d'eau autant en aval qu'en amont des barrages et déversoirs. Il est donc important de se conformer à cette signalisation, sans quoi le risque peut être fatal.

T
GE

Le bruit d'une sirène, le signal d'un clignotant,

Le regroupement

Corneau veut un référendum

CHICOUTIMI — Pendant qu'un comité municipal, à Chicoutimi, se penche sur

les implications d'un regroupement des villes de Jonquière et Chicoutimi, le

conseiller Émile Corneau lui, entend demander la tenue d'un référendum sur la question.

M. Corneau, qui ne se cache pas pour désavouer les implications de la loi 98, précisément au niveau de la formation de l'éventuelle Ville de Saguenay, et des échanciers qui ont été créés, voudrait qu'on porte la question devant la population, avant d'entreprendre toute autre action.

que présentait le maire Henri Girard, il y a quelques semaines.

Ce comité devra "dans les plus brefs délais possibles" faire ses recommandations au conseil municipal, qui lui, prendra sans doute officiellement position.

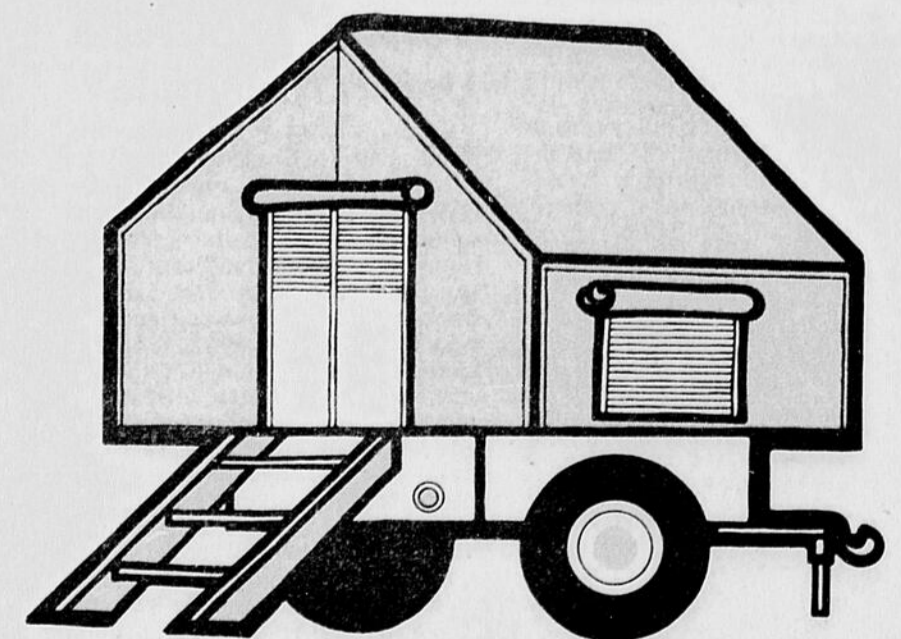
**DON DE SANG
DON DE VIE**

DONNEZ DU SANG À LA +

LAVOIE et MENARD
AVOCATS

Jean-Marc Lavoie — André Ménard
110, RACINE EST (suite 124)
CHICOUTIMI — 545-4901

POUR DES VACANCES...



**L'ARGENT DES CAISSES
C'EST LE VOTRE!
POURQUOI EMPRUNTER
CELUI DES AUTRES?**

On oublie souvent que la Caisse populaire n'est pas seulement une coopérative d'épargne, mais aussi une coopérative de crédit.

Alors, pour un prêt confidentiel, vite fait et à de bonnes conditions, sur des meubles, une auto ou autre chose, pourquoi emprunter l'argent des autres quand celui des caisses c'est le vôtre?

Évitez les intermédiaires!

Si vous devez emprunter, faites-le avant d'acheter.

Votre Caisse populaire Desjardins

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Jonquière et Chicoutimi coulent Ville de Saguenay

Tout comme le conseil municipal de Jonquière, celui de la nouvelle ville de Chicoutimi jongle avec les chiffres, depuis quelque temps, sans parvenir à voiler, comme l'avait si bien fait le maire Henri Girard, la situation douloureuse qui éclatera bientôt au grand jour.

L'ancienne administration a financé plusieurs travaux importants, au cours des dernières années, en effectuant des emprunts temporaires auprès des banques locales. On s'est servi souvent d'une stratégie qui a eu ses mérites — celle d'attente un fléchissement des taux d'intérêt — mais qui est devenue un prétexte.

Il faut donc maintenant régulariser la situation en abordant le marché des capitaux consentis à longue échéance. C'est en juillet que la nouvelle assemblée des 28 lancera des émissions d'obligations dont la valeur totale friserait les \$10 millions.

Plusieurs membres des anciens conseils municipaux de Chicoutimi-Nord et de Rivière-du-Moulin, qui siègent à la direction de la nouvelle ville de Chicoutimi, en sont presque alarmés. Et en coulisse, ils blâment la mauvaise gestion de l'ancienne administration de Chicoutimi.

L'heure de vérité sonnera bientôt. On redoute évidemment la réaction énergique du contribuable qui devra défrayer la construction de la nouvelle ville.

On scrutera les erreurs; on cherchera des responsables. Les dépenses injustifiées, les "folies parisiennes" comme ces agapes dispendieuses dans les plus chics restaurants, à la moindre occasion, ainsi que les restaurations luxueuses réalisées dans les édifices publics, nourriront l'arsenal des conseillers et contribuables déçus.

C'est un conseiller de Chicoutimi-Nord qui me lançait, hier: "... Certains membres de l'ancien Chicoutimi se comportaient comme des débiteurs, qui, écrasés sous leurs dettes, cherchent une évasion dans les festins gratuits généreusement arrosés de vin..."

C'est ce même personnage qui me confiait: "... Qu'on ne nous parle plus de la loi 98 et de la fusion avec Jonquière pour la formation de Ville de Saguenay... A Chicoutimi, au-delà de 20 des 28 membres du conseil sont maintenant opposés à l'échéance de Ville de Saguenay. A Jonquière, pas moins de 11 sur 15 veulent torpiller la loi 98 qui fixe au premier janvier 1978 l'établissement de Ville de Saguenay..."

OPINION DES AUTRES

Le goût de l'alumine

Pour bien savoir ce que pense la population de Portneuf de l'installation d'une aluminerie à Saint-Augustin, il aurait fallu d'abord transmettre de l'information sur la nature du projet, ses conséquences sur la qualité de la vie, ses implications humaines et écologiques, son coût économique. Il aurait été nécessaire, par exemple, de poser des questions du genre de celles-ci: êtes-vous pour ou contre la pollution? Pour ou contre la destruction des terres agricoles? Pour ou contre un don de plus de \$200 millions en électricité à une entreprise américaine? Pour ou contre l'abandon de notre patrimoine aux mains d'étrangers? Et suite à de telles questions, les sondeurs de la Chambre de commerce auraient pu demander: êtes-vous favorable au projet de la SNW d'implanter une aluminerie à Saint-Augustin?

En fait, même si le projet en question semble bel et bien enterré (il paraît que même les experts au service de monsieur Saint-Pierre ne veulent plus en entendre parler), cela ne veut pas dire que le développement de Portneuf est compromis pour l'éternité. Les hommes d'affaires de la région devraient s'intéresser à la création de nouvelles entreprises, moins polluantes de préférence des entreprises où les Québécois ont un mot à dire. Le parc industriel de Saint-Augustin est toujours aux trois quarts vide. Et il y a aussi l'industrie agricole.

Louis O'Neill,
Le Jour.

Vers une nouvelle Union nationale?

En choisissant Rodrigue Biron comme leur nouveau chef, les députés de l'Union nationale ont opté pour le renouveau. Mais c'est un renouveau qui est davantage synonyme de rajeunissement que de rupture avec le passé. On a voulu se donner un leader jeune que le public ne saurait associer à l'"establishment" du parti, un leader jeune susceptible de projeter une image nouvelle de cette formation politique et de faire oublier ses déboires des dernières années, mais sans renier la substance d'une philosophie qui a fait ses preuves dans les années quarante et cinquante.

L'Union nationale, avec M. Biron, ce sera l'Union nationale de Maurice Duplessis apprêtée à la moderne, avec une responsabilité accrue pour les élus du peuple par opposition aux bureaucrates, avec l'accent mis sur l'aide à la petite et à la moyenne entreprise, avec une attention plus grande apportée aux besoins des diverses régions et un encadrement plus strict de l'exercice des droits syndicaux.

On défendra les intérêts de la majorité francophone mais sans se montrer tatillon à l'endroit de la minorité anglophone. Celle-ci, comme autrefois, pourra se sentir à l'aise à l'intérieur de l'Union nationale et d'un gouvernement qu'elle dirigerait. Mais, surtout, il n'y aura pas d'équivoque sur le plan socio-économique: le parti se situera résolument à la droite du centre.

Il hérite heureusement d'un parti en bonne voie de réorganisation. Le

congrès, au surplus, n'a pas provoqué de sérieuses divisions dans les rangs comme les précédents. La lutte entre les candidats s'est faite, grâce à l'insistance de M. Bellemare, sous le signe de la courtoisie. On ne s'est pas entredéchirés et le ralliement des vaincus sous la bannière du vainqueur a paru vraiment sincère. C'est parfaitement unie que la troupe affrontera la prochaine aventure électorale.

Ce congrès a été celui de l'espoir. Le parti que l'on avait cru mort et à qui M. Bellemare avait appliqué la respiration artificielle, lors de l'élection partielle de Johnson en 1974, a vraiment décidé qu'il veut vivre, et même vivre pleinement. Il s'est retrouvé dans un enthousiasme qui, sans égaler bien sûr celui qu'on lui a connu dans ses grands moments de gloire, s'en rapprochait fort sensiblement. Il a repris confiance en lui.

On doit dire que si le congrès de l'Union nationale demeure important et même prometteur, c'est dans les mois qui viennent, alors qu'on reprendra les pourparlers avec les autres groupes, qu'on saura si les espérances qu'il a fait naître auront de véritables chances de se réaliser.

Le défi qu'a entrepris de relever M. Biron est donc de taille. Il dépend en grande partie de lui que les électeurs d'allégeance fédéraliste aient un véritable choix aux prochaines élections. On a le droit, sans nécessairement s'engager à l'appuyer, de souhaiter en conséquence qu'il réussisse dans sa redoutable entreprise. La démocratie, chez nous, aurait tout à y gagner.

Vincent PRINCE,
"La Presse".

La fusion représente la tête de Turc rêvée... Elle n'est pourtant pas responsable de l'état précaire dans lequel se débattaient toutes les municipalités du Haut-Saguenay avant l'adoption de la loi 98. Rappelez-vous les déclarations alarmistes des anciens maires Jean-Claude Villeneuve, de Chicoutimi-Nord, Lionel Major, de Rivière-du-Moulin, Roger Malaisson, de Kénogami, et même Camille Gagné, de Jonquière. Avant la fusion, ces villes s'enlisaient dans des difficultés financières dont elles ne voyaient pas l'issue...

Certes, encore une fois, l'objectif des fusions demeure, c'est-à-dire d'abattre les frontières d'animosité et de mesquinerie entre les différents pôles, parvenir à une véritable homogénéité du Haut-Saguenay en se donnant des services adéquats.

Jusqu'à maintenant, malheureusement, les fusions ont servi les employés municipaux et l'orgueil des dirigeants. Mais le contribuable est oublié. C'est la guerre des petits royaumes qui reprend de plus belle; chacun veut dominer l'autre sans se préoccuper du bien commun.

Dans une décennie, surtout avec le développement économique prévu à La Baie, toutes les municipalités du Haut-Saguenay seront reliées par des tissus socio-économiques dans un ensemble de 160.000 habitants, miné par des divisions agressives.

Certains éléments de Jonquière voudront encore utiliser le pouvoir politique pour ravir à la rivale des services ou institutions à caractère régional pendant que les Chicoutimiens maudiront la loi 98 dont la première phase a autorisé le kidnapping d'Arvida.

Il n'est pas trop tard pour influencer, de façon plus positive, l'évolution du Haut-Saguenay.

Bertrand TREMBLAY

Hôpitaux

Des centaines de malades attendent d'être opérés



AU FIL DE LA PENSÉE

Le ministre Jean Bienvenue de l'Éducation s'est adressé récemment aux congressistes de l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires. Ses réflexions sur les situations actuelles et sur les perspectives d'avenir intéresseront sûrement l'ensemble de nos lecteurs.

Où va le système d'éducation?

Un bilan rapide

Les points forts des réformes entreprises sont, me semble-t-il:

— une hausse impressionnante des taux de scolarisation des populations d'âge scolaire;

— une plus grande diversité de l'enseignement, c'est-à-dire des contenus de formation et des méthodes pédagogiques offerts à l'élève;

— une plus grande adaptation de l'enseignement aux rythmes individuels d'apprentissage; — un accroissement des formes de support aux élèves en difficulté d'apprentissage par des mesures particulières envers le secteur de l'enfance inadaptée, le développement des services de consultation personnelle, etc.

Mais vous avouerez avec moi qu'il serait ridicule de faire comme si, ou de laisser entendre que notre réforme scolaire a remanié avec autant de succès les structures et les contenus.

En effet, sur le plan des contenus, ils nous faudra remédier à certains points faibles dont les suivants qui me préoccupent davantage présentement:

— un certain manque de clarté et de consensus quant aux objectifs en éducation et aux valeurs à promouvoir;

— une certaine dépersonnalisation du milieu scolaire, particulièrement au niveau secondaire;

— l'absence de continuité d'un niveau d'enseignement à l'autre;

— une certaine négligence dans nos responsabilités dans le domaine de la formation des maîtres;

— une centralisation administrative considérée souvent excessive;

— l'inégalité des chances de scolarisation maximale entre garçons et filles (bien qu'un progrès considérable ait été accompli à ce titre) et aussi entre les milieux défavorisés sur le plan socio-économique.

Ainsi, même si un grand pas en avant a été réalisé dans la constitution d'une école publique de qualité et accessible, je suis d'avis qu'il faut aller encore plus loin et plus profondément.

Une période de mise au point

L'époque des grandes vagues de réorganisation structurelle est terminée en éducation au Québec.

Nous sommes à une période de polissage, de mise au point - et cela, dans tellement de domaines que certains nous accusent parfois d'un manque de feuver dans nos objectifs.

Je me dois ici de vous dire qu'il n'en est rien. La feurveur y est toujours. Nous reprenons notre second souffle. Les travaux entrepris par mon ministère en concertation avec les milieux en témoignent.

Pensons, par exemple, aux actions suivantes:

— suites au Rapport sur les écoles polyvalentes;

— définitions des buts et des finalités de l'éducation;

— améliorations des grilles-matieres;

— rénovation et renforcement du service de formation des maîtres;

— réorganisation administrative de l'élémentaire et du secondaire au ministère de l'Éducation.

(...) La volonté politique y est: faire le point après dix ans de ré-

forme du système scolaire et, en conséquence:

— mesurer comment le système a évolué en regard des intentions de la réforme et des réalisations concrètes aux niveaux élémentaire et secondaire;

— évaluer les attentes et les besoins des divers groupes, mesurer ce que signifient et commandent ces attentes en termes de changement à initier;

— voir ce qu'il est possible de réaliser et ce qu'il faut privilégier.

Le gouvernement entend donc une opération concrète qui passera par l'analyse et l'évaluation, une opération normale à un moment où la population lui exprime de mille façons son inquiétude et sa perplexité face au foisonnement des opinions sur les réformes à apporter et les modifications à faire dans les régimes pédagogiques, les programmes scolaires, la formation des éducateurs, l'organisation générale de l'école, les communications entre l'école et le milieu.

Les négociations

Les difficiles négociations collectives que nous vivons créent des situations locales des plus pénibles et j'en suis fort conscient.

En particulier, les enseignants voient leur rôle dévalorisé de plus en plus à chaque crise de ce genre. Je voudrais vous dire qu'il me paraît prioritaire de tout mettre en oeuvre pour corriger cette situation de façon profonde et durable.

S'il est un objectif que je veux assumer personnellement, c'est bien celui de recréer cet indispensable lien entre les divers partenaires de l'éducation et en particulier avec les professeurs, et ce, autant par souci d'instaurer d'excellentes relations dans les réseaux que parce que je suis conscient de l'importance absolue de retrouver devant chaque classe, devant chaque enfant des éducateurs non seulement compétents au plan professionnel, mais qui pratiquent leur métier dans la sérénité et la satisfaction personnelle.

L'avenir

Permettez-moi, en guise de conclusion, de vous retourner amicalement la balle lorsque vous

me demandez: "L'école publique est-elle toujours considérée la plus importante ou bien veut-on faire croire qu'elle est une école de seconde zone?"

Ce n'est pas à moi seul qu'il faut poser la question, mais bien aux parents du Québec qui, chaque jour, voient revenir leurs enfants, les entendent dire ce qu'ils ont fait à l'école, ce qu'ils ont appris, comment ils se sont comportés, quelle sorte de relation ils ont eue avec leurs compagnons, leurs professeurs, les administrateurs.

Oui, dites-moi, faisons-nous tout ce qui est possible pour assurer au secteur public la crédibilité indispensable? Pour fonder cette crédibilité sur le travail, le travail bien fait; sur l'effort, un effort constant et soutenu; sur le respect des vertus fondamentales, vertus du coeur et de l'intelligence?

Dites-moi si le ministre de l'Éducation a autant de pouvoir que vous et que les maîtres de nos enfants pour atteindre ces derniers, les accompagner, les élever quoi au sens complet et contraignant du terme.

Il serait naïf de faire comme si l'école publique avait atteint le niveau d'excellence correspondant au niveau de sacrifices qu'elle a exigés du Québec depuis dix ans.

Il serait cependant injuste de ne pas rappeler en terminant que malgré ces lacunes, malgré les difficultés qui y sont vécues, des hommes et des femmes nombreux enseignants, administrateurs locaux, fonctionnaires de l'État - ont investi sans mesurer, sans calculer, des énergies surhumaines pour écrire ce premier chapitre d'une réforme qu'il fallait entreprendre témérairement - je dirais aveuglément - il y a quelques années.

Je me prends parfois à rêver à cette période de plénitude qui serait indispensable à la poursuite sereine des travaux; à l'encadrement du travail professionnel d'éducateurs comme vous qui croyez encore - et votre session d'étude en est la preuve - à cette école pour nos enfants: une école qui les aurait imprégnés pour la vie des valeurs que ne ronge pas le temps, que ne ternissent pas les ans. Une école qui leur aurait légué un solide bagage de connaissances pour poursuivre leur route.

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion. Le journal se réserve toutefois le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

DOSSIER



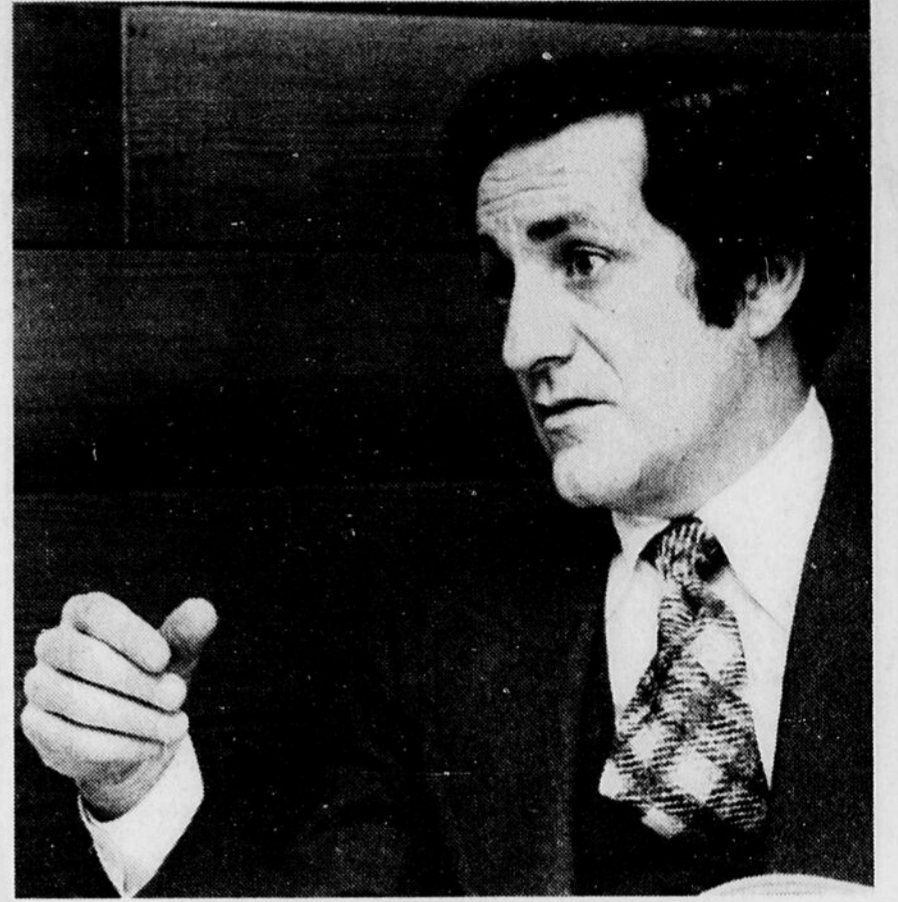
Robert Lamontagne, député de Roberval.

Donohue Ltée à St-Félicien

- La future usine de Saint-Félicien ne menace aucunement l'ouananche;
- Si Québec avait acheté Price, il n'aurait pu financer le projet de la Donohue;
- Le succès de l'entreprise peut conditionner tout l'avenir économique du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Ces trois éléments ont émergé du débat qui s'est déroulé, à l'Assemblée nationale, cette semaine, lors de la deuxième lecture du projet de loi numéro 35, loi modifiant la Société générale de financement du Québec.

Nous reproduisons notamment les principaux commentaires émis à cette occasion, par le ministre Guy Saint-Pierre, de l'Industrie et du Commerce, et les députés Robert Lamontagne, de Roberval, et Marc-André Bédard, de Chicoutimi.



Marc-André Bédard, député de Chicoutimi.

Québec vide la question

Ouananche-Price-Rentabilité

M. Saint-Pierre: (...) Le projet Donohue nous paraît comporter toutes les garanties de succès. Au plan de la rentabilité et malgré des coûts de construction beaucoup plus élevés que ceux qui ont pu être assumés, il y a une dizaine ou une vingtaine d'années, par la plupart des entreprises de pâtes et papiers au Québec, l'expertise et l'analyse des marchés des deux partenaires actuels, Donohue et B.C. Forest Products, nous assurent des débouchés constants pour la majeure partie de la production et une rentabilité qui, sans être excessive, mais qui, compte tenu des subventions importantes qui ont été consenties, est néanmoins supérieure au coût d'acquisition du capital.

Quant à la ressource forestière, elle est abondante et de qualité remarquable, particulièrement dans le secteur sud, et la collaboration du ministère des Terres et Forêts nous assure une stabilité d'approvisionnement indispensable à des coûts prévisibles et raisonnables.

Protection de l'ouananche

Au plan de la protection de l'environnement, l'usine sera dotée des mécanismes antipollutions les plus étanches jamais mis en place au Canada et répondra à toutes les normes des services de protection de l'environnement du Québec, mais également aux normes du gouvernement fédéral en ce qui touche les usines de pâtes et papiers. Nous sommes d'ailleurs prêts à envisager toute mesure supplémentaire qui nous sera suggérée par les organismes responsables qui ont décidé, compte tenu de la valeur de l'ouananche — un poisson qui a un intérêt touristique important pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean — de mettre en place des mécanismes de surveillance de l'ensemble du comportement biologique de la rivière. Ainsi, constamment, au cours de l'évolution du dossier, nous pourrions voir si des imprévus ou des surprises pourraient survenir sur le plan écologique.

Encore une fois, j'insiste sur les \$10 millions consentis à ce seul chapitre des mesures de protection de l'écologie, de même que l'expérience acquise par la compagnie B.C. Forest Products, dans des projets récents, dans des rivières de la Colombie-Britannique, rivières qui, elles aussi, reçoivent des quantités abondantes de saumon du Pacifique à chaque année, saumon qui a une certaine analogie avec l'ouananche. Cela nous permet de penser que, en plus de satisfaire aux normes de protection de l'environnement, les mesures envisagées n'auront aucun effet désastreux quant à l'intérêt touristique que peut représenter la ouananche pour l'ensemble de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

En fait, d'après les observations déjà effectuées tant sur les rivières à saumon de Colombie-Britannique que sur les autres habitats naturels du lac Saint-Jean, ce poisson survit à des conditions écologiques beaucoup plus difficiles que celles du projet Donohue.

Nous sommes convaincus que le projet — un projet essentiel au progrès économique de la région — lui laissera tout l'espace vital souhaitable.

Transformation des richesses

Le projet mérite notre appui pour trois raisons. Sur le plan sectoriel, sur le plan régional et sur le plan humain. Sur le plan sectoriel, il s'agit là d'une présence encore plus déterminante des Québécois, par l'une des filiales longtemps associée à l'ensemble de notre population, la compagnie Donohue, et qui, dans ce cas-ci des filiales longtemps associées à l'ensemble de notre population et la compagnie Donohue, et qui dans ce cas-ci impliquent sur le plan sectoriel une transformation accrue d'une des richesses les plus abondantes du Québec, la forêt. L'usine, capable de faire face à une concurrence sur le plan mondial et dont près de 95% de la production sera écoulée sur des marchés extérieurs du Canada, nous donne donc une transformation accrue de la richesse naturelle, contribuant à créer des emplois fort intéressants, du type que nous recherchons, c'est-à-dire des emplois où le niveau de productivité, le niveau de salaire dépassent les moyennes de l'entreprise manufacturière au Canada.

Sur le plan régional, bien sûr, le projet ne se situe pas dans la région de Montréal ou dans d'autres régions qui ont pu bénéficier, au cours des dernières décennies, de l'industrialisation poussée qui a marqué des transformations profondes dans l'ensemble de la province. La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean est bien reconnue pour le dynamisme de sa population qui, malgré un certain éloignement, malgré les distances et les handicaps très considérables qu'elle doit surmonter, n'hésite jamais — et elle nous en a fourni des témoignages nombreux — à mettre tous les efforts voulus pour être capable, non seulement de montrer le dynamisme de la collectivité, mais faire preuve d'ingéniosité pour mettre au point des formules nouvelles qui lui donnent, sur le plan économique, l'espérance qu'au cours des prochaines années elle pourra garder la jeunesse qui la caractérise et, en même temps, compte tenu des installations importantes que le gouvernement a consenties dans le secteur de l'éducation, tant au niveau des écoles polyvalentes régionales qu'au niveau des CEGEP et des universités, être capable de fournir à cette population les débouchés nombreux qui évitent à celle-ci d'avoir la pénible tâche de s'expatrier vers des grands centres urbains, mais plutôt de rester dans sa région, compte tenu du fait que la société lui a donné les moyens de contribuer elle-même à fournir les bâtisseurs de sa région.

Des bâtisseurs

D'ailleurs, ce métier, cette vocation de bâtisseurs dans la région fera, j'en suis certain, un heureux mariage avec la volonté même de cette compagnie Donohue dont j'aurai l'occasion d'expliquer un peu plus loin les progrès remarquables au cours des dernières années et qui, malgré la présence de géants alentour d'elle, a été capable de maintenir cette réputation de qualité, tant dans la nature des produits que dans la rentabilité, non seulement cette année, mais tout au cours des dernières décennies, indiquant, à la fois au niveau des ventes et de la rentabilité, des progrès constants. (...)

La CEQ erre

(...) Je lisais récemment certains des propos tenus par les acolytes de M. Charbonneau, président de la CEQ, à l'effet que certains de nos problèmes actuels en matière d'éducation résultent du fait que les ministères à vocation économique sont devenus trop voraces et ont un peu reculé en deuxième, troisième et quatrième priorité le secteur de l'éducation. Je lisais d'ailleurs, ce matin, dans des propos beaucoup plus sérieux, beaucoup plus lucides, les inquiétudes exprimées par un des piliers de la réforme de l'éducation, l'ancien sous-ministre du ministère, M. Yves Martin, maintenant recteur de l'Université de Sherbrooke. Il exprimait d'une façon beaucoup plus lucide des propos qui ne rejoignent pas du tout la thèse de M. Charbonneau, mais qui attribuent cela en partie — nous aurons l'occasion en d'autres circonstances d'examiner l'autre volet — à l'action destructrice que les syndicats ont pu avoir vis-à-vis de l'existence même de l'école publique au Québec. J'avais d'ailleurs eu l'occasion d'en parler. Je le faisais sans malice et cela avait choqué le député de Saint-Jacques. Lorsque unilatéralement les syndicats décident qu'il y aura une journée de classe au Québec qui sera littéralement perdue, qu'on ne donnera pas de cours, le coût moyen qu'on perd — c'est perdre de l'argent, comme le déposer dans le fond du Saint-Laurent ou de la mer — s'élève pour l'ensemble des contribuables québécois, une journée de classe, à au moins \$15 millions. J'ai été généreux dans mes calculs puisque, si on tient compte du nombre de jours ouvrables dans les CEGEP et les universités, peut-être que la somme est plus grande. J'ai pris les 180 qu'on retrouve généralement dans les secteurs élémentaire et secondaire. Je rappelle simplement à ceux qui s'inquiètent — et je partage le point de vue de M. Martin — que l'éducation ne peut jamais être une dernière priorité dans toute société. Mais, partageant ce point de vue, on comprendra facilement qu'une population ne veuille point lui donner l'appui qu'elle devrait mériter lorsqu'on sabote constamment les journées dans ce secteur. (...)

M. Bédard (Chicoutimi): C'est avec grand plaisir que j'ai entendu le ministre de l'Industrie et du Commerce nous vanter les mérites de la Société générale de financement comme instrument de développement du Québec, pour les Québécois et par les Québécois.



Le ministre Guy St-Pierre de l'Industrie et du Commerce.

dans certains secteurs de l'activité économique. Je l'ai écouté avec d'autant plus de plaisir vanter les mérites de la Société générale de financement que les Québécois savent jusqu'à quel point, sous le gouvernement Lesage, des hommes comme René Lévesque, chef du Parti québécois, et Jacques Parizeau qui était alors conseiller économique du gouvernement, ont été des hommes qui ont contribué à mettre sur pied de tels instruments de développement, basés sur leurs convictions que les Québécois étaient capables de mettre sur pied des instruments pour assurer leur propre développement, par eux et pour eux.

(...) Nous sommes d'accord que ce projet, une fois réalisé, ne peut faire autrement que de contribuer au développement et à la modernisation de la structure économique de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Nous sommes également convaincus que ce projet ne peut faire autrement que contribuer à la transformation de la richesse naturelle de la forêt domaniale de Roberval, non pas en dehors de la région, mais à l'intérieur de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

M. le président, nous sommes également d'accord sur le principe de ce projet de loi, de même que sur la réalisation de l'usine de pâte qui en résulte, étant donné que ce projet ne peut faire autrement que d'aider à réduire une situation de chômage chronique qui existe dans le secteur de Saint-Félicien, mais qui existe également dans l'ensemble de la région. (...)

M. le président, nous acceptons le principe de ce projet de loi. J'invite le ministre de l'Industrie et du Commerce à bien remarquer notre interprétation de la réalisation de ce projet à Saint-Félicien. Il était d'autant plus nécessaire que nous considérons ce projet comme une intention d'acquiescer une facture qui était due depuis trop longtemps à la population de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et surtout à la population de Saint-Félicien. (...)

(...) Autrement dit, M. le président, pendant dix ans, on a attendu que quelqu'un vienne pour nous et à notre place exploiter ce qui est, à l'heure actuelle, un des derniers, sinon le dernier grand territoire forestier très rentable et non encore exploité. (...)

(...) Malheureusement — et cela, encore une fois, c'est un peu l'histoire du Québec et de l'actuel gouvernement — on a toujours cette tendance à penser trop souvent que le salut ne peut nous venir que des compagnies extérieures au Québec lorsque, pour ce salut économique, les meilleurs instruments sont encore les instruments qui ont été forgés par le Québec, que ce soit la Société générale de financement, que ce soit la Caisse de dépôt et de placement, qui sont susceptibles, justement, de réaliser des projets avec d'autant d'envergure que celui de Saint-Félicien.

C'est dans ce sens que, à maintes reprises, tant le chef du Parti québécois que nous-mêmes, M. le président, à l'intérieur de la région ou lors de passages dans le comté de Roberval, nous avons eu l'occasion d'expliquer notre conviction que ce projet — je dis bien — ne serait qu'une fumisterie, que ce projet n'aurait aucune chance de se réaliser tant que le gouvernement n'aurait pas la volonté politique de le réaliser. Et là, nous nous rendons compte, M. le président,

que si ce projet se réalise, c'est parce qu'enfin, une fois pour toutes, le gouvernement du Québec a exprimé cette volonté politique qui était nécessaire. On ne peut faire autrement qu'être d'accord sur cette décision qui a été prise par les autorités gouvernementales. Cette décision, une fois pour toutes, d'examiner les instruments qu'on a en main, comme la Société générale de financement, et de voir ce qu'on peut en faire, plutôt que de toujours avoir la tendance d'aller voir des compagnies de l'extérieur. Cette tendance d'aller toujours chercher notre développement à des compagnies extérieures ou étrangères, c'est probablement ce genre de préjugés quasi inconsciemment favorables à la grosse entreprise étrangère...

La rentabilité

(...) M. le président, pour en revenir au projet spécifique de Saint-Félicien, le ministre en a parlé tout à l'heure et il n'est pas question de m'attarder longtemps sur un élément bien précis, à savoir la rentabilité de l'usine de Saint-Félicien. Je sais que certains ont soulevé des doutes quant à la rentabilité de l'usine, notamment, dans notre région, les sociétés Consolidated-Bathurst et Domtar.

Mais je crois qu'il faut prendre avec un certain grain de sel ces opinions pour le moins pessimistes. Il faut surtout les replacer dans leur contexte, en ce sens que ces craintes qui ont été exprimées concernant la rentabilité de l'usine de Saint-Félicien par les présidents des sociétés Consolidated-Bathurst et Domtar originent, quand même, directement de l'industrie des pâtes et papiers et notamment de deux géants de cette industrie qui est fortement concentrée.

Price et Consol

(...) Je tiens à le dire, au niveau de la deuxième lecture de ce projet de loi, ces craintes exprimées par le président de Consolidated-Bathurst et de la société Domtar originent de présidents de compagnies qui ont toujours su garder, ont su conserver, ont su défendre des prérogatives d'industries fermées et qui planifient soigneusement en fonction de leurs intérêts, ce qui est normal, toute augmentation de la capacité de production.

Dans ces conditions, il ne faut pas se surprendre qu'une telle industrie, après avoir limité à peine 2,5% par an la croissance de la capacité de production des pâtes au Québec, et ceci au cours des vingt dernières années, il ne faut pas se surprendre que ces compagnies voient d'un mauvais oeil la venue ou la réalisation d'un projet tel que Saint-Félicien.

C'est d'ailleurs sur cette base qu'on peut blâmer le gouvernement d'avoir, jusqu'à un certain point, joué pendant trop longtemps ce jeu, en attendant que la grande industrie participe à un tel projet et en oubliant trop facilement l'aspect de cartel que prend de plus en plus cette industrie. Jusqu'à un certain point, le gouvernement a été victime et dupe du "lobby" et des oppositions conservatrices de la grande industrie Canadian et étrangères. (...)

Price ou Saint-Félicien

M. Lamontagne (Roberval) (...) Tout à l'heure, le député de Chicoutimi faisait état de la prise de décision du gouvernement du Québec de ne pas se porter acquéreur des actifs de Price Brothers.

Moi qui suivais de près les deux dossiers à la fois, et regardant le ministre des Finances dans les yeux, je savais fort bien que si le gouvernement du Québec décidait d'acheter Price Brothers, cela en était fait du projet de Saint-Félicien.

En effet, il était absolument impossible que l'argent du peuple québécois puisse à la fois servir à construire une nouvelle industrie et à en acheter une autre en si peu de temps. En même temps, il faut se le rappeler — parce que nous avons eu à intervenir à ce moment — l'achat de Price Brothers n'apportait aux Québécois aucun investissement nouveau et aucun nouvel emploi. C'était donc primordial que l'action du gouvernement du Québec, qui s'inscrit dans sa politique économique connue depuis fort longtemps, fasse que la volonté politique de s'implanter dans un secteur économique se fasse en même temps par la création de nouveaux emplois. Nous avions, à portée de la main, une compagnie jeune, une compagnie qui n'est pas la plus grosse au Canada et qui, à certains moments, en faisait sourire plusieurs, mais qui avait des résultats administratifs très éloquentes. (...)

Le climat social nuit

(...) Lorsqu'on parle de centaines de millions dans la création d'une telle industrie, il faut d'abord s'assurer de la compétence et de l'expérience de réalisation. En même temps, un certain temps, j'étais fort inquiet, au moment où les décisions finales étaient appelées à se prendre; le climat au Québec n'était pas des meilleurs.

Comment voulez-vous convaincre quelqu'un de venir investir au Québec lorsque, invité par nous à venir nous rendre visite et à venir vérifier sur place notre éloquence et tout ce que nous vantons du Québec, on lui fait part, en arrivant, que les chantiers sont fermés, que les écoles sont fermées, qu'il y a des lignes de piquetage partout? Pensez-vous que c'est un élément qui vend l'économie du Québec?

Cela a été la difficulté du projet Donohue. Nous avons toutes les richesses forestières, l'eau dans le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Nous avons l'eau pour la ouananche, il faut penser au tourisme, mais il faut penser à l'économie. On ne pourra pas s'acheter de perches si on n'a pas de travail; pour pêcher, il faut d'abord travailler, c'est fort important. Comme député responsable de ce projet, j'ai été fort inquiet et je le suis encore pour tous ceux qui, comme moi, auront, au cours des prochains mois et des prochaines années, à travailler à la réalisation d'un projet, auront tout comme moi à rencontrer des investisseurs qui, eux, doivent calculer quelle va être la rentabilité de leur investissement de \$50 millions, \$100 millions et \$150 millions. (...)

Des difficultés pour les Farandolles

CHICOUTIMI — L'école de danse folklorique projetée par les Farandolles se heurte à quelques difficultés, notamment l'impossibilité d'obtenir l'autorisation de s'installer dans le futur centre socioculturel

de Chicoutimi. Annonçant la célébration du dixième anniversaire de la troupe de danses folkloriques Farandolles, Louis Wauthier, relevait quelques problèmes auxquels le groupe doit faire face. Ce

pendant, dans le bilan, les aspects positifs l'emportent largement, l'amour de la danse primant sur toute autre considération. Danseurs et professeurs ne touchent aucun salaire, la troupe n'est pas subventionnée et lorsqu'elle se produit à l'extérieur, les danseurs assument eux-mêmes les frais de logement et de nourriture.

Les 4 et 5 juin prochain, l'ensemble folklorique Farandolles de Chicoutimi prévoit une manifestation artistique au club de curling de Chicoutimi pour souligner sa dixième année d'existence. Parmi les activités on compte une exposition des documents de la troupe relatant sa petite histoire depuis les débuts dans le sous-sol d'une maison de Rivière-du-Moulin, le 16 janvier 1966.

Depuis, les Farandolles ont donné maints spectacles dont certains dans l'Ouest canadien et dans les provinces maritimes. Cette troupe de 26 danseurs qui se spécialise dans les danses québécoises et internationales compte aussi 300 jeunes qui bénéficient de l'enseignement de leurs professeurs.



LES FARANDOLLES — Ils ont dix ans. Quelques membres de l'ensemble folklorique Les Farandolles préparent la célébration du dixième anniversaire de la troupe. A droite Ariane Dufour, directrice artistique,

et Louis Wauthier sont accompagnés de Normand Girard, président (au centre), Line Gauthier et M. Dufour.



M. Gilles Tremblay.

A la FTQ

Gilles Tremblay est mis à pied

CHICOUTIMI — Le coordonnateur du Conseil provincial des métiers de la construction, FTQ, pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Gilles Tremblay, quitte son poste, aujourd'hui, à la suite d'une mesure d'austerité prévue à la grande urée du Québec, par ce syndicat.

de Montréal et de Chicoutimi.

"Les 15 bureaux régionaux restent ouverts, a dit M. Tremblay. Il restera les secrétaires pour répondre aux demandes des travailleurs."

M. Tremblay a exprimé l'avis qu'il y aura cependant une réorganisation du Conseil provincial après que la situation financière sera rétablie.

Quant à son avenir, il désire prendre quelques jours de réflexion. "J'ai mon métier. Je puis y retourner. Mais avant je veux réfléchir."

Semaine de l'environnement très réussie

SAINT-NAZAIRE — La Semaine de l'environnement aura été soulignée de façon éclatante à Saint-Nazaire, le conseil municipal, la Jeune Chambre, et l'AFEAS de l'endroit ayant uni leurs efforts pour en faire un succès.

De nombreuses activités ont été présentées pendant cette semaine, dans les

écoles notamment, et pour clôturer le tout, une cérémonie spéciale s'est déroulée sur la place publique.

En plus de distribuer des arbres dans les écoles, on a planté un arbre en face du collège, avec les conseils précieux d'experts en la matière. Ce bouleau a été planté en présence des dirigeants des organismes impliqués, et c'est le donateur, M. Jean-Laurent Duchesne, qui a planté lui-même le feuillu. Participait également à l'organisation M. Maurice Kirouac, du ministère des Terres et Forêts, qui avait donné 100 plants de pin gris.

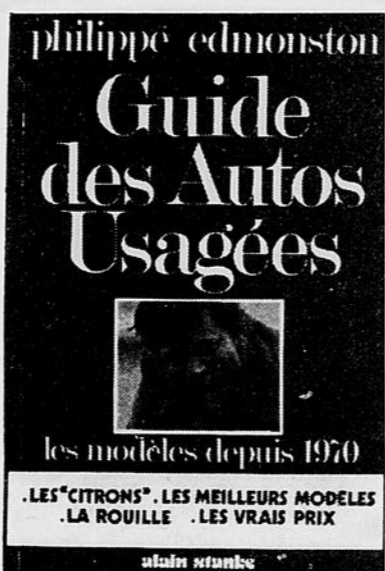
MM. Julien Néron et Rosaire Simard avaient donné pour leur part les plants pour les élèves, ainsi que les plants qui ont été donnés à la population, à l'hôtel de ville.

Selon Mme Marie Simard, publiciste, la Semaine de l'environnement a été un grand succès à Saint-Nazaire. Rappelons que le président de la Jeune Chambre est M. Réal Simard, la présidente de l'AFEAS, Mme Josephine Lavoie, et le maire M. Jean-Paul Bouchard.

L'INRS recevra quelque \$45,000 pour constituer son équipe de trois à quatre chercheurs, tandis que l'UOAC se voit octroyer \$20,000 pour la formation d'une équipe de cinq à sept spécialistes.

Tout en se sensibilisant à la protection de l'environnement, les gens de l'endroit ont pu en apprendre davantage sur les arbres, la manière de les entretenir, grâce aux conseils des experts invités.

l'éditeur des best-sellers



LE GUIDE DES AUTOS USAGÉES

Philippe Edmonston illustrations

Vous voulez faire l'achat d'une auto usagée, tout en évitant les "minoues", les "citrons", les autos qui rouillent? La critique de plus de 60 modèles américains, européens et japonais. Prix confidentiels et les rappels du ministère fédéral des Transports.



UN HOMME ET SON PÉCHÉ

Claude-Henri Grignon

Les personnages devenus légendaires des Belles histoires des pays d'en haut: Séraphin Poudrier, Donald, Alexis... Réédition. "La plume de Grignon, une des plus verveuses, une des plus poétiques, une des plus sincères que possède notre pays." (Olivier Asselin)



REVOIR ÉTHEL

Claude Jasmin

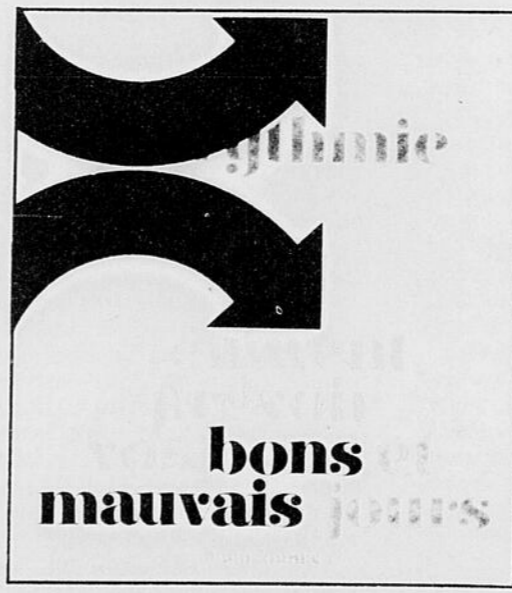
"Ça se lit vite parce que c'est vivant à mort" (R. Martel, La Presse) "Il y a du punch, un rythme fou, la première chose que vous savez c'est que vous avez lu son livre d'une seule traite" (Roch Poisson, Nous) "Claude Jasmin a atteint la maîtrise de son genre". (J. Basile, Le Devoir)



LE BONHEUR DANS LE COUPLE

Dr. Helen Singer Kaplan illustrations

Impuissance, frigidity, éjaculation prématurée ou retardée, vaginisme, une nouvelle thérapie sexuelle basée sur des exercices simples. Une illustration accompagne chacune des techniques décrites. "Le meilleur ouvrage de thérapie sexuelle depuis celui de Masters et Johnson." (Dr. Harold I. Lief)



BIORHYTHME, COMMENT PRÉVOIR VOS BONNS ET MAUVAIS JOURS

Fernand Lapointe

Prévoyez vos rythmes affectifs, vérifiez la compatibilité de votre couple. Voyez si c'est VOTRE JOURNÉE pour prendre des décisions, voyager, acheter, vendre, aimer... ou rester au lit. SURPRENANT.



LIBÉREZ LES FORCES DE VOTRE SUBCONSCIENT

Dr. J. A. Winter

Une méthode nouvelle, des recettes simples qui ont fait leurs preuves, pour permettre à chacun de prendre conscience de soi, de libérer les forces méconnues de son subconscient.

SOYEZ FIDÈLE! Achetez ce livre chez votre fournisseur habituel • Il vous en saura gré • Nous aussi!

Si vous désirez recevoir ces livres chez vous, retournez ce coupon aux:

ÉDITIONS INTERNATIONALES ALAIN STANKÉ, 2100, rue Guy, Montréal

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> LE BONHEUR DANS LE COUPLE \$9.95 | <input type="checkbox"/> GEORGES-HENRI LEVESQUE: PÈRE DE LA RENAISSANCE QUÉBÉCOISE..... \$7.95 |
| <input type="checkbox"/> LIBÉREZ LES FORCES DE VOTRE SUBCONSCIENT..... \$6.95 | <input type="checkbox"/> CONFETTIS..... \$7.95 |
| <input type="checkbox"/> BIORHYTHME..... \$5.80 | <input type="checkbox"/> JE CUISINE POUR MOI..... \$5.95 |
| <input type="checkbox"/> OEUVRE DE CHAIR..... \$7.95 | <input type="checkbox"/> LE GUIDE DES AUTOS USAGÉES \$6.50 |
| <input type="checkbox"/> LE STRESS DE MA VIE..... \$5.95 | <input type="checkbox"/> UN HOMME ET SON PÉCHÉ..... \$5.95 |
| <input type="checkbox"/> SACHEZ PRÉVOIR VOTRE Avenir \$5.85 | <input type="checkbox"/> PEAU NUE..... \$8.95 |
| <input type="checkbox"/> MEDITATION..... \$4.95 | <input type="checkbox"/> LES FILS DU GOULAG..... \$6.50 |
| <input type="checkbox"/> TRANSCENDANTE..... \$4.95 | |
| <input type="checkbox"/> LHASSA, ÉTOILE-FLEUR..... \$6.50 | |

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Tel.: _____

CHÈQUE MANDAT-POSTE

Indiquez les titres que vous avez choisis • Joignez votre chèque ou mandat postal • Ajoutez 25 cts pour les frais d'expédition

LE LIVRE BLANC

EN CADEAU

Avec tout achat d'au moins \$15.00 vous recevrez gratuitement "LE LIVRE BLANC" (176 pages blanches que vous pouvez remplir avec vos souvenirs, vos recettes, etc...) VALEUR: \$3.50

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



LES PREMIERS BOURSIERS

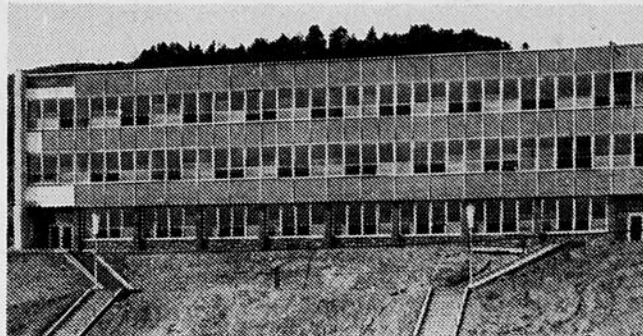
Ce sont les deux premiers récipiendaires du prix littéraire Mgr Félix-Antoine-Savard, créé par l'école Charles-Gravel du quartier de Chicoutimi-Nord. Robert Dufour a obtenu le premier prix, avec son roman de science-fiction "Homo Pumilus", tandis que Esther Cloutier, avec un texte intitulé "L'arbre est tombé", remportait le second prix.

LA COLLECTION ESSO

La Compagnie pétrolière Impériale Ltée présentera la collection Esso, à l'hôtel de ville de Chicoutimi, le mardi premier juin. Le vernissage sera suivi d'une réception.

BESOIN DE LINGERIE

L'aménagement du Centre féminin du Saguenay sera bientôt complété. Toutefois, il y a un grand besoin de draps, de literies, de serviettes et d'autres articles d'utilité courante. Si, à l'occasion de votre grand ménage, vous constatez que vous pourriez disposer de tels objets, téléphonez soit au projet-aide, à: 548-5545 ou 548-3663, soit à Mme Madeleine Delwaide, à: 543-8183, ou à Mme Brigitte Morin, à: 549-9993. On assumera le transport.



L'AMICALE ST-EDOUARD VOUS ATTEND

Tous les membres de l'Amicale de LaSalle de Port-Alfred sont invités à participer à la célébration du 25e anniversaire de fondation, le 5 juin. Cette journée des retrouvailles débutera par la messe à l'église Saint-Edouard, à 19 h. Puis, les anciens du défunt Collège Saint-Edouard s'échangeront des souvenirs avec la projection de films en la salle Médéric-Gravel, située près de l'église.



GHISLAIN PARLE DE PARC-SAGUENAY

Dans son intervention à l'Assemblée nationale dans le cadre du débat sur le discours sur le budget, le député Ghislain Harvey, de Dubuc, s'est montré très prudent en revenant sur le projet de Parc-Saguenay.

"Ce parc national est la reconnaissance officielle de la vocation touristique du Saguenay-Lac-Saint-Jean", a-t-il soutenu. Il s'en est pris surtout à l'attitude du PQ qui "s'oppose à la création d'emplois dans un secteur défavorisé", mais en évitant d'indisposer les ministres L'Allier, Cournoyer, Toupin et Cie, des adversaires du projet.

Le jeune député de Dubuc a toutefois eu le "courage" de rappeler que "l'actuel ministre des Affaires culturelles (L'Allier) a voté pour l'aménagement des parcs Forillon et de la Mauricie".



JONQUIERE IGNORE CHICOUTIMI

Le monde des affaires à Chicoutimi s'étonne de constater que, sur cette carte parue dans le magnifique dépliant intitulé "Jonquière, ville de l'amitié", le nom de Chicoutimi ait été volontairement omis. Il faut signaler cependant que Chicoutimi figure à deux endroits dans ce dépliant, publié par le nouveau conseil municipal de Jonquière.

MAC EN FURIE

Mac est en furie contre le fureteur. S'il a le bonheur de le rencontrer sur la rue, il a bien l'intention de lui courir après. Imaginez-vous que le fureteur, en présentant Mac, cette semaine, dans cette chronique, l'a qualifié de chien danois. De quoi fouetter l'orgueil de ce fier doberman qui a même l'intention de faire appel à son fils "Champion", propriété de l'homme d'affaires Bertrand Potvin, de Chicoutimi, pour mettre la patte sur le fureteur. Mentionnons que Mac est la propriété de M. Craig Murdock.



JUBILE D'OR ET DE DIAMANT

Au cours du mois de mai, à la maison provinciale de Chicoutimi, deux religieuses du Bon-Pasteur ont célébré leur jubilé de profession religieuse: Soeur Sainte-Joséphine (Boulianne) compte 60 années de vie dans la communauté et Soeur Alexandre-de-Rome (Elisa Bergeron), 50 années dans la même communauté. Le 9 mai dernier, leurs parents et amis ont pu participer à une messe d'action de grâce et à une réception donnée, en leur honneur, par les soeurs de la maison provinciale. Ayant donné la plus grande partie de leur vie active à l'enseignement des jeunes enfants, Soeur Sainte-Joséphine fut parmi les fondatrices du couvent de Mistassini et Soeur Elisa Bergeron fut supérieure-fondatrice du couvent de Péribonka.

CINQUANTAIRE DE LA LEGION CANADIENNE

Une manifestation aura lieu, le mardi 1er juin, à 15.00 h, au cénotaphe de l'hôtel de ville de Chicoutimi, dans le cadre du cinquantenaire de la Légion canadienne. L'événement, appelé "Cavalcade 76" à travers les principales villes du Québec, consistera principalement en des cérémonies d'allumage de flambeaux, alors que la flamme du cinquantenaire prendra le départ à Mont-Joli, la veille. Ainsi, en passant à Chicoutimi, la cérémonie comprendra un rassemblement à l'hôtel de ville, avec la participation de dignitaires locaux et de la légion.

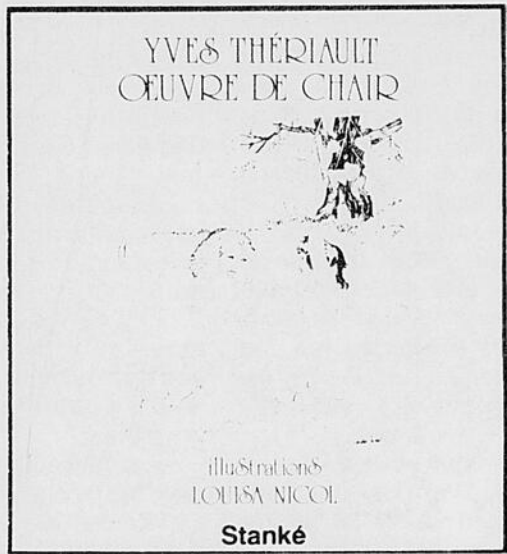
RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI
EQUIPE AMICALE BEAUMANOIR: L'Equipe Amicale de Beaumanoir convoque tous ses membres à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le lundi, 31 mai 1976, à 20.00 h, au sous-sol du Foyer Beaumanoir.
CLUB KIWANIS: Le souper hebdomadaire du Club Kiwanis de Chicoutimi, aura lieu lundi, à 18.30 h, à l'Hôtel Chicoutimi.

CLUB OPTIMISTE: Le souper hebdomadaire du Club Optimiste de Chicoutimi, aura lieu le lundi, à 18.30 h, à l'Hôtel Chicoutimi.

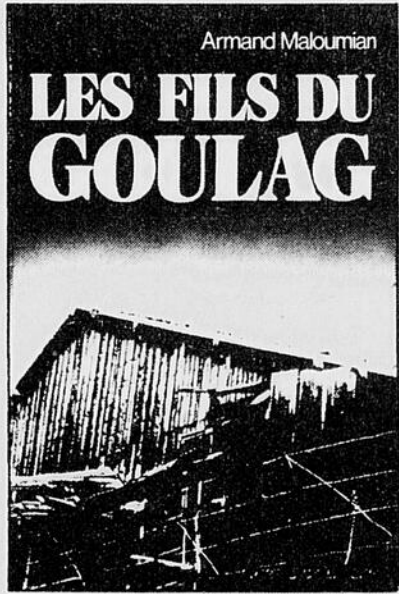
JONQUIERE
CLUB OPTIMISTE: Le souper hebdomadaire du Club Optimiste JAK quartier d'Arvida, aura lieu le lundi, à 18.30 h, à l'Hôtel Jean-Dequen.

alain stanké



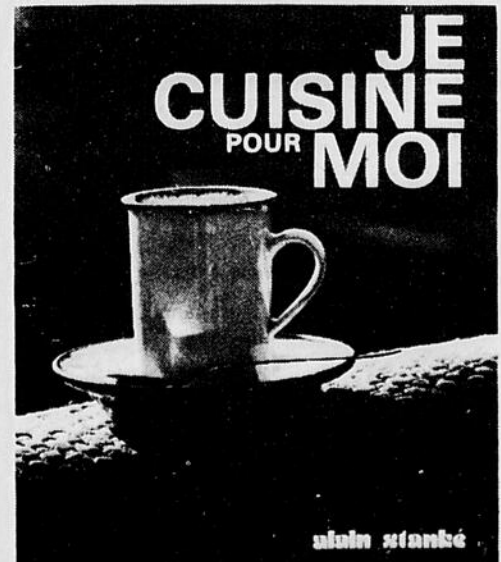
OEUVRE DE CHAIR

Yves Thériault
 Illustrations: Louisa Nicol
 "Une bouffée d'air frais dans l'oeuvre de Thériault." (R. Martel, La Presse) Contes érotiques. Dessins qui réjouissent l'esprit. Un livre à regarder, à lire, à rêver.



LES FILS DU GOULAG

Armand Maloumian
 Peu de livres ont donné une image aussi précise de la vie des "GOULAGS" dénoncée par SOLJENITSYNE. Récit de 88 mois de camps dont 3 à attendre la mort. Une autobiographie pas comme les autres.



JE CUISINE POUR MOI

Mirelle Beaulieu
 Illustrations: Anne Deloumeau
 Vous êtes seul? Pourquoi mal manger? Près de 200 recettes appétissantes qui ne requièrent qu'un temps minimum de préparation.



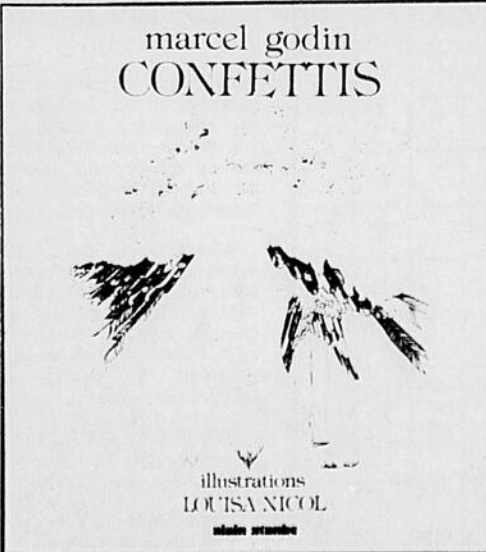
SACHEZ PRÉDIRE VOTRE AVENIR

Edward Edelson illustré
 Tout le monde peut le faire grâce aux lignes de la main, aux rêves, aux dés, aux tarots, aux cartes, aux feuilles de thé, à la boule de cristal, au I Ching. Sérieux et amusant, par le chroniqueur scientifique du New-York News.



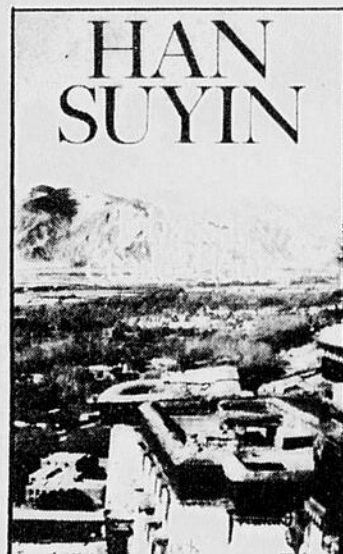
LE STRESS DE MA VIE

Dr. Hans Selye photographies
 Le stress qui mène à la sérénité. Le code de vie du découvreur du stress. Souvenirs, confidences, vérités. La leçon d'une vie, le bilan d'un grand homme de science.



CONFETTIS

Marcel Godin
 Illustrations: Louisa Nicol
 Un recueil de nouvelles allusives et suggestives. Les meilleures pages de l'auteur de "La cruauté des faibles".



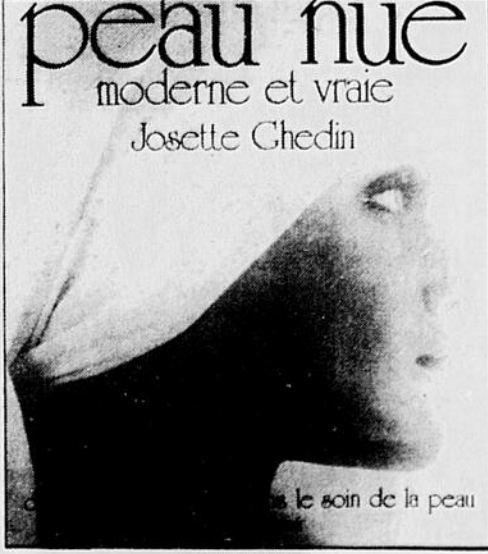
LHASSA, ÉTOILE-FLEUR

Han Suyin photographies
 Le dernier livre de l'auteur du Premier jour du monde, un grand récit de voyage au Tibet par un observateur de premier plan.



MÉDITATION TRANSCENDANTE

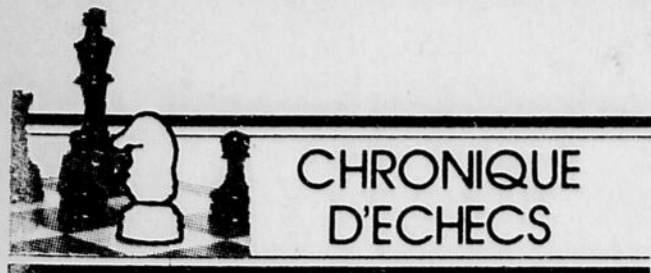
Gary Klang illustrations
 L'enseignement de Maharishi Mahesh Yogi comparé aux autres techniques de libération. Un livre qui transformera votre vie.



PEAU NUE

Josette Chedin
 Peaux sèches, peaux grasses, cicatrices, sexualité et acné, soleil, choix des produits de beauté. Précieux conseils. Dernières techniques. Tout ce qu'il faut faire pour avoir une belle peau.

DE TOUT POUR TOUS



CHRONIQUE D'ÉCHECS

Par: Michaël Gallagher
Benoit Larouche

WASHINGTON REMPORTE LE TITRE

La première année d'activités de la Ligue nationale d'échecs s'est terminée avec un bilan des plus encourageants. Les neuf matches au programme se sont déroulés dans l'ordre et ont fourni du jeu de très haut calibre. Sans plus tarder, voici donc le sommaire de la saison 1976.

NOTE: Le classement est déterminé par les points de match; les points de parties sont utilisés en cas d'égalité.

SUR LE TABLEAU

- Dans un match organisé à Montréal, Camille Coudari a défait Kevin Spraggett par le pointage de 4,5 - 2,5. Ce match mettait en jeu les points comptant pour la cote des joueurs.
- Le champion mondial Anatoly Karpov, a inscrit une victoire décisive au tournoi de Skopje en Yougoslavie. En obtenant une fiche de 12,5 - 2,5, il a devancé confortablement des adversaires tels: Uhlmann, Timman, Reshevsky...
- Le meilleur pointeur individuel dans la L.N.E., cette année, fut Robert Eberlein du Washington. Il a obtenu 7,5 sur 8.
- Cette semaine, nous avons un petit jeu pour nos lecteurs. Il s'agit de deviner le personnage mystère à l'aide des indices que nous allons vous fournir.
 - Champion de l'U.R.S.S. en 1947, 1950, 1951.
 - Dans le tournoi des candidats au championnat mondial, il a terminé deuxième en 1953, 1956, 1959 et 1962. QUI EST-IL...?

PROBLEME DE LA SEMAINE

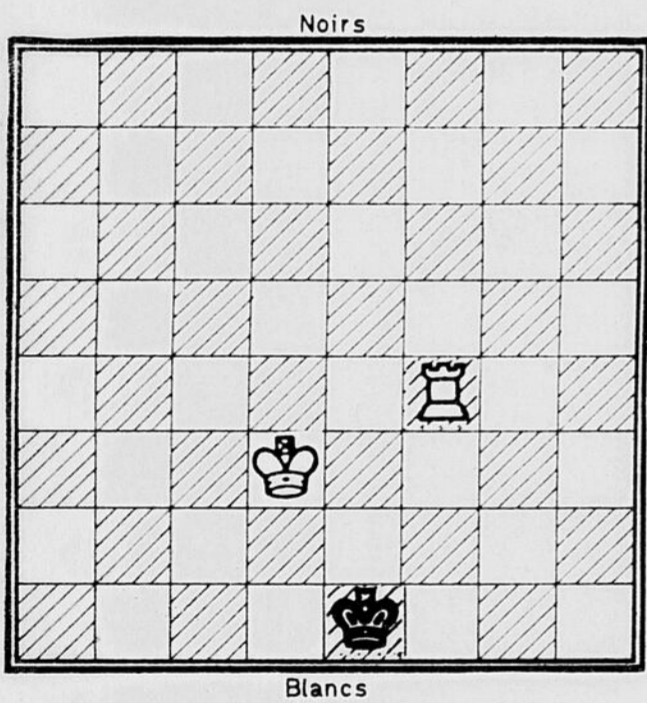
(Réf.: Abrahams Gerald, Chess, teach yourself books).

Blancs jouent et gagnent.
Solution la semaine prochaine...
Réponse au problème de la semaine dernière.
1. Ce4,d2; 2. Cf6, Rh8; 3. Ce7,d1=D; 4. Cg6 MAT.

PARTIE DE LA SEMAINE

SPASSKY — AUTONOMOV (*)

LENINGRAD 1949



Gambit Dame accepté

1. e4,d5; 2. c4,dxc4; 3. Cf3,Cf6; 4. e3,c5; 5. Fxc4,e6; 6. 0-0,a6; 7. De2,b5; 8. Fb3,Cc6; 9. Cc3,cxd4; 10. Td1(a),Fb7(b); 11. exd4,Cb4(c); 12. d5,Cbx5; 13. Fg5(d),Fe7; 14. Fxf6,gxf6(e); 15. Cxd5,Fxd5; 16. Fxd5,exd5; 17. Cd4(f),Rf8; 18. Cf5,h5(g); 19. Txd5,Dxd5; 20. Dxe7*,Rg8; 21. Dxf6,Aban.

(*) Cette partie est tirée de "Modern Chess Tactics" par Pachman aux éditions RKP. Les oeuvres sur le milieu de partie sont, compte tenu de leur grande importance, très rares; les parties commentées qui devraient normalement suppléer à cette lacune sont trop souvent éloignées de la base et inabordables. Les oeuvres de Pachman sont, en ce sens, un outil de grande qualité où on peut apprendre à "lire" l'essence d'une position.

(a) Dès le dixième coup, un clouage apparaît dans la partie, cet élément tactique aura une portée décisive sur le cours de la partie. Noir ne peut défendre le pion dame, puisque après 10...e5; 11. exd4, le pion roi est cloué par la dame.

(b) Ici, il était nécessaire avant tout de jouer 10...Fe7 en préparation du roque.

(c) Du point de vue strictement positionnel, la manœuvre est correcte. Cependant, il est déjà trop tard pour bloquer le pion dame. En le sacrifiant, blanc cloue les pièces noires de trois façons différentes et obtient une attaque irrésistible.

(d) Maintenant, le pion roi noir est cloué par la dame, son Cd5 par la tour et son autre cavalier par le fou. Noir ne peut se débarrasser de ces clouages sans affaiblir gravement ses pions.

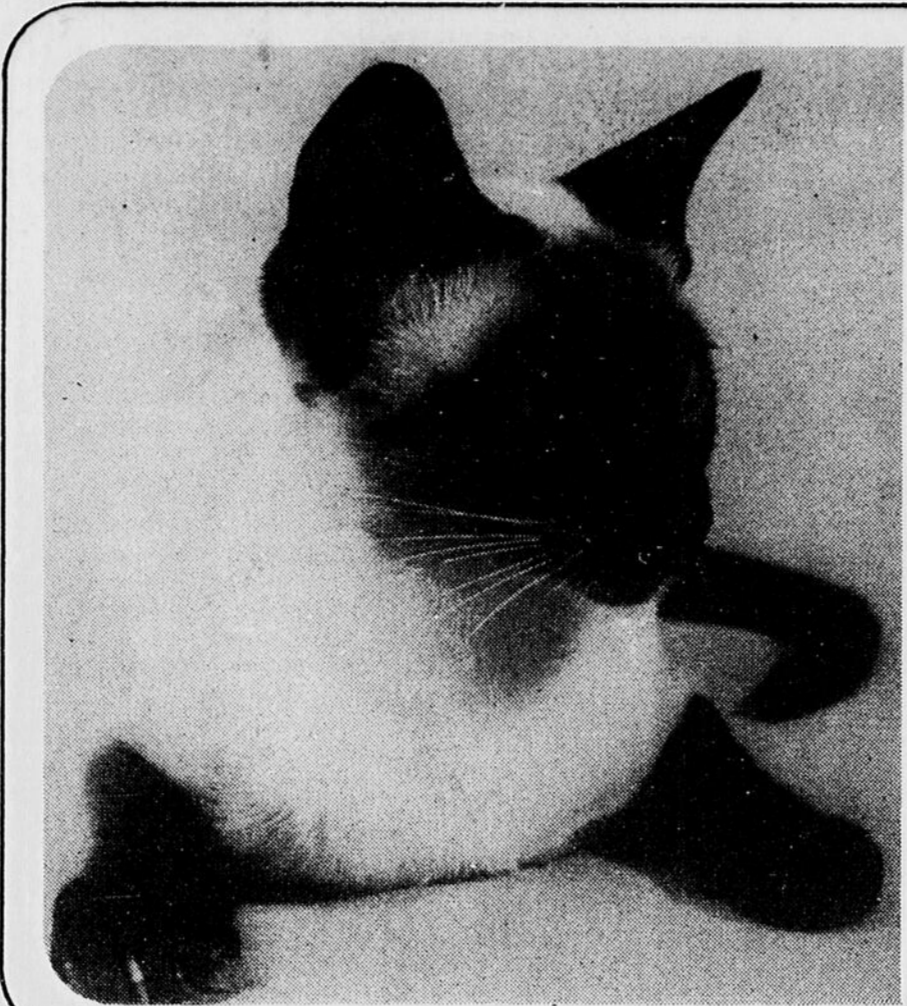
(e) Naturellement pas 14...Fxf6; 15. Cxd5 et les blancs remportent une pièce à cause du clouage sur le pion roi.

(f) Noir est maintenant incapable de compléter son développement puisque après 17...0-0; 18. Cf5 il y a à la fois les menaces 19. Cxe7* et 19. Dg4*. Après les autres mouvements, le clouage sur le Fc7 est décisif; ex. 17...Dd7; 18. Te1,Ta7; 19. Tac1,Rf8 (19...0-0; 20. Cf6); 20. Dh5 suivi de 21. Cf5.

(g) Il n'y a pas de défense adéquate pour les noirs, ex.: 18...Fc5; 19. b4,Fb6 (19...Fxb4; 20. Dg4) 20. Txd5, etc. ou 18...Ta7; 19. De3,Tc7; 20. Dh6*,Re8; 21. Cg7* et gagne.

CLASSEMENT FINAL DE LA L.N.E. 1976...

Club	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Pts match	Pts pile
Washington	xxx	n3	g4,5	n3	g3,5	g4,5	g5	g3,5	g6	7-1	33-15
New York	n3	xxx	n3	g4	g5	g5	g4,5	g3,5	g4,5	7-1	31,5-16,5
Cleveland	p1,5	n3	xxx	g4,5	g2,5	g4,5	g3,5	g2,5	g4	4,5-3,5	26-22
San Francisco	n3	p2	p1,5	xxx	g3,5	n3	g3,5	n3	g3,5	4,5-3,5	25-23
Los Angeles	p2,5	p1	g3,5	g2,5	xxx	n3	g3,5	g4	g3,5	3,5-4,5	22-26
Miami	p1,5	p1	p1,5	n3	n3	xxx	g3,5	g3,5	g4,5	3,5-4,5	21-27
Chicago	p1	p2,5	g2,5	g2,5	g3,5	g2,5	xxx	g4	g4,5	3-5	23-29
Boston	p2,5	g2,5	g3,5	n3	p2	n3	p2	xxx	g4,5	3-5	23-25
Houston	g0	p1,5	p2	g2,5	g2,5	p1,5	p1,5	xxx			19-35



Ca minule...

Le Siamois est probablement le plus populaire parmi les chats de race à poil court.
Les méchantes langues (de chat) disent que c'est un chat féroce, mais ceux qui le connaissent bien disent le contraire.

VOTRE ANIMAL

Il s'attache beaucoup à ses maîtres, exigeant par ailleurs une attention jalouse.
On s'accorde cependant à dire qu'il est méfiant vis-à-vis des étrangers et qu'il peut griffer par réaction

de défense. Il est craintif, mais pas méchant.
A l'opposé du gros chat de gouttières, le Siamois est élancé, avec des pattes fines. La tête est de forme triangulaire, le museau est fin. Les oreilles sont grandes, écartées et bien dressées. La queue est droite et longue.

Les pointes (masque, oreilles, pattes et pieds) sont de couleur intense et varient selon les sortes de Siamois: le "scal point", le "blue point", le "chocolate point", le "lilac point" et le "red point".
Le Siamois est reconnu pour pousser des miaulements fort agaçants lorsque vient la saison des amours... A bon entendeur, salut!

La nuit, tous les chats sont gris

Il n'y a pas que les "chats ordinaires" et les "chats angoras" dans la vie. Le monde félin, c'est un monde à connaître! Si on compte officiellement (Canadian Cat Association), une vingtaine de chats de race, les combinaisons de morphologie de couleur et de longueur de poil sont presque infinies.



C'EST LE PRINTEMPS — Oui, c'est la période où l'on procède souvent à l'achat d'un petit animal domestique, que ce soit un chien, un chat, ou même un animal de ferme. Ce ne sera certainement pas le cas pour le jeune Eric Varhol, de Sherburne, Ontario, qui n'entend pas du tout se faire un ami de cet oison. En Ontario, tout près de Brampton, c'est la saison de la vente des oisons dont le prix varie entre \$0,20 et \$2,75. Vous pouvez quand même choisir une autre sorte d'animal, suivant le goût de vos jeunes naturellement.

monde lorsqu'on peut trouver des façons de distinguer l'un de l'autre. On commence à apprécier tout ce beau monde.

En forme

La forme du chat est une façon de reconnaître un minou parmi d'autres minous.
"Grosso modo", la nature nous a donné deux types de chats:

— ceux qui ont un corps trapu, avec une tête plutôt grosse et arrondie, pensons aux Persans, aux Birmanes, aux Chartreux;
— ceux qui ont le corps plutôt long, avec une tête triangulaire et un nez allongé; prenons pour exemples les Siamois, les Abyssins, les Balinais.

A poil

Si vous voulez vous retrouver encore plus facilement dans la famille des chats, dites-vous qu'on peut répartir les différentes races en deux grandes catégories: les chats à poil court et ceux à poil long. Voulez-vous des noms? En voilà:

— Des chats à poil court: le Chartreux, le

Bleu, l'Abyssin, le Siamois, le chat de l'île de Man, le Burmese, le Rex, le Havana;
— Des chats à poil long: le chat sacré de Birmanie (le Birman), le chat Turc, l'Himalayen, le Balinais.

Apprenez vos couleurs

La nuit, tous les chats sont gris... Mais, le jour, on en voit de toutes les couleurs! Des blancs, des noirs, des bruns, des bleus, des roux, des crèmes! Des unicolores, des bicolores, des tricolores, des quadricolores!

— Quand on s'arrête à la façon dont les couleurs sont présentées, on apprend encore un autre langage:

- des chats marbrés ou "tabby" (rayures ou marbrures sombres bien distinctes);
- des chats mouchetés (taches rondes, ovales ou en forme de rosettes);
- des chats gantés (quand la robe change de couleur aux extrémités des pattes);
- des chats ombrés ou fumés (quand la fourrure a des ombres ou des reflets).

Courrier

Question: On a un chat Siamois d'un an et demi. Son poil de dessus a toujours une épaisse couche d'huile. Est-ce que cela est normal?

R.C. Réponse: Si le poil est vraiment très gras, ce n'est pas normal. Mais, c'est seulement un examen de l'animal qui pourrait permettre de connaître la nature exacte de l'huile dont vous parlez.

Les remèdes peuvent être multiples, allant du simple lavage à la castration.

Il s'agit donc d'un problème particulier auquel on ne peut apporter de réponse sans voir le chat.

J.-P. Robert, Vét.

N.B.: Tous ceux et celles qui auraient des questions à poser concernant leur animal domestique, notre spécialiste se fera un plaisir d'y répondre. Veuillez adresser votre courrier à: Votre animal, Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean, 316, rue Labrecque, Chicoutimi.

MOT MYSTERE

7 lettres cachées

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z
atche	carrot	chabot	chaïr	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot
atose	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	
anchois	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	
aquarium	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	
B	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	
barbotte	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	
brems	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	
C	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	
calmar	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	
cardine	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	
carpe	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	chabot	

La réponse du problème précédent: uire

HOROSCOPE

LE QUINCONCE MERCURE-MARS du samedi vous rendra critique, frondeur, prompt à provoquer des affrontements et des discussions inutiles. Le trigone Soleil-Pluton vous vaudra des idées originales et une grande puissance de réalisation, dit l'astrologie. Chance avec le 3 et le 6.
Anniversaires: Ceux du samedi: Vous aurez de sérieux obstacles à vaincre, mais vos efforts porteront leurs fruits. Ceux du dimanche: Vous vous distinguerez par votre esprit créateur.

NAISSANCES: Celles du samedi donneront des enfants rebelles à la discipline mais généreux et spirituels. Celles du dimanche donneront des enfants inventifs, observateurs et fermes.

BELIER (21 mars — 20 avril) Généralités: Vous aurez l'occasion d'élargir votre champ d'action et vous ferez des rencontres intéressantes. La chance: Attention aux chevaux étrangers. Pénalités: Jolie en famille. Santé: Suivez votre régime.

TAUREAU (21 avril — 20 mai) Généralités: Ne vous dérobez pas à vos obligations familiales, tenez vos engagements. La chance: Misez sur des chevaux connaissant bien le piste. Pénalités: Prenez plus d'exercice. Santé: Détendez-vous.

GEMEAUX (21 mai — 21 juin) Généralités: Vous possédez les atouts nécessaires pour influencer votre entourage d'une façon efficace. La chance: Fiez-vous aux favoris. Pénalités: Préserved-vous des moments de calme. Santé: Détendez-vous.

CANCER (22 juin — 22 juillet) Généralités: Vous ne serez pas disposés à faire preuve de souplesse pourtant votre situation demande de la diplomatie. La chance: Documentez-vous bien avant de jouer. Pénalités: Recevez vos amis chez vous. Santé: Bon tonus.

LION (23 juillet — 22 août) Généralités: N'essayez pas de vous mettre en avant, restez plutôt au second plan. La chance: Faites confiance aux chevaux réguliers et qui connaissent bien le piste. Pénalités:

Allez à la campagne. Santé: Fumez moins.

VERGE (23 août — 22 sept.) Généralités: Vous aurez l'occasion de vous montrer charitable et l'on vous en sera reconnaissant. La chance: Préférez les poids légers. Pénalités: Lisez un bon livre, détendez-vous. Santé: Attention aux refroidissements.

BALANCE (23 sept. — 22 oct.) Généralités: Intéressez-vous à des œuvres philanthropiques, et évadez-vous de la routine. La chance: Groupez-vous avec des amis pour faire votre jeu. Pénalités: Les travaux intellectuels sont favorisés. Santé: Bonne vitalité.

SCORPION (23 oct. — 21 nov.) Généralités: Une personne de votre entourage vous conseillera utilement. La chance: Faites confiance aux grandes écuries. Pénalités: Ne négligez pas vos anciens amis, rendez-leur visite. Santé: Bonne forme dans l'ensemble.

SAGITTaire (22 nov. — 20 déc.) Généralités: Cette journée sera remplie d'imprévus et vous rendra votre bonne humeur. La chance: Vous pouvez augmenter vos mises. Pénalités: Consacrez plus de temps à vos enfants. Santé: Faites des repas légers.

CAPRICORNE (21 déc. — 19 janv.) Généralités: Vous avez intérêt à éviter les sujets de conversation trop épineux. La chance: Vous pouvez faire confiance aux pronostics de la presse. Pénalités: Allez voir un bon film. Santé: Ne faites pas d'excès.

VERSEAU (20 janv. — 18 fév.) Généralités: Votre groupe vous mettra en vedette d'une façon flatteuse pour votre amour propre. La chance: Misez sur des chevaux résistants. Pénalités: Évadez-vous du quotidien. Santé: Prolongez vos heures de sommeil.

POISSONS (19 fév. — 20 mars) Généralités: Votre vitalité et votre bonne humeur seront contagieuses et vous permettront de passer une bonne journée. La chance: Préférez les chevaux les plus rapides. Pénalités: Rencontrez vos amis. Santé: Bonne.

1	C	D	E	S	E	H	B	S	N	E	E	T	C	G	A		
2	F	R	O	B	A	B	P	A	R	P	U	H	E	N	R		
3	B	L	E	R	A	R	L	O	R	A	A	R	C	L	T		
4	E	R	E	V	A	R	D	A	N	B	M	H	O	O	F		
5	G	N	E	T	E	D	C	I	O	O	O	L	R	M	L		
6	G	A	E	M	A	T	E	T	N	I	M	T	A	I	R		
7	E	N	R	L	E	N	T	A	S	E	U	E	T	C	O		
8	O	E	O	D	I	H	Q	E	N	E	H	O	L	E	L		
9	E	S	N	D	O	U	E	U	L	C	R	I	M	A	E		
10	E	D	V	I	R	M	A	N	H	T	I	E	P	U	A	S	P
11	E	A	A	R	I	P	E	E	M	E	R	A	E	R	R		
12	C	R	I	R	E	L	S	O	R	E	I	R	G	I	F		
13	D	U	B	C	U	M	R	E	N	B	R	A	A	E	C		
14	M	M	H	M	H	A	O	E	H	A	E	H	R	C	L		
15	O	E	E	T	O	E	D	V	N	E	C	A	M	I	L		

DE TOUT POUR TOUS

L'énigme du professeur Jissé

Si le beau temps vous remet le coeur en fête, force m'est de constater qu'il ne vous redonne pas nécessairement le coeur à l'ouvrage.

Car les Grosses Têtes sont tombées comme des mouches cette semaine. Non pas que j'aie reçu beaucoup de mauvaises réponses, mais j'ai reçu peu de courrier, soit 64 réponses, dont sept fausses.

Allons, messieurs dames,

les mathématiques, c'est de la logique. A preuve, ce syllogisme que m'adresse un correspondant et que je vous refais sans obligation de ma part:

"La pisse mousse. Or la mousse tache. Donc la pisse tache".

M. Luc Frenette, du 8505 Marseille, à Charlesbourg, m'avis en post-scriptum qu'il ne m'écrira pas de post-scriptum cette semaine. Mais il me prie de

transmettre ses félicitations à Ginny Armstrong, qui signe les dessins que l'on publie dans la chronique. Voilà, Ginny, le message est transmis.

C'est d'ailleurs pourquoi Ginny est mademoiselle meilleure.

Tiens, j'ai envie de vous poser une colle, cette semaine.

Connaissez-vous la différence entre une corneille?

Depuis mercredi de la semaine dernière, nous avons connu un temps splendide, avec pas de soleil du tout, et beaucoup de pluie.

Certes, le mauvais temps est revenu avec son soleil, mais je m'en moque maintenant puisque mes champs sont verts et le foin pousse à vue d'oeil.

Mes vaches en sont ravies. Et Florence aussi, puisqu'elle peut s'adonner à son sport

préféré sur un moelleux tapis d'herbe fraîche.

M. Marcel Mius d'Entremont, ci-devant G.T.O. de Ste-Foy, continue de me faire parvenir des bonnes réponses.

Pour le dernier problème, il est parvenu à la réponse sans même utiliser l'algbre. Ce qui prouve qu'un problème à réponse unique peut quand même avoir plusieurs solutions.

J'ai reçu une lettre datée de Hollywood, et signée du cheval Furie.

une personne du sexe que vous aimez le moins et que j'aime le plus, je fais parvenir ma réponse quand même, qui ne risque rien n'a rien".

Ainsi, vous avez raison, n'en déplaise à mon "boss" qui se voit "pogne" pour payer un trophée de plus, cette semaine.

Incidemment, la fabrication des trophées va son petit bonhomme de chemin et seront prêts à temps pour le party.

Mais je dois encore négocier avec mon "boss" l'impression des diplômes. Quand j'en aurai des nouvelles, je vous tiendrai au courant.

Malheureusement, la réponse est fautive, mais c'est peut-être là un point de vue bien humain sur la logique chevaline.

Je ne vous fais pas languir davantage, j'accorde la Grosse Tête de la semaine à M. Denis Mercier, du 224, rue Notre-Dame, à Rimouski pour sa brillante démonstration géométrico-algèbrique.

Mais j'ai bon caractère, et j'en décerne une deuxième à Mme ou Mlle Pierrette Boudreau, du 436, Val-Jean à Duberger, parce qu'elle m'a écrit, avec sa bonne réponse: "Même si je n'ai pas grand chance d'être élue G.T.O. vu que vous décernez le titre cette semaine à

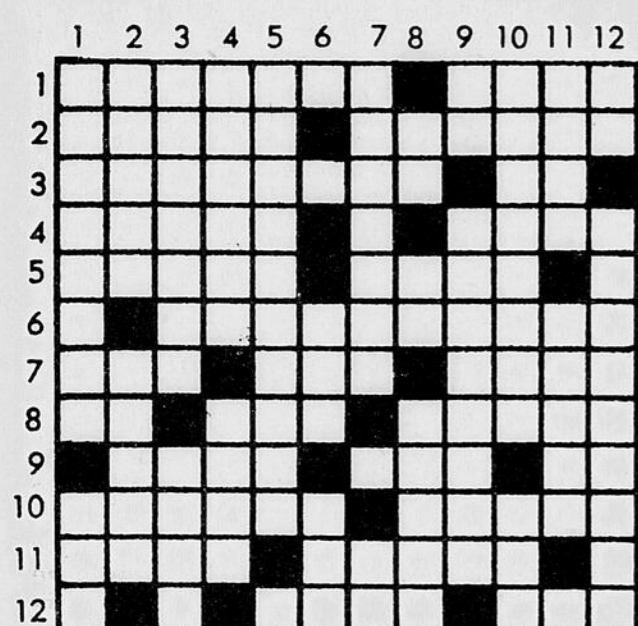
Florence insiste pour que j'aie labourer le jardin, alors je dois de ce fait vous quitter, étant donné qu'il me faut un certain temps pour accrocher la charrue sur mon tracteur à trois roues. Mais je vous laisse le loisir de vous amuser avec les petites Dubois du 13e rang.

Je vous tourloute, ainsi que Florence, et mon facteur itou. Racontez-moi vos découvertes à B.P. 2142, Rang 3, Ouest, Bic. Cté de Rimouski.

JISSE

MOTS CROISES

PROBLEME NO: (6)



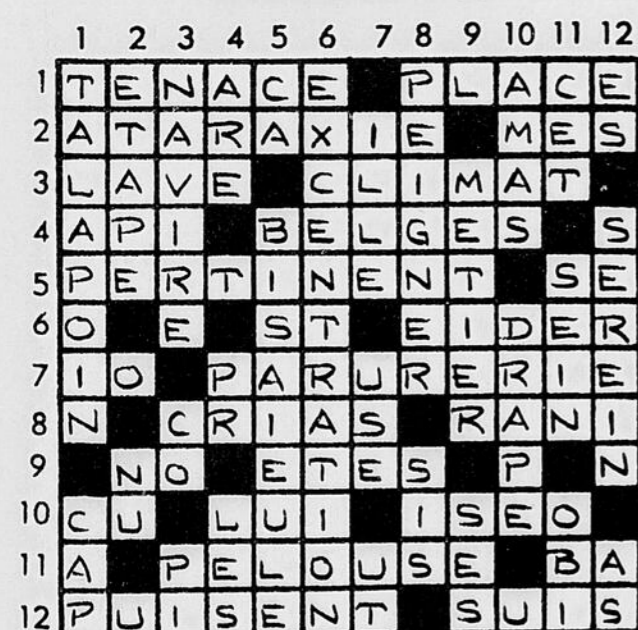
HORIZONTAL

- 1—Attouchement tendre. - Farine détremée et pétrie.
- 2—Espace compris entre deux planchers d'un édifice. - Paroles échangées dans la conversation.
- 3—Natif des pays du Levant. - Obtenu.
- 4—Ce qu'il y a de meilleur. - Foyer de la cheminée.
- 5—Courroie fixée aux mors du cheval, pl. - Montagne de Thessalie.
- 6—Petit groupe de navires ou d'avions militaires.
- 7—Art de lancer. - Epoque. - Gaz rare de l'atmosphère.
- 8—Eminence. - Recueil de bons mots. - Suite de noms.
- 9—Siège étroit et long. - Chemin de ville. - Chiffres romains.
- 10—Prendre un liquide avec un récipient. - Liquide dont on se sert pour écrire.
- 11—Poète grec de l'époque primitive. - Occupe agréablement.
- 12—Un des fils de Jacob. - De bonne heure.

VERTICAL

- 1—Promptitude dans l'exécution. - Nég.
- 2—Espèce de singe d'Amérique. - Remplie, pénétrée.
- 3—Ravager un terrain par des ravines. - Secours, assistance.
- 4—Groupe d'îles de l'extrémité occidentale de la Sicile. - Partie d'un panier.
- 5—Vieillesse des tissus et de l'organisme.
- 6—Gros perroquet. - Coupé court.
- 7—Division d'une action dramatique. - Pron. pers.
- 8—Symb. chim. - Sénior. - Clarté faible ou éphémère.
- 9—Fleuve d'Italie. - Propres à l'âne.
- 10—Sous-classe des plantes dicotylédones dont les fleurs sont dépourvues de corolle. - Adj. dém.
- 11—Bâtiment très élevé, de forme ronde. - Partager par lots.
- 12—En les. - Fait historique important.

SOLUTION DU PROBLEME NO: (5)



BRIDGE

B-4941
AU MOINDRE ESPOIR

Même si les diverses formes de compétitions ne peuvent affecter la valeur des cartes, il n'en est pas ainsi de la stratégie. C'est bien à tort que certains joueurs conservent toujours une même attitude peu importe qu'il s'agisse d'une compétition à points de match ou gouvernée par la marque internationale (IMP).

Tout d'abord une nuance dans les enchères. Si alors que les résultats sont convertis en points de match une manche ne doit pas être recherchée si elle n'offre pas au moins une chance de succès sur deux, beaucoup plus librement elle doit être recherchée alors que vous êtes soumis à la marque internationale. C'est que dans le premier cas si vos revers sont plus fréquents que vos réussites vos faibles marques seront plus nombreuses que vos bonnes et vous terminerez la séance avec un résultat inférieur à la moyenne. Par contre alors que vous êtes soumis à la marque internationale, en considérant que dans tous les cas vous ne vous exposez pas à une chute de plus d'une levée, dès que vous avez au moins une chance sur trois il devient profitable de rechercher une manche. C'est que le gain que vous réaliserez fera plus qu'effacer les pertes subies.

Concernant la stratégie des joueurs en flancs, il y a plus qu'une simple nuance suivant que la compétition est à points de match ou suivant la marque internationale. Alors que les résultats seront convertis en points de match, le premier devoir des joueurs en flancs est la prévention des levées supplémentaires et la chute du déclarant ne sera recherchée que si un tel danger est inexistant. Par contre si les résultats sont soumis à la marque internationale ou que vous êtes en partie libre vous n'avez pas à vous soucier de la possibilité de levées supplémentaires et au contraire vous devez vous accrocher au moindre espoir de faire chuter le déclarant.

Donner: Ouest
Tous vulnérables

Pi- R-D-9-5-4
Co-V-8-7
Ca-D-V-6
Tr- 9-5

Pi- A-V
Co- 4
Ca- A-8-7-3-2
Tr- A-D-10-8-4

N
O
S

Pi- 10-6-3
Co- 6-5-3-2
Ca- 9-4
Tr- 7-6-3-2

Pi- 8-7-2
Co- A-R-D-10-9
Ca- R-10-5
Tr- R-V

Ouest	Nord	Est	Sud
1- carreau	1- pique	1- passe	3- coeurs
4- trèfles	4- coeurs	1- passe	1- passe

Entame: - as de carreau.

Afin de ne pas inciter son partenaire à un changement qui ne pourrait qu'être profitable au déclarant, Est fournit en premier lieu le neuf de carreau. Il est aussi à remarquer que si chez Ouest s'était trouvé un arrêt à l'atout, en ce cas Est aurait pu réaliser une coupe. Comme Ouest fait suivre le trois de carreau, le déclarant se trouve en main par le roi. Afin de prévenir une coupe de la part d'Est, le déclarant se doit de faire immédiatement quatre demandes d'atout. Quelles doivent être vos défausses alors que vous êtes en Ouest?

S'il s'agit d'une compétition à points de match les chances de provoquer la chute du déclarant sont si minimes que votre premier devoir est de prévenir les levées supplémentaires et tout naturellement vos défausses seront trois trèfles. Il est à noter qu'à la première levée le partenaire n'ayant demandé aucun changement de couleur, il est à présumer que le roi de trèfle se trouve chez le déclarant. En limitant le déclarant à la simple réussite de son contrat vous ferez partie du peloton des joueurs en E-O et vous obtiendrez une marque moyenne ou légèrement inférieure. Si cependant vous êtes en partie libre ou en compétition selon la marque internationale, en ce cas vous devez vous accrocher au moindre espoir de faire chuter le déclarant, tout en vous exposant à permettre au déclarant de réaliser une levée supplémentaire, qui en ce cas est d'une valeur négligeable. Comme l'espoir de provoquer la chute du déclarant repose sur la possibilité que le partenaire soit en état de contrôler le troisième pique et puisse ainsi obtenir la main afin de s'attaquer aux trèfles, vos défausses seront donc en premier lieu le valet de pique, puis à la prochaine occasion l'AS de pique! Ainsi alors que par son DIX votre partenaire sera en état de gagner le troisième pique, votre espoir se réalisera et ainsi en acceptant le risque d'accorder à l'adversaire un gain supplémentaire de 30 points, vous aurez converti une perte de 620 points en un gain de 100 points. Comment auriez-vous pu renoncer à une telle possibilité?

Noël Duchesne

L'énigme des mariages Bicois

Dans le 13e rang de Bic, on est un peu loin de la civilisation. C'est pourquoi les cinq soeurs Dubois ont épousé, faute de choix, les cinq frères Brisebois.

On retrouve le même âge pour les deux conjoints au moins chez un couple, mais la différence d'âge entre les conjoints à l'intérieur de chaque couple ne dépasse jamais trois ans. Qui donc est marié à qui?

1. Pauline a 31 ans.
2. Pierre a 27 ans.
3. Les fréquentations de Micheline ont duré 2 ans.
4. Marthe n'a pas épousé Paul, mais elle est plus jeune que son mari.
5. L'époux de Rose a 28 ans.
6. Michel est marié depuis moins de sept ans, mais pas à celle qui a 23 ans.
7. Rémy est marié depuis un an.
8. Celle qui a 25 ans est mariée depuis six ans.
9. Les fréquentations d'un an n'appartiennent pas à celui qui a 32 ans, mais à celle qui a 25 ans.
10. Celui qui a 34 ans a courtoisé sa belle pendant trois ans.
11. Marc est marié depuis 9 ans.
12. Celle qui a 27 ans est mariée depuis cinq ans.
13. Celle qui a 33 ans a étiré ses fréquentations pendant quatre ans.
14. Pierrette s'est mariée un an avant Rose.
15. Rémy a deux ans de plus que la cadette Michaud.

1er juin, date mémorable pour les philatélistes



(Raymond Dubé)

Mardi, le premier juin, marquera une autre date mémorable dans l'histoire philatélique du Canada et des Etats-Unis. A l'occasion de l'exposition philatélique internationale de Philadelphie, Interphil, de chaque côté de la frontière sera mise en circulation par le service postal des deux pays, une émission jumelle à l'effigie de Benjamin Franklin, un personnage trop peu connu, mais qui fait l'objet de la vénération de nos voisins du sud.

C'est un culte qui n'a pas volé, car à l'époque de la révolution américaine, il a joué un rôle prépondérant dans la marche des treize colonies américaines vers l'indépendance. C'est en effet lui qui se rendit en France solliciter l'aide financière et américaine de ce pays, ce qui lui a mérité l'honneur de figurer en compagnie de Vergennes, ministre de Louis XVI, sur le timbre que la France vient elle aussi d'émettre à l'occasion du bicentenaire des Etats-Unis.

On peut se demander à quel titre cet homme figure sur le timbre canadien consacré au rappel de cet anniversaire. Il en a pour-

tant de nombreux. Mentionnons pour commencer qu'au moment de la guerre de sept ans, c'est lui qui se rendit à Londres, demandant une aide militaire plus considérable aux colonies américaines en guerre contre la Nouvelle-France, remportant le morceau en faisant valoir aux Britanniques que celles-ci seraient sans cesse menacées tant qu'on ne changerait pas les Français du sol américain.

Au lendemain de la conquête, au moment de la signature du traité de Paris, alors que les milieux officiels de Londres hésitaient à s'accaparer le territoire de la Nouvelle-France et qu'on semblait dans certains cercles diplomatiques et commerciaux beaucoup plus intéressés aux îles de la Martinique et de Guadeloupe, c'est encore l'intervention de Franklin qui fit pencher la balance. Il publia alors un violent pamphlet où il montra la piètre valeur de ces deux îles comparativement à celle du Canada dont l'avenir offrait pour lui des possibilités illimitées.

Grande-Bretagne. S'explique ainsi la carte de l'Amérique du Nord qui sert de toile de fond au timbre émis conjointement par les deux pays et qui reproduit les premières routes postales nord-américaines.

Ne s'arrêta pas là l'immixtion de Franklin dans la vie canadienne. On se rappelle qu'au moment de la guerre d'indépendance, après la défaite de Montgomery devant Québec, il fit partie d'une délégation chargée de convaincre les Canadiens de se libérer du joug britannique et de grossir les rangs des révolutionnaires américains. Il était alors accompagné du Père Caroll, qui devait devenir par la suite le premier archevêque de Baltimore et de Samuel Chase, représentant du Maryland. Ils passèrent quelque temps à Montréal surtout et retournerent bredouilles, les Canadiens fortement invités par leur clergé à demeurer fidèles à la Grande-Bretagne, refusent de leur sort à celui des colonies américaines.

Ces brefs rappels historiques en disent suffisamment pour justifier la présence de l'effigie de Franklin sur cette émission jumelle. Inutile de plus d'ajouter que Franklin, ce fils d'un fabricant de chandelles, quitta l'école à dix

ans, mais parvint par lui-même à devenir probablement l'Américain le plus cultivé de son époque, puisqu'il parlait le français, l'allemand, l'espagnol et le latin. Ce fut aussi un inventeur. On lui doit l'existence du paratonnerre, ayant appris par lui-même, les principes de l'algèbre, de la géométrie et de la navigation. De la même façon aussi il s'initia à la grammaire et à la logique.

Le courrier

Q. Il y a quelques temps, soit en février ou mars, vous avez eu une chronique dans laquelle vous mentionnez un timbre anglais ayant une lettre renversée qui formait un Q. C'était une erreur. Vous serait-il possible de me donner la date où cela a été publié?

Mme C. N.

R. Cette chronique fut publiée dans Le Soleil du 7 février dernier.

Q. Pourriez-vous me donner une adresse où je pourrais me procurer les oblitérations spéciales dont vous avez parlé dans la rubrique du premier mai?

A. B.

R. Vous pourriez probablement obtenir ce que vous désirez en écrivant à la "Philatelic Sales Division, Washington D.C. 20265."

Q. Quelle est l'adresse du Service philatélique des Postes françaises?

C. N.

R. Un membre de la Société philatélique qui est en relations avec ce service m'a fait remarquer la semaine dernière qu'il est déménagé et que la nouvelle adresse est: Service philatélique des Postes de France, 61-63, rue Douai, 75436, Paris, Cedex 09.

N.B.: Nos correspondants peuvent faire parvenir leurs questions au soin de: Le philatélie, Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean, 316, rue Labrecque, Chicoutimi.



Le temps vous PRESSE,
mais vous désirez
un travail bien fait...
HE BIEN! Venez nous voir.



IMPRIMERIE
**LE PROGRÈS
DU SAGUENAY LIMITÉE**
316 Avenue Labrecque - Chicoutimi
Téléphone: 545-4474

Pour nous VITE et BIEN vont de PAIR.

TIMBRES
SERIES
COMPLETES

Ne courez plus après le dernier timbre de la série. Demandez à recevoir, pour avoir, nos timbres en série complète OFFRE DE LANCEMENT, superbe série complète, obliérée, de Haute-Volta soulignant le bicentenaire américain pour seulement 50 cents. Nos prix vous surprendront généralement, 60% de moins que la valeur au catalogue. Bon choix de sujet et de pays. Hâtez-vous! Le Petit Facteur, C.P. 245, Station Chicoutimi-Nord, Chicoutimi.

LES BANDES ILLUSTRÉES QUOTIDIENNES

LE COWBOY MASQUE



SOURIS MIQUETTE



LA FAMILLE FLOP



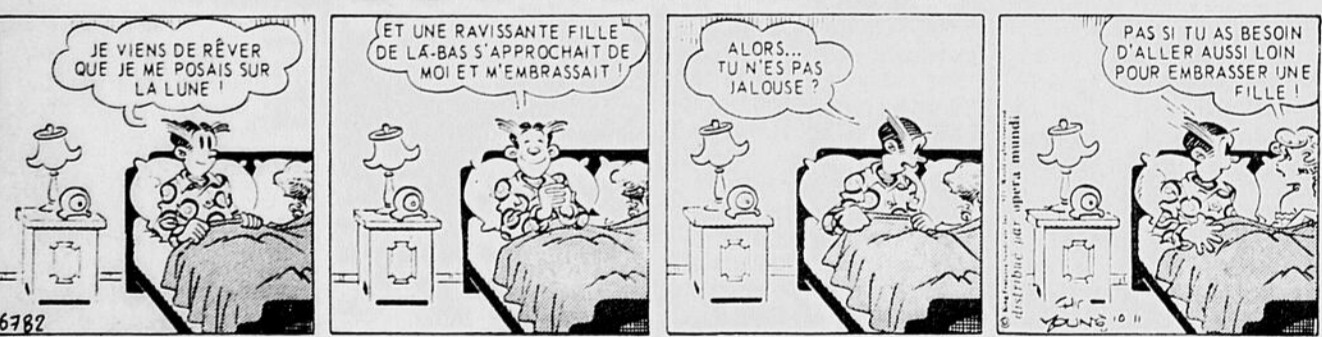
AGENT SECRET



JULIETTE



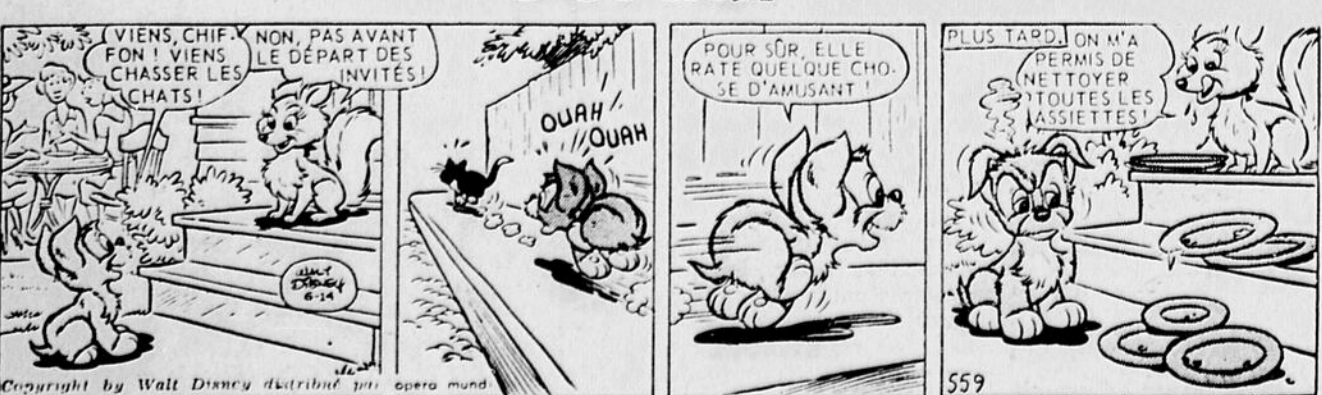
BLONDINETTE



LUC BRADEFER



SCAMP



A l'Assemblée nationale L'Opposition reproche aux libéraux leur absentéisme

QUEBEC (PC) — Pour protester contre l'absence en Chambre de plus de la moitié des ministres du gouvernement Bourassa, vendredi, l'Opposition a refusé de procéder normalement aux travaux parlementaires.

Seulement 12 des 27 ministres étaient présents, et le leader parlementaire du Parti québécois, le député de Maisonneuve, Me Robert Burns, a indiqué que son parti ne poserait pas de questions orales aux ministres pendant la demi-heure réservée à cette fin.

M. Burns a souligné que tous les ministres à qui le Parti québécois avait des questions à poser étaient absents.

Le député créditiste de Rouyn-Noranda, M. Camil Samson, a abondé dans le même sens, en refusant lui aussi de poser des questions. Il a été imité par le député de Beauce-Sud, M. Fabien Roy, du Parti national populaire.

Le leader du gouvernement a soutenu que cette formule était utilisée dans plusieurs autres parlements, notamment à Ottawa.

Pendant que se déroulaient ces discussions, trois autres ministres arrivaient en Chambre et se joignaient à leurs collègues, pour porter à 15 le nombre de ministres présents. Il s'agissait de MM. Georges Vaillancourt, ministre d'Etat à l'Agriculture, Guy Saint-Pierre, ministre de l'Industrie et du Commerce, et Bernard Lachapelle, ministre d'Etat à l'Éducation.

Pendant ce temps, le président des débats, M. Fernand Picard (I—Vau) avait énormément de difficulté à maintenir l'ordre en Chambre.

M. Picard remplaçait en ce vendredi matin le président, M. Jean-Noël Lavoie, et le vice-président, M. Harry Blank, tous deux absents, et l'autre vice-président, M. Robert Lamontagne, hospitalisé.

Absences motivées

Le leader du gouvernement et ministre de la Justice, M. Gérard-D. Lévesque, a expliqué que certains ministres avaient d'excellentes raisons d'être absents.

Ainsi, le ministre de l'Éducation, M. Jean Bienvenue, et le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, étaient retenus à d'importantes réunions dans le cadre des négociations avec le Front commun, a prétendu M. Lévesque.

Quant au premier ministre, fidèle à son habitude, il s'absente le vendredi afin de se retrouver à son bureau montréalais, dans l'édifice de l'Hydro-Québec.

M. Lévesque a repris à son compte la suggestion faite l'an dernier par son collègue, M. Louis-Philippe Lacroix (L'Isle-de-la-Madeleine), pour que les ministres ne soient présents qu'occasionnellement en Chambre, sur une base rotative.

Libéraux

En fin de compte, seuls les députés libéraux ont posé des questions aux ministres présents.

Peu habitués à ce rôle qui est habituellement réservé à l'Opposition, les libéraux ont posé des questions dont les réponses avaient déjà été données la veille.

Ainsi, M. Jacques Veilleux (I—Saint-Jean) s'est enquis de la réglementation du ministère de l'Agriculture concernant les petits abattoirs.

M. Kevin Drummond avait annoncé, jeudi, que cette réglementation avait été suspendue.

Un autre libéral, M. Gilles Bellemare (Rosemont), a demandé où en était rendu le projet de verdure "Un fleuve, un parc", en banlieue de Montréal.

L'avenir de ce projet avait été longuement débattu lors de l'étude des crédits du ministère des Affaires municipales.

Les employés para-médicaux recourent à la grève illimitée

MONTREAL (PC) — Par une faible marge, les employés non professionnels des hôpitaux ont voté, jeudi, en faveur de la grève générale pour appuyer leurs demandes contractuelles dans les négociations avec le gouvernement du Québec.

Les responsables syndicaux qui représentent les 80,000 travailleurs syndiqués des hôpitaux ont annoncé que 65 pour cent des suffrages exprimés favorisaient le recours à la grève illimitée.

Ces travailleurs sont regroupés dans des syndicats affiliés à la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

Le président de la Fédération des affaires sociales de la CSN, M. Renaud Flynn, a révélé que les dirigeants syndicaux se réuniraient durant la fin de semaine pour fixer la date de la grève, probablement dans les deux semaines qui viennent. D'après M. Flynn, les résultats du scrutin sont satisfaisants.

"Ce vote est une manifestation de courage de la part de nos membres, a-t-il ajouté, quand on pense à leurs bas salaires, aux récentes injonctions, aux

lock-out dans certains hôpitaux, aux congédiements et aux suspensions dans les autres, durant les trois derniers mois."

"Avec ce vote, nous prévenons le gouvernement qu'il doit négocier sérieusement avec nous s'il ne veut pas avoir un débrayage général sur les bras", a dit M. Flynn.

Les employés salariés réclament un salaire hebdomadaire minimum de \$165. Le minimum actuel de \$100 par semaine a été acquis au bout de grèves générales dans les hôpitaux, en 1972.

Le gouvernement, qui a lancé une vaste campagne de réclame pour vanter les avantages du travail dans la Fonction publique, a offert de porter ce minimum à \$147.

Parmi les autres demandes importantes des 600 unités syndicales du secteur des Affaires sociales, on compte les conditions générales de travail, les mutations de personnel, les quarts de travail et les primes de fin de semaine.

Eligibilité à l'assurance-chômage Bryce Mackasey désapprouve les récentes modifications

MONTREAL (PC) — Le ministre fédéral des Postes et de la Consommation, M. Bryce Mackasey, semble en désaccord avec le gouvernement quant au bien-fondé des modifications apportées aux conditions d'éligibilité à l'assurance-chômage.

"C'est la première fois que je vois un gouvernement imposer le fardeau de l'inflation aux chômeurs", a affirmé M. Mackasey jeudi, dans une interview accordée à l'issue d'une conférence internationale sur les relations de travail.

Le dernier budget fédéral a porté de 8 à 12 semaines la période durant laquelle une personne doit travailler avant d'être admise à des prestations.

"Je ne sais pas qui bénéficiera de ces changements, mais je sais que ce ne seront pas les travailleurs", de dire M. Mackasey.

"Le gouvernement a pris sur lui d'aider financière-

ment les sans-emploi et il doit assumer ses responsabilités."

Le ministre n'a toutefois pas voulu s'engager plus profondément dans cette polémique, affirmant qu'il "ne pouvait même pas révéler la teneur de son vote au conseil des ministres, à ce sujet."

Plus tôt, dans son discours, il avait traité surtout du rôle important de la jeunesse dans le monde actuel.

"De nos jours, on a l'im-

Dernier hommage rendu à la comédienne Denise Pelletier

MONTREAL (PC) — Environ 2000 personnes étaient massées, jeudi matin, sur le parvis de l'église Saint-Léon-de-Westmont pour rendre un dernier hommage à la comédienne Denise Pelletier, décédée lundi suite à une intervention chirurgicale à cœur ouvert. La cérémonie funéraire, à laquelle tous les amis et camarades de travail de la comédienne ont assisté, avait la solennité d'une ob-

seques nationale.

Les membres de la famille de Mme Pelletier, son époux, Boris Zarov, son fils, son frère Gilles Pelletier et ses parents semblaient très émus des marques de sympathie qui leur ont été transmises.

Dans la foule on voyait plusieurs figures connues. Michel Tremblay, Jean Duceppe, Monique Miller, Marjolaine Hébert, Juliette Huot qui ne parvenait pas à retenir ses larmes, Serge Turgeon, Roger Lemelin, Hélène Baillargeon et le folklorique Allan Mills, Daniel Gadouas, Jeannine Sutto, Roger Garceau, Denis Drouin, le pianiste André Gagnon, Rita Bibeault, Roger Garand, Jean-Pierre Masson, Julien Bessette, le couturier Roger Duhaime, Béatrice Picard, Denise Filiatrault, Paul Guévrement et Aubert Pallascio.

Accueil de 450 personnes à la Maison du travailleur

HULL (PC) — Au cours de sa première année d'existence, la Maison du travailleur de Hull a accueilli près de 450 hommes et femmes à la recherche d'un emploi. Plus de 66 p.c. d'entre eux étaient des travailleurs de 14 à 24 ans.

Ces statistiques sont contenues dans une étude effectuée dans le cadre de l'évaluation annuelle des activités du projet.

Mise sur pied en mai 1975, la Maison du travailleur offre ce service en priorité aux travailleurs de l'île de Hull où le pourcentage de personnes sans emploi est évalué à près de 20 pour cent.

En plus d'accueillir deux fois plus de jeunes que d'adultes, la Maison du travailleur a hébergé trois fois plus d'hommes que de femmes, soit 316 hommes sur un total de 441 inscriptions.

Derrière, dans les bancs, les gens de théâtre, les amis, la famille et les admirateurs étaient silencieux. Ils avaient sans doute la tête pleine de pensées, de tendres souvenirs. A certains moments ils devaient être malgré eux transportés sur la scène ou devant le petit écran. L'immortelle Denise Pelletier était sûrement présente dans l'esprit de chacun.

Dès lundi

La CECO logera une accusation de parjure contre Claude Dubois

par Pierre Beauregard

MONTREAL (PC) — La Commission d'enquête sur le crime organisé recommandera dès lundi que des accusations de parjure soient portées contre Claude Dubois, 39 ans, considéré comme le leader de la célèbre famille montréalaise.

Ainsi en a décidé hier le juge Jean Dutil, avant d'ajourner sine die les audiences publiques de la commission.

"Nous ne vous croyons pas, a déclaré le juge Denys Dionne à Dubois, qui venait d'être confronté aux dépositions faites par plusieurs autres témoins.

"Vous avez démontré beaucoup plus d'habileté que de sincérité..."

En annonçant que l'interrogatoire était terminé, le procureur-chef de la commission, Me Jacques Dagenais a déclaré aux commissaires que le témoin s'était borné à qualifier de "tissus de mensonges ou d'inventions" les allégations de ceux qui l'ont précédé à la barre pour décrire les activités du clan Dubois.

Le juge Dutil a dit être dans l'impossibilité juridique de le trouver coupable d'outrage à la commission, puisque Claude Dubois avait, comme toute, répondu à toutes les questions posées.

"Nous sommes cependant fort insatisfaits de votre témoignage et nous ne pouvons certainement pas dire que vous avez collaboré avec la commission", devait ajouter le président de la CECO.

Un gambler professionnel

Comme ses frères, Claude Dubois a déclaré tirer une bonne partie de ses revenus du "gambling". Il a

cependant ajouté avoir pratiqué un certain temps le commerce de l'usure.

"J'étais le collecteur d'Harry Smith. A sa mort, en 1970, j'ai touché une somme de \$70.000. J'ai également continué le shynlocking à mon compte, mais j'ai cessé graduellement cette activité."

C'est ce genre de revenus qui lui permettait de changer de voiture plusieurs fois par année, de se payer un vaste domaine et d'aller à Las Vegas, à Miami ou en France.

Questionné par Me Dagenais, le témoin devait évaluer ses revenus moyens des dernières années à \$10 ou \$13.000.

Il a nié se livrer au racket de la protection des employés de cabarets, au recel d'objets volés ou au trafic des narcotiques, même si le procureur de la commission lui a fait entendre plusieurs dépositions en ce sens.

Masquée et anonyme comme celle entendue la veille, une ex-prostituée est venue dire qu'elle avait personnellement vu Claude Dubois en possession de quantités importantes de drogues ou de bijoux volés, alors qu'il fréquentait un restaurant de la rue Sainte-Catherine, dans l'est de la métropole.

Dans cet établissement, le "Miss Sainte-Catherine", la police avait installé un dispositif d'écoute électronique.

Le 11 octobre 1975, à 21 h. 21, on interceptait une conversation entre des individus que les limiers identifiaient comme étant Claude Dubois, Donald Lavoie, Alain Charron et un inconnu.

Après avoir entendu cette discussion portant nettement sur le trafic des drogues, Dubois a dit ne pas reconnaître sa voix et ne pas se souvenir d'une

telle conversation.

La guerre des gangs

Plus tard au cours de la journée, le témoin devait nier avoir voulu faire éliminer Claude Ellefsen alias Johnny Hallyday, le chef d'une bande de motards spécialisés dans le trafic des narcotiques.

Me Dagenais lui a alors fait écouter une longue conversation téléphonique entre Jean-Guy Giguère, un caid abattu l'an dernier, et Hallyday.

Au cours de cet entretien, Giguère prévenait Hallyday de ce que Claude Dubois voulait le tuer, de même que son ami Pierre MacDuff et lui recommandait de quitter la métropole.

MacDuff a été assassiné deux semaines plus tard.

Dubois avait admis devant la CECO avoir rencontré Giguère, mais parce que ce dernier aurait voulu savoir où trouver des garçons de table pour une nouvelle taverne.

"C'est lui qui voulait me voir pour ça", a déclaré Claude Dubois.

Amené devant les commissaires, Ellefsen alias Hallyday devait soutenir ne jamais avoir tenu une telle conversation et n'avoir jamais eu l'impression que Claude Dubois voulait le faire éliminer.

"C'était un ami", a-t-il lancé.

L'Hôtel-Dieu vit en otage

— Dr Laurin

QUEBEC (PC) — "L'Hôtel-Dieu de Québec vit en otage, dans un climat de grève ou de grève appréhendée, depuis le 28 mars 1976."

C'est ce qu'affirme le directeur général de cette institution, M. Victorin-B. Laurin, dans un communiqué publié, vendredi, et dont le but est, précise-t-il, de "sensibiliser la population aux périls qui la guettent".

Selon M. Laurin, l'Hôtel-Dieu a subi depuis le 28 mars, deux débrayages illégaux de quelques heures, un débrayage illégal de 24 heures, sept débrayages légaux de 24 heures, et un débrayage légal de 48 heures.

Il souligne que ce centre hospitalier, comme les autres d'ailleurs, est tenu

dans un état de grève ou de grève appréhendée même les jours où effectivement il n'y a pas de grève, puisque le syndicat a déposé des avis de grève pour chacun des jours entre le 6 avril et le 20 juin prochain.

Cet état de conflit entraîne une diminution importante de l'occupation des lits, qui se situe aux environs de 55 pour cent, et un allongement de la liste d'attente, celle-ci passant de 850 à 1414 malades, dont 1039 cas de chirurgie.

Cette attente sera néfaste pour plusieurs d'entre eux qui sont porteurs de maladies évolutives, le tout se soldant par des séquelles ou des traumatismes graves", affirme M. Laurin.



RAISON MAJEURE — Accompagné de son avocat Richard La Haye, Vic Cotroni quitte l'enceinte de la Cour de justice de Montréal car son état de santé ne lui permet pas de comparaître. Son enquête a donc été reportée au 30 juin prochain.

CECO

Le prêt usuraire: l'unique activité illégale de Dubois

MONTREAL (PC) — La seule activité illégale à laquelle Claude Dubois admet avoir participé est le prêt usuraire.

Poursuivant, vendredi matin, son témoignage devant la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO), Claude Dubois a révélé qu'il avait jadis été "collecteur" pour l'usurier Harry Smith. A la mort de ce

dernier, Dubois dit avoir continué de son propre chef à pratiquer l'usure pour cesser graduellement de s'en occuper.

Il a nié catégoriquement être mêlé au trafic de la drogue, à la protection des employés de cabaret et des prostituées ou au recel des objets volés.

En matinée, on a eu droit au témoignage d'une autre

ex-prostituée qui, sous le couvert de l'anonymat le plus total, est venue affirmer que Dubois était un receleur et un trafiquant de drogue.

Deux conversations interceptées par la police ont également été entendues par les commissaires Jean Dutil, Marc Cordeau et Denys Dionne.

Plus tôt dans la matinée, un cardiologue montréalais, le Dr Georges Lachaine, avait déclaré aux commissaires que Vincent Cotroni n'était pas en état de témoigner. Le sexagénaire devra comparaître de nouveau devant la commission le 30 juillet alors qu'on fixera la date d'un autre examen médical.

Vote secret

Le NABET soumet à ses membres la décision de la Commission Pépin

MONTREAL (PC) — Le syndicat représentant les employés des services techniques de Radio-Canada (NABET) a annoncé, vendredi, qu'il recommandera à ses membres de considérer comme une entente contractuelle la décision de la Commission de lutte contre l'inflation (CLI) de réduire à 13 pour cent leur augmentation salariale pour la première année de leur contrat de travail.

précisé qu'en cas de rejet de l'entente par ses adhérents celui-ci serait interprété comme un mandat de grève.

Le syndicat NABET a ajouté que des télégrammes étaient actuellement envoyés aux 2.791 cotisants pour qu'un vote secret soit tenu sur la décision de la CLI, qui s'est prononcée vendredi.

"Nous allons recommander aux diverses sections de considérer ceci comme une entente contractuelle", a déclaré le

porte-parole de NABET, M. Luc Grenier. "Tout autre règlement est trop risqué."

Les syndiqués devraient voter pour ou contre l'acceptation de la décision de la CLI, et les bulletins devraient être retournés au syndicat avant le 3 juin. La compilation des résultats serait effectuée le lendemain, a dit M. Grenier.

"Si les membres votent contre, nous considérons cela comme un mandat de grève", d'ajouter M. Grenier.

Le porte-parole a indiqué que "nous sommes obligés de recommander à nos membres l'acceptation de la décision de la CLI. Devant la loi en vigueur aujourd'hui, nous ne pouvons pas, en tant que syndicat, défier la loi. Il appartient donc aux membres de prendre une décision".

Dans les cas où les syndiqués opteraient pour la grève, a-t-il poursuivi, "nous pouvons toujours nous servir des Jeux olympiques comme champ de bataille".



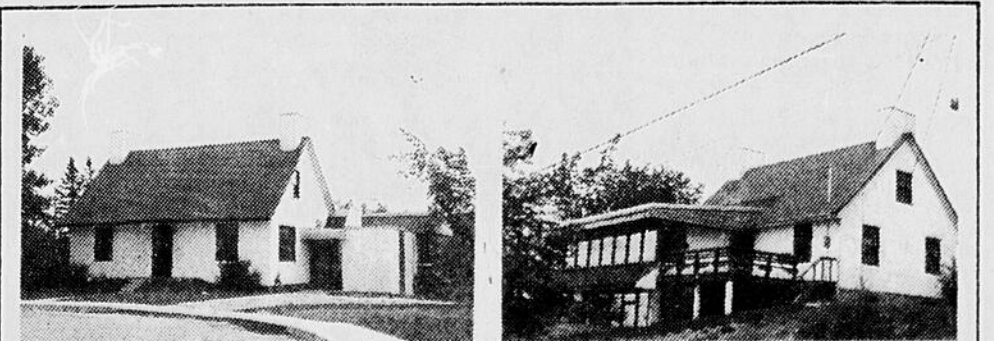
LANCEMENT PROCHAIN — La famille de M. George Szentesy sourit car elle vient de compléter un petit chef-d'oeuvre nautique qui a nécessité plus de 600 heures de travail. Leur merveille flottante mesure 41' de long, 9' de large et pèse 12 tonnes. Les Szentesy sont des Hongrois d'origine qui habitent maintenant à Toronto.

Noyade d'un soudeur

CABANO (PC) — La compagnie Couillard Construction Ltée, de Coaticook, a été tenue criminellement responsable de la mort de l'un de ses employés.

C'est le verdict que vient de rendre le coroner du comté de Kamouraska, le Dr Albert Royer, à l'issue d'une enquête sur la mort de Rénauld Lachance, 24 ans, de Ville Dégelis.

Ce soudeur s'est noyé le 6 avril dernier, quand il a fait une chute dans la rivière Madawaska alors qu'il travaillait sur le chantier de construction d'un pont, à Ville Dégelis, à 130 milles au nord-est de Québec.



Magnifique résidence avec vue panoramique sur le Saguenay et la rivière Langevin, située au 160, Bois-Joli, Rivière-du-Moulin. Aire de plancher fini, 2.800 pi. car., 4 chambres à coucher. Convient pour activités professionnelles ou affaires.

Communiquez directement avec le propriétaire pour visiter sur rendez-vous.

TELS: Résidence: 549-6136
Bureau: 549-8293



L'expérience des spécialistes de CTR et leur connaissance des pneus, ça c'est solide!

Un réseau de 25 services de pneus CTR aux quatre coins du Québec pour vous suivre de près, ça c'est solide!

De la petite voiture au gros camion, la qualité est vitale, chez CTR, et vous roulez solide!

Techniques modernes de rechapage à chaud et à froid

Service de Pneus CTR Ltée



FIRESTONE
MICHELIN
BRIDGESTONE

605, rue St-Pierre, Jonquière 524, rue Price Ouest, Chicoutimi 1654, Boul. St-Ancet, Bagotville
1545, Boul. Talbot, Chicoutimi

ALMA • BAGOTVILLE • CAP-DE-LA-MADELEINE • CHANDLER • CHIBOUAMAU • CHICOUTIMI • DOLBEAU
HAUTERIVE • JONQUIÈRE • LA TUQUE • MATANE • MONTMAGNY • MURDOCHVILLE • N. NREAL • NORMANDIN • PORT-CARTIER
QUÉBEC • RIMOUSKI • ROBERVAL • ST-FELICIE • SEPT-ÎLES • SUDBURY • THETFORD MINES

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including columns for 'Valeur', 'Vies.', 'Haut', 'Bas', 'Fer.', 'Ch.', 'Net.'. Lists various companies like A.G.F., AbbyGlen, Abibi, etc.

Table of stock market data for Toronto, continuing the list of companies from the previous table.

Table of stock market data for Toronto, continuing the list of companies.

Table of stock market data for Toronto, continuing the list of companies.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Valeur', 'Vies.', 'Haut', 'Bas', 'Fer.', 'Ch.', 'Net.'. Lists various companies like Abbi, Abibi, AbigaSt, etc.

BOURSE DE NEW-YORK

Table of stock market data for New York, including columns for 'Valeur', 'Vies.', 'Haut', 'Bas', 'Fer.', 'Ch.', 'Net.'. Lists various companies like ACFl, Adresso, Alcan, etc.

BOURSE DE NEW-YORK

Table of stock market data for New York, continuing the list of companies.

BOURSE DE NEW-YORK

Table of stock market data for New York, continuing the list of companies.

Industrielles Junior

Table of stock market data for Junior Industrial stocks, including columns for 'Valeur', 'Vies.', 'Haut', 'Bas', 'Fer.', 'Ch.', 'Net.'. Lists companies like AmbDb, AmIn, AmN, etc.

MNES ET PETROLES

Table of stock market data for Mining and Petroleum stocks, including columns for 'Valeur', 'Vies.', 'Haut', 'Bas', 'Fer.', 'Ch.', 'Net.'. Lists companies like Accour, Acroil, Baco, etc.

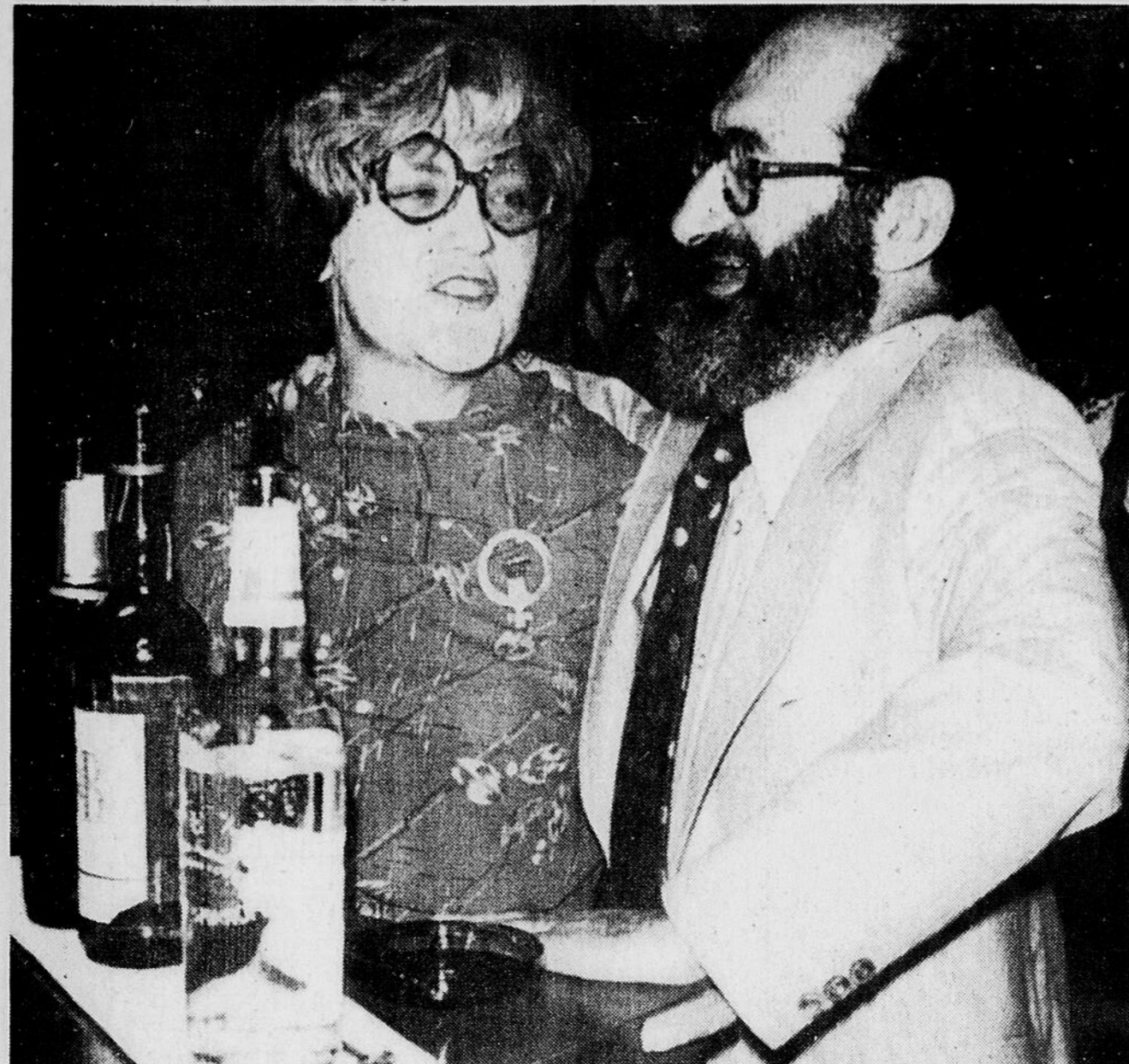
UNITES AU COMPTOR

Table of mutual fund data, including columns for 'Off.', 'Den.', 'AGT Data', 'AlgiStp', etc.

FONDS MUTUELS

Table of mutual fund data, including columns for 'Membres CMFA', 'Assoc.', 'Non Members', 'Membres', etc.

Advertisement for 'La publicité vous informe' with contact information for 'LE BUREAU CONSULTATIF DE LA PUBLICITE AU CANADA'.



AU BÉNÉFICE DE... — Le Dr Henry Morgentaler converse amicalement avec sa biographe Eleanor Pelrine lors d'un dîner-bénéfice donné en son honneur à Ottawa, jeudi soir.

Le comité pour la défense du Dr Morgentaler, avait organisé ce dîner-bénéfice en vue d'aider à défrayer les dépenses encourues suite à la série de procès du médecin.

QUEBEC EN BREF

Sidbec — Saint-Pierre

MONTREAL (PC) — Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, a refusé, vendredi, dans un télégramme d'accorder une entrevue aux dirigeants du syndicat des métallos (FTQ) qui voulaient le saisir de leur version du conflit en cours dans les deux usines de Sidbec.

"J'ai pris connaissance de votre télégramme d'hier par lequel vous sollicitez une entrevue pour expliquer la légitimité des revendications syndicales et votre étonnement devant le lock-out décrété par l'employeur", déclare M. Saint-Pierre.

"Ayant eu l'occasion de m'entretenir à ce sujet avec le ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre, M. Gérard Harvey, je suis raisonnablement satisfait de la volonté de l'employeur de négocier avec les dirigeants syndicaux. Le processus de négociation doit donc suivre son cours et les parties devraient se rencontrer de nouveau sous l'instigation du conciliateur", conclut le ministre.

Coop Ontario — Québec

QUEBEC (PC) — C'est le 1er juin prochain que se tiendra au Lac Beauport, non loin de Québec, la XIIe session de la Commission permanente de coopération Ontario-Québec.

La réunion sera présidée conjointement par M. Jules Brière, sous-ministre associé du ministère des Affaires intergouvernementales du Québec et M. D.W. Stevenson, sous-ministre adjoint principal du ministère du Trésor, des Affaires économiques et intergouvernementales de l'Ontario.

Plusieurs sujets seront abordés au cours de la rencontre.

Québec — contrôleurs

QUEBEC (PC) — M. Jean-Luc Patenaude, de Québec, porte-parole des contrôleurs francophones et seul représentant québécois sur le conseil national de CATCA a accusé le gouvernement d'avoir "troqué la menace de grève de CATCA contre les droits des citoyens québécois".

M. Patenaude n'a pas écarté la possibilité d'une éventuelle désaffiliation des contrôleurs francophones de l'association nationale. Selon lui une plainte pourrait aussi être déposée auprès de la Commission de travail dans la fonction publique.

"Non seulement CATCA ne nous représente pas mais elle dépense notre argent pour nous combattre et combattre les droits des citoyens québécois", a-t-il précisé.

M. Patenaude a soutenu que la CATCA avait dépensé quelque \$25,000 de son dernier budget pour s'opposer à l'implantation du bilinguisme dans les communications aériennes.

"C'est l'équivalent des cotisations de tous les contrôleurs québécois durant un an", a-t-il souligné.

La Canadian Air Traffic Controllers Association compte quelque 330 membres au Québec, dont 270 francophones.

Enquête — meurtre

L'ANCIENNE-LORETTE (PC) — La Sûreté du Québec enquête en collaboration avec la police de l'Ancienne-Lorette pour déterminer les circonstances qui ont entouré la mort d'un homme abattu de plusieurs coups de feu, tôt vendredi matin, dans cette localité de la banlieue de Québec.

La victime a été identifiée comme étant Ralph Couture, âgé d'une trentaine d'années.

Il a été tué de quatre décharges de fusil de calibre .12 alors qu'il venait de descendre de sa voiture et s'appretait à entrer dans un chalet qu'il habitait.

Les enquêteurs ont trouvé sur les lieux quatre douilles vides et un fusil qui semblait neuf.

C'est le cinquième meurtre depuis le début de l'année dans la région de Québec.

Statut de la femme

QUEBEC (PC) — M. Bernard Lachapelle, ministre d'Etat au Conseil exécutif et responsable du Conseil du statut de la femme, a présenté vendredi à l'Assemblée nationale le rapport annuel de cet organisme.

Dans son bilan le conseil constate que ses services sont maintenant rodés et qu'il a établi sa crédibilité auprès des médias, des groupes et associations et de ses répondants dans les ministères.

Au niveau des perspectives, dans ses objectifs à long terme, le CSF concentrera ses actions dans les secteurs social, du travail et de la fonction publique, de l'éducation, de la santé et des communications.

Au Québec

Selon le ministre Denis Hardy le séparatisme n'est pas mort

par Bernard Racine

QUEBEC (PC) — "Il faut être complètement coupé de la réalité, il faut être enfermé dans un monde artificiel pour prétendre que le séparatisme est mort au Québec", a déclaré hier le ministre des Communications Denis Hardy, devant la Commission parlementaire qui étudie les crédits de son ministère.

"Le premier ministre du Canada peut proclamer d'une façon artificielle et désincarnée que le séparatisme est mort, je regrette, mais ce n'est pas vrai..."

"Il ne faut pas parler souvent aux Québécois, il ne faut pas les rencontrer, il ne faut plus avoir d'amis au Québec pour prétendre que l'idée, qu'on appelle cela le séparatisme, la souveraineté ou l'indépendance, qui prévaut depuis quelques années mesurées au cours de notre histoire, qui s'est cristallisée depuis les années 60 et plus particulièrement en 1968 et 1970, que cette idée est morte."

"Ce n'est pas vrai. C'est absolument faux."

Le ministre des Communications répondait alors au député péquiste de St-Jacques, Claude Charron, qui avait avoué que chaque fois qu'il était convoqué par la commission pour étudier les crédits du ministère des Communications, il avait l'impression qu'on l'amène au pied du mur des lamentations.

A peu près rien n'a bougé dans le dossier des communications, avec le fédéral, depuis que le ministère a été créé il y a six ans, a dit M. Charron, "parce qu'il n'y a pas de volonté politique pour régler ce problème, exactement et purement. Il n'y en a pas du côté québécois autrement que pour la trime".

"Le gouvernement s'est toujours servi de cette tribune des communications pour se faire une belle jambe nationaliste, pour se conserver une image et une clientèle... qui peut croire encore qu'effectivement on peut faire confiance à l'équipe Bourassa pour maintenir et défendre l'intégrité des politiques de communications du Québec."

M. Charron a avoué qu'il était non seulement frustré mais écoeuré de discuter de la question.

M. Hardy a répondu qu'il était largement d'accord avec M. Charron sur ce point et que cela ne devait pas surprendre grand monde.

"Je suis aussi fatigué que lui de cette situation... Je suis un de ceux qui sont très fatigués, d'une part, de cette situation, et égale-

ment très inquiet, parce que — c'est là la différence entre vous et moi — je crois encore que l'appartenance à cette fédération est encore ce qu'il y a de mieux pour le Québec.

"Mais devant cette situation qui s'éternise, je crains qu'un jour cela finisse par éclater et que les objectifs du député de St-Jacques et de ceux qui les partagent se réalisent."

Le ministre a ajouté qu'à sa fatigue s'ajoutait aussi l'inquiétude qu'un jour, les choses auxquelles il croit, ne sautent un jour.

"Sur ce point, je ne m'éterniserai pas, je partage et les sentiments et les opinions du député de St-Jacques."

Mais il a ajouté qu'il était faux de prétendre que si le dossier n'a pas avancé, c'était dû à une absence de volonté politique et à la faiblesse du Québec.

"Nous avons affirmé notre volonté politique et nous avons pris tous les moyens pour la faire triompher. Nous avons des dossiers extrêmement bien faits..."

"Nos plaidoyers aux différentes conférences ne pouvaient pas être mieux articulés, on ne pouvait faire plus."

M. Hardy a révélé que dernièrement, Ottawa avait



M. Denis Hardy

démontré une volonté de reprendre le dialogue avec Québec sur le dossier des communications. Le gouvernement du Québec ne peut faire autrement que de prendre acte de cette volonté. "Mais, je ne me fais pas d'illusions," a dit M. Hardy.

"Lac à l'Epaule"

Sérieux examen de conscience du PLQ

QUEBEC (PC) — Le Parti libéral du Québec tiendra un véritable "Lac à l'Epaule" la semaine prochaine, les 4 et 5 juin, au Mont-Gabriel, dans les Laurentides.

L'expression "Lac à l'Epaule" découle de la célèbre réunion que le gouvernement Lesage avait tenue à cet endroit du Parc des Laurentides, à la fin de l'été 1962, pour y prendre la décision de déclencher des élections générales à l'automne de la même année sur le thème de la nationalisation des compagnies privées d'électricité.

C'est ce que rapporte samedi dans sa chronique le journaliste Normand Girard attiré aux quotidiens "Le Journal de Québec" et le "Journal de Montréal". Selon M. Girard la situation politique et sociale qui sévit au Québec serait à l'origine de la décision des dirigeants du parti de faire le point et d'explorer les solutions alternatives, face aux problèmes actuels.

Le chroniqueur écrit: "Il y a d'une part l'attitude du gouvernement face aux revendications des syndicats et au non respect des lois par ces derniers; l'attitude du gouvernement municipal de Montréal persistant à ne pas vouloir assumer sa part du financement du déficit olympique;

L'attitude que le gouvernement du Québec devra adopter dans une quinzaine de jours, à Ottawa, à l'occasion de la Conférence fédérale-provinciale des premiers ministres sur le renouvellement des accords fiscaux, entre les deux niveaux de gouvernement pour les cinq prochaines années.

L'attitude du Québec face à la proposition fédérale de rapatriement de la constitution canadienne de Londres, laquelle doit être énoncée clairement et définitivement au mois d'août, lors de la conférence interprovinciale annuelle des premiers ministres.

L'attitude du Québec face aux volontés manifestées par le gouvernement de Terre-Neuve, d'acheter une plus grande quantité d'électricité produite aux Chutes Churchill.

Cet ensemble de "sujets de fond" suffit à illustrer la nécessité d'une "récollección" comme celle de la semaine prochaine.



CHUT-FM VOUS DONNE DES AILES



Voici les heureux gagnants de 2 VOYAGES CULTURELS Québec-Paris, organisés par CHUT-FM en collaboration avec l'Agence Tournesol et Econair, d'Air Canada.

Dans l'ordre habituel, apparaissent, Réjean Aubry, (Agence Tournesol), Mme Colombe Veilleux, de Dolbeau, gagnante du concours DEVENEZ MEMBRE, Mlle Lise Lapière, de Jonquière, gagnante du concours LES RECRUTEURS et Raoul Bastarache, directeur général de CHUT-FM.

Sur l'amiantose

L'Ordre des ingénieurs produit un piètre rapport

MONTREAL (PC) — Le président de la Commission d'étude sur les dangers de l'amiante, le juge René Beaudry, a reproché, vendredi, à l'Ordre des ingénieurs du Québec le peu de sérieux de son mémoire d'à peine sept pages sur l'amiantose.

"La principale recommandation de ce document veut qu'on confie à des 'ingénieurs-hygiénistes' la responsabilité d'approuver, dans chaque entreprise d'amiante, les procédés de production et les

méthodes d'entretien ou de contrôle des poussières.

"En effet, dit le rapport de l'ordre, la présence d'un professionnel soumis à un code d'éthique qui l'oblige à faire passer avant tout l'intérêt du public et des travailleurs est un premier pas vers une application plus rationnelle des normes édictées."

Les commissaires ont souligné que les 18,000 membres de l'Ordre des ingénieurs ne semblaient pas prendre l'intérêt des travailleurs et du public très au

sérieux pour présenter un mémoire aussi faible. Ils ont aussi rappelé qu'il y a déjà un grand nombre d'ingénieurs à l'emploi des industries de l'amiante.

La seule autre recommandation de l'ordre veut que "les industries et les gouvernements s'unissent pour subventionner la recherche en médecine et en génie, afin de favoriser le développement de l'industrie de l'amiante au Québec, tout en protégeant la santé de nos travailleurs."

Ils méritent un billet de Super-Loto, au concours SUPER ARGENT du QUOTIDIEN

Wildy Fortin, 264, de l'Eglise, Mistassini, Tél.: 276-2919.

Mme Raymonde Dumont, 54, St-Benoit, Chicoutimi-Nord, Tél.: 543-3898.

L. Grenon, 1066, Mgr-Racine, Chicoutimi, Tél.: 543-2919.

M. Ghislain Lavoie, 749, St-Jean, Chicoutimi, Tél.: 545-1141.

Jos Perron, 1104, St-Pascal, Port-Alfred, Tél.: 544-6366.

Mme André Gravel, 795, 1er Rue, de La Baie, Tél.: 544-5750.

M. Joseph Perron, 340, rue Lamarche, Arvida, Tél.: 548-5466.

M. Michel Boivin, 35, des Lilas, Chicoutimi, Tél.: 549-9849.

Mme Arthur Boivin, 2721, boul. St-Jean-Baptiste, Chicoutimi, Tél.: 549-3173.

M. Marcel Laliberté, 144, Ste-Marthe, Jonquière, Tél.: 547-2338.

Mme E. Garneau, 246, Verdun, Chicoutimi-Nord, Tél.: 543-2191.

Mme Bertrand Bluteau, 382, 2ième Rue, Port-Alfred, Tél.: 544-3992.

M. J.-L. St-Laurent, 119, St-Thomas, Jonquière, Tél.: 542-2823.

Mme Gaston Blanchet, 1365, Rousset, Chicoutimi-Nord, Tél.: 543-4208.

Pauline Boucher-Gravel, 79, Brassard, Jonquière, Tél.: 547-7986.

M. Marcel Corneau, 398, Lamarche, Jonquière, Tél.: 547-3560.

M. Rosaire Verreault, 2790, rue Rousset, Chicoutimi-Nord, Tél.: 549-0654.

Mme Lucien Tremblay, 1032, Pelletier, Roberval, Tél.: 275-3572.

Mme S. Laganière, 227, St-Denis, Arvida, Tél.: 548-8535.

Mme Georgette Larouche, 148, Vezina, Chicoutimi, Tél.: 543-6052.

Mme Marcelle Arsenault, 1010, St-Judes, Alma, Tél.: 662-6266.

Mme Normande Vasil, 221, St-Antoine, Arvida, Tél.: 548-6931.

Mme Léo Bouchard, 281, St-Albert, appt 2, Chicoutimi-Nord, Tél.: 543-8765.

Mme René Girard, 348, rue Bellevue, Roberval, Tél.: 275-1337.

M. Claveau, 280, Côte Réserve, Chicoutimi, Tél.: 543-6826.

C'est M. Michel Bergeron, directeur du crédit au tirage, qui a procédé au tirage, accompagné de M. Rémi Vachon, représentant commercial pour Le Quotidien et M. Jean Tremblay, directeur de la publicité, pour Progrès-Dimanche et Le Quotidien. Prochain coupon dans Le Quotidien de lundi.

sur les traces de son frère

Rémi Simard...

Amateurs de conditionnement physique, imitez le jeune Rémi Simard et vous n'aurez jamais plus de problèmes avec votre tour de taille.

Cycliste reconnu régionalement, les talents de Rémi Simard ont déjà franchi les frontières du Québec puisqu'il a ravi le championnat canadien, l'an dernier, à l'âge de 17 ans seulement. Simard estime avoir parcouru un peu plus de 12,000 milles en bécane au cours des trois dernières années. Faut le faire!

Cette saison cependant, Simard a décidé de pédaler uniquement dans la région, un peu par la force des choses puisque son périple de l'an dernier n'a pas été sans faire souffrir son compte en banque.

"L'organisation est meilleure aussi", lance-t-il. "Mais la vraie raison, ce n'est pas tellement ça comme le fait qu'une saison de cyclisme comme l'an dernier coûte passablement cher. La compétition semble définitivement moins forte dans la région mais elle est également moins dispendieuse. Par contre, avec le club d'Alma, nous aurons sûrement l'occasion de courir à l'extérieur de la région."

Simard ne regrette pas la décision d'avoir limité son champ d'action à la région, quitte à faire un retour sur la scène provinciale ou nationale un jour ou l'autre.

"Je ne me plains pas de cette situation. J'aurais l'occasion de travailler en équipe. Puis, à part ça, la rivalité qui existe avec les autres clubs de la région est ben le fun."

Fiche enviable

Malgré son jeune âge, Rémi Simard, relativement menu mais doué d'un sens de la conversation, présente une fiche enviable depuis qu'il a enfourché sa bécane pour la première fois, voilà trois ans de cela.

A l'époque, il avait couronné sa deuxième année d'expérience dans le monde cyclisme en remportant le championnat provincial de la catégorie cadet. A sa première saison chez les juniors, il se classa deuxième aux épreuves comptant pour le championnat provincial mais avec la promesse de faire mieux. Simard a tenu parole en s'appropriant du maillot canadien l'an dernier.

"Je ne pouvais demander mieux. Je me souviens, j'étais assis en bordure du chemin et je pleurais. J'avais atteint le "top"...", sourit Simard.

De fait, cet honneur couronnait plusieurs heures de labeur, d'entraînement difficile et parfois pénible sans trop de récompense.

Conscient que le cyclisme exige beaucoup, peut-être même trop à l'occasion, Simard s'est imposé maints sacrifices pour arriver à ses fins.

"Tu sais, un championnat, c'est beaucoup d'honneur mais il ne faut pas compter là-dessus pour faire de l'argent. Il faut aimer vraiment ça. L'an dernier, je me couchais à neuf heures le soir pour me lever à sept heures le matin. Jusqu'à midi, c'était l'entraînement. Les succès d'un gars sont conditionnés à son régime de vie", explique Simard.

Compétitionnant maintenant dans la catégorie senior, Simard envisage de meilleurs jours, du moins sur le plan financier. "Si un gars s'entraîne sérieusement, il peut soutirer quelques bénéfices chez les seniors mais encore là, il faut travailler fort."

Stimulé par son frère

En quelque sorte, Rémi Simard suit les traces de son frère André qui n'a plus besoin de présentation. Rémi rendra d'ailleurs hommage à son frère à un certain moment.

"André a toujours dit que j'étais meilleur que lui. Lui aussi, en 1971, il a remporté le championnat canadien. J'ai pris la relève. Ça



fait toujours plaisir lorsqu'on te parle de ton frère quand tu viens de gagner le championnat canadien", relate-t-il.

Rémi se défend bien de s'être créé une réputation sur le dos de son frère. "Ça ne me fait rien d'être comparé à André mais je ne me suis pas servi de son nom pour faire le mien. D'accord, André a toujours été une sorte de stimulant pour moi."

Il n'ambitionne d'ailleurs pas de s'attaquer au palmarès de son frère aîné. "En aucun temps, j'ai voulu le "passer". Je vais donner le meilleur de moi-même et nous verrons ensuite les résultats", allègue Simard.

A l'instar de son frère, Rémi aimerait bien s'expatrier en Europe pour pratiquer sa discipline favorite. "Oui, j'aimerais ça mais je prendrai cela comme ça viendra", dit-il.

La présente saison s'annonce plus difficile que les précédentes, figurant maintenant chez les seniors. "Peut-être une saison décisive dans mon cas. Je sais fort bien que ça ne marchera pas toujours comme je le voudrais mais je calcule que ce sera une année d'apprentissage."

De toute façon, Simard n'ambitionne pas une carrière, loin de là. "Pour le moment, je pratique ce sport parce que je l'aime. J'aban-

donnerai ma bicyclette lorsque je n'aimerai plus ça. Je pratique plusieurs sports mais je demeure fidèle à ma bécane. La preuve, j'ai pédalé 3,800 milles l'été dernier..."

Texte de

Pierre Raymond

OLYMPIQUE

Mao Park sait contrôler ses émotions

"Pour remporter une médaille aux Olympiques, il nous faut battre la Hongrie et le Pérou, déclare Mao Park, le Sud-Coréen imperturbable et de petite taille qui est l'entraîneur de l'équipe féminine de volley-ball au Canada. Et nous avons de bonnes chances de battre ces équipes."

Park admet implicitement que les Canadiennes ne battront probablement pas les Japonaises, l'autre équipe dans le pool A, aux Jeux de Montréal. Le Japon, qui a remporté sa première médaille d'or pour le volley-ball aux Olympiques de 1964, ainsi que l'Union soviétique, qui a gagné en 1968 et en 1972, ont de bonnes chances d'être encore une fois les finalistes.

Si le Canada peut éviter d'être éliminé, il devra probablement faire face aux Soviétiques dans les demi-finales. Et même s'il perdait, il aurait encore une chance de remporter la médaille de bronze, peut-être contre la Corée du Sud, l'Allemagne de l'Est ou Cuba.

Les Canadiens ont battu le Pérou à Vancouver avant les Jeux panaméricains, l'automne dernier, avant d'être battus eux-mêmes par la même équipe aux Jeux de Mexico.

Mais de là, ils sont allés en Hongrie en avril pour

la coupe Savaria, et y ont battu l'Union soviétique, l'Allemagne de l'Est, la Hongrie et la Bulgarie. Ils n'ont été battus que par Cuba, ce qui place le Canada au rang de puissance relativement nouvelle dans le volley-ball féminin.

Ce sont les Chimos de Vancouver qui ont formé le noyau de l'équipe nationale créée en 1974, et cette dernière s'est améliorée considérablement depuis qu'elle s'est classée en 11ème place aux épreuves de championnat mondial en 1974.

"Les filles sont jeunes et enthousiastes, et elles font un effort vraiment formidable", de dire Park. Selon lui Mary Dempster, âgée de 21 ans, de Winnipeg, est celle qui a fait le plus de progrès; il ajoute qu'Audrey Vandervelden, 22 ans, de Vancouver, et Patti Olson, 18 ans, de Calgary, ont également fait très bonne figure l'année dernière.

Betty Baxter, 24 ans, d'Olds, en Alberta, est une joueuse de première importance en raison de son expérience et de son habileté.

Carole Bishop, 27 ans, de Vancouver, était à peu près inconnue jusqu'au moment où Diane Murray, de Vancouver, a été forcée de quitter l'équipe pour subir une opération. Diane est maintenant un des meilleurs espoirs de l'équipe.

"Les fruits de notre entraînement commencent à paraître, déclare Bishop. Nous nous considérons

maintenant comme une équipe forte. Le fait d'avoir battu la Hongrie nous donne un important stimulant pour les Olympiques."

Parce que Park est un Sud-Coréen, le gouvernement hongrois lui a refusé un visa pour le tournoi d'avril. C'est l'entraîneur adjoint, Jim Bjerring, de Vancouver, qui s'est occupé de l'équipe.

"C'est un signe de notre maturité que nous ayons pu jouer aussi bien sans Mao, déclare Baxter. Nous devrions être encore plus fortes puisque nous aurons notre arme secrète (Park) avec nous aux Olympiques."

Ian Stoddart, directeur administratif de l'Association canadienne de volley-ball, déclare: "Les problèmes financiers semblent passer au second plan, particulièrement dans l'équipe des femmes." Il dit que cet esprit a pris naissance à l'époque où Vic Lyndal était l'entraîneur des femmes, de 1970 à 1972. "Il était déterminé à faire ce qu'il voulait, et personne ne pouvait l'en empêcher. Il n'acceptait aucune excuse, et administrait l'entraînement comme il l'entendait."

Art Williams, son adjoint, prit sa succession et perpétua la tradition jusqu'en janvier 1974, alors que Park fut engagé.

Park, qui a été l'entraîneur de l'équipe sud-coréenne aux Olympiques en 1968 et qui, plus tard,

s'est installé aux Etats-Unis pour achever de finir ses cours au collège Pepperdine, près de Los Angeles, avait été l'entraîneur de l'équipe féminine américaine avant de venir à Vancouver.

Pendant les parties, il semble presque impassible. "J'essaie de ne pas me laisser emporter. Il y a trop de choses à oublier. Il faut toujours surveiller l'autre équipe. Parfois je me fâche contre les joueuses, mais pas aux compétitions."

Park, dont le salaire et les frais de déplacement sont payés par la Fondation O'Keefe, déclare ne pas être entièrement satisfait du financement de l'équipe, mais il concède que les choses se sont améliorées depuis que les fonds viennent presque tous du Plan des Jeux.

Une des choses qui font la force de l'équipe, c'est la confiance que ses membres placent dans Park. "L'équipe féminine commence à être très forte, dit Stoddart. Elles ont surmonté divers problèmes. L'attaque dans le style Park est maintenant en pleine vigueur. Un jour, l'équipe pourra battre n'importe quel pays."

"Les membres de l'équipe adorent Park. Il leur a donné confiance en elles-mêmes, et dans leur capacité de gagner—c'est un grand pas d'accompli pour des athlètes canadiens."

DOSSIER

Stanhouse victime de six points

Les Expos rabroués par les Phillies

PHILADELPHIE — Dave Cash et Mike Schmidt ont produit deux points chacun et Ron Reed a lancé de brillante façon en relève hier soir quand les Phillies de Philadelphie ont écrasé les Expos de Montréal 10-3 dans la Ligue nationale de baseball.

Les Phillies en étaient à leur 14e victoire au cours de leurs 17 derniers matchs.

Reed a été envoyé dans le match à la cinquième quand deux coureurs étaient sur les sentiers. Il a retiré trois frappeurs d'affilée et a finalement remporté sa troisième victoire en accordant deux coups sûrs par la suite. Il a enregistré un retrait au bâton et n'a pas donné de but sur balles.

Les Phillies ont marqué six points grâce à cinq coups sûrs à la deuxième manche, infligeant à Don Stanhouse sa première défaite de la saison.

Bobby Tolan a entrepris la deuxième avec un but sur balles et a été poussé au troisième par le double de Jay Johnstone.

Garry Maddox a été sauté sur un jeu facultatif quand Tolan a été retiré en tentant de se rendre au marbre. Dick Allen a suivi avec un double dans la droite poussant Johnstone au marbre et Maddox au troisième.

Bob Boone a ensuite reçu un but sur balles intentionnel pour remplir les coussins. Mais le partant Tom Underwood a déjoué les calculs des Expos avec un simple dans la droite, produisant un point.

Cash a suivi avec un simple au centre, poussant Allen et Boone au marbre. Larry Bowa a frappé dans un jeu facultatif avant que Schmidt ne produise le cinquième point avec un simple, chassant Stanhouse du monticule. Fred Scherman a mis fin à la manche en retirant Johnstone sur trois prises après qu'une erreur eut permis aux Phillies d'inscrire un autre point.

Les Expos avaient pris les devants 2-0 à la première. Pepe Mangual a obtenu un but sur balles, avolé le deuxième et a marqué quand Jerry White a obtenu un simple.

White s'est rendu au deuxième sur le relais au marbre et a marqué quand Gary Carter a obtenu un simple. Les Phillies ont riposté avec deux

autres points à la sixième. Johnstone a produit un de ces points quand il a obtenu un but sur balles quand les coussins étaient tous occupés et Maddox a produit l'autre avec un ballon-sacrifice. Les Phillies ont marqué deux autres points à la septième, suite à une erreur et un ballon-sacrifice.

Il n'y avait aucun retrait et je ne voulais prendre aucun risque", de dire Danny Ozark qui a remplacé le gaucher Underwood.

Questionné à savoir s'il avait l'intention de faire commencer un match à Reed, Ozard a répondu: "Peut-être, si jamais nous sommes pris avec trois programmes doubles en autant de jours. Gary Carter, qui n'avait réussi qu'un coup sûr en 25 présences au bâton avant le match d'hier, a secoué sa léthargie avec deux en quatre.

Dave Cash a porté à huit sa série de parties consécutives avec au moins un coup sûr et Mike Schmidt à sept.

Une chance que Greg Luzinski ne jouait pas. Il frappe pour .283 et occupe le deuxième rang chez les Phillies pour les circuits avec six et les points produits avec 28.

Quant à Boone, il a obtenu 12 coups sûrs dans ses 20 dernières présences au bâton en six parties pour une moyenne de .500.

Le nouveau venu des Expos, Dunning, a été accueilli par un double et ce, sur son premier lancer.

C'était la troisième fois cette saison que Philadelphie marquait six points dans une manche et la quatorzième fois qu'ils envoyaient tous leurs frappeurs au bâton dans la même manche.

Un coup d'oeil quotidien sur les sommaires est suffisant pour faire réaliser à tout connaisseur que Philadelphie n'est pas en tête de sa division à cause du hasard. Ouf! Quelle équipe!

Après la défaite des Phillies en neuvième manche contre les Mets jeudi soir, c'est Dave Cash qui disait: "C'est une défaite difficile à avaler. Cela nous prouve tout simplement que nous sommes humains et que tout peut survenir dans le baseball.

Nous saurons bien entreprendre une autre poussée victorieuse demain," Don Stanhouse a été le plus dure-

ment touché donnant cinq coups sûrs, six points et deux buts sur balles en une manche et deux tiers.

Le receveur des Phillies s'est rendu

sur les sentiers cinq fois. Il a obtenu un double et un simple, et trois buts sur balles, dont deux intentionnels. Il a croisé le marbre deux fois.



Cuck Taylor... dans les mineures par sa propre faute

Stinson trouve le temps moins long avec les Royals

KANSAS CITY (UPI) — Bob Stinson tente depuis quelques années de lutter contre l'image qu'il donne aux amateurs de baseball, soit celle d'être un receveur substitué uniquement.

Depuis déjà six ans, Stinson joue le rôle de second violon au sein de différentes équipes et il pourrait discuter longuement de la frustration qu'engendre un tel rôle. Mais il accepte tant bien que mal cette situation.

"Comme tout le monde, j'aime jouer le plus de matches possible. Je n'ai jamais accepté d'être le receveur numéro deux. Mais il faut se faire une raison. Ce n'est jamais toi qui décides, lorsque tu endosses un uniforme de baseball. Je tente de me conserver dans la meilleure forme possible. Si Whitey Herzog me fait signe, il sait très bien que je serai prêt à faire face à la musique", de dire Stinson.

Stinson ne joue peut-être pas régulièrement, mais il possède le don de s'illustrer lorsque le receveur régulier a le malheur de se blesser. Lorsque le receveur des Royals de Kansas City, Buck Martinez, s'est blessé à une main, il y a une semaine, Herzog n'a pas hésité à faire appel aux services de Stinson.

Il a officié pendant six matches et les Royals ont décroché cinq victoires pour s'accaparer du premier rang de la division Ouest de la Ligue américaine. Surnommé "Scrap iron" par ses coéquipiers, l'ancien receveur des Expos de Montréal a réussi à maintenir une moyenne de .263 et il ne fut retiré sur des prises qu'en 15 occasions sur 111 apparitions au bâton.

"Avec les Expos de Montréal je n'ai jamais eu la chance de décrocher le poste régulier de receveur. Au début j'étais derrière John Boccabella. Par la suite, Barry Foote et Gary Carter ont fait leur apparition. C'est à ce moment que j'ai pris conscience que ma carrière avec les Expos tirait à sa fin."

"Avec les Royals, la situation est différente. Je sais bien que Buck Martinez est le numéro un de l'équipe. Toutefois, je sais que le gérant a pleine confiance en moi et cela m'empêche de me porter au découragement", de poursuivre Stinson.

"Je sais également que je pourrai recevoir les offres de nos lanceurs pendant plusieurs matches d'ici la fin de la saison, même avec le retour de Martinez. Le plus intéressant de l'affaire, je possède de bonnes chances de porter l'uniforme qui gagnera le championnat de sa division. Je n'ai jamais eu cette chance et je sais que les Royals forment présentement l'équipe à battre pour tout raffler."

"De plus, avec mon expérience je peux déceler certaines erreurs de nos lanceurs même si je suis sur le banc. Ce sont des erreurs techniques que Martinez et Herzog ne peuvent voir dans le feu de l'action. Entre les matches, je rédige un petit rapport à l'intention de Herzog. Ainsi, je me sens beaucoup plus utile que si je demeurais assis sur le banc à mâcher de la gomme et me tourner les pouces", de conclure Bob Stinson.

AU LOS ANGE

Les Cardinals de St. Louis et les Indiens de Cleveland ont conclu une transaction au niveau des mineures.

Les Cardinals ont acheté le contrat du voltigeur Nellie Garcia du club Toledo, filiale du Cleveland dans la Ligue internationale, et ils ont vendu le contrat du lanceur droitier Cardell Camper qui était avec le club Arkansas, réserve du St. Louis.

Le receveur Cliff Johnson, des Astros de Houston, a réintégré les rangs de l'équipe hier à Atlanta après avoir manqué les trois derniers matches à cause de maux de tête.

Des examens médicaux ont révélé que Johnson souffrait d'une infection due à un virus qui a touché son système nerveux.

Johnson montre actuellement à sa fiche une moyenne de .200 au bâton, cinq circuits et 16 points produits.

Mike Torrez, qui avait connu un mauvais début de saison avec les A's d'Oakland, possède maintenant une fiche de 5-5. C'est un peu la marque de commerce de ce lanceur de totaliser autant de victoires que de défaites. Reste que Torrez manque aux Expos et qu'il était un précieux actif pour cette équipe.

L'instructeur des Cubs de Chicago semble satisfait de la première victoire de Steve Renko avec sa nouvelle équipe. Au sujet de Renko, Jim Marshall déclare: "Son habileté, son âge, sa maturité, sa confiance et sa façon professionnelle d'affronter les choses ajoutera de la profondeur à notre personnel". Pauvre Marshall, il a bien le droit de rêver.

Il est étrange de retrouver aux deux premiers rangs de la division Ouest de la Ligue américaine les équipes du Texas et de Kansas City alors que les A's d'Oakland sont en cinquième position. Il appert que le départ de Reggie Jackson, qu'on considérait comme un leader dans l'équipe de M. Finley, a grandement nui à l'esprit des joueurs du Oakland.

Les Padres de San Diego qui tiraient de la patte depuis leur admission dans la Ligue nationale, reprennent du poil de la bête cette saison. Les Padres sont allés chercher quelques bons vétérans qui ont rehaussé le calibre de jeu et les assistances sont meilleures que jamais à San Diego. Il faut dire que les performances éblouissantes du lanceur Randy Jones y sont pour quelque chose puisqu'à sa dernière apparition au monticule, 34,000 personnes ont assisté à la rencontre.

Peu d'experts prévoyaient un début de saison aussi fracassant pour les Dodgers de Los Angeles alors qu'on concédait assez facilement le championnat aux Reds. Avec les Dodgers, plus ça change, plus c'est pareil. Les dirigeants de cette équipe ont toujours su rebâtir à temps tout en conservant un calibre qui les fait se maintenir dans les premières positions.

Pour un homme qui souffrait de spasmes musculaires au dos, tellement qu'il pouvait difficilement se tenir debout, Ferguson Jenkins a lancé tout un match. Jeudi dernier, il n'a accordé que quatre coups sûrs aux Brewers dans un gain de 2 à 1 des Red Sox. La douleur était telle que Jenkins a dû s'asseoir durant cinq minutes à la septième manche.

Taylor pense encore aux majeures

DENVER (UPI) — Le vétéran-lanceur Chuck Taylor a été trimbalé des ligues majeures aux ligues mineures durant la plus grande partie de sa carrière professionnelle de 15 ans, mais il n'en tient pas

rancune et croit qu'à 34 ans il peut effectuer un retour.

"Je ne pense pas que ce qui m'est arrivé soit l'effet du hasard" a déclaré Taylor qui a été envoyé par les Expos de

Montréal dans une ligue mineure avec les Bears de Denver cette saison. "Je crois que tout est de ma faute. Quand il vous font faire la navette comme à moi, c'est parce que vous ne faites pas le travail pour lequel on vous paie."

Taylor, qui a commencé sa carrière professionnelle en 1961 après avoir été repêché par St. Louis, a déclaré que son stage dans les mineures préparait son retour dans les grandes ligues. "Je pense que je peux lancer encore", affirme Taylor avec l'accent rauque du sud. "Et je crois que je suis en mesure d'aider n'importe quelle équipe".

Taylor, joueur-instructeur pour les Bears de l'Association américaine, a passé six ans avec les clubs fermes du St. Louis après avoir été repêché et plus tard il fit un stage de deux ans avec une équipe de calibre AA à Houston avant de parvenir aux majeures en 1969.

Les Cardinals avaient fait appel au longiligne lanceur, lui donnant ainsi la chance espérée pendant si longtemps. "J'avais passé huit ans dans les mineures. J'étais sur le point d'abandonner quand, en 1969, j'ai connu une bonne saison dans les mineures, gagnant 20 parties."

"J'étais enfin devenu un lanceur et non pas un 'garrocheur' quand St. Louis me fit graduer."

Mais les rêves de Taylor furent éphémères. Son stage avec les Cardinals ne dura que trois ans à cause de performances sans éclat. Les Cardinals l'échangèrent aux Mets de New York qui, un an plus tard, vendait son contrat aux Brewers de Milwaukee. Il demeura un an avec les Brewers et fut retourné aux mineures en 1973.

Umbarger, qui a été aidé de plusieurs beaux jeux défensifs, a mérité son deuxième blanchissage, de la saison, conduisant les Rangers à leur troisième victoire d'affilée. Il a porté sa fiche à 5-3.

Dans la Ligue nationale Joe Morgan et George Foster ont cogné des circuits de trois points tandis que la recrue Pat Zachry demeurerait invincible avec une performance de cinq coups sûrs alors que les Reds de Cincinnati bombardaient Don Sutton et Mike Marshall en blanchissant les Dodgers de Los Angeles 9-0.

La victoire a permis aux Reds de s'approcher à moins d'une partie des Dodgers, installés au premier rang dans la division Ouest, de la LN.

Morgan, de retour au jeu après une semaine d'absence, a couronné une poussée de quatre points dès la première manche, en plus de cogner un triple aux dépens de Marshall.

Les Reds ont compté quatre points, dont trois sur le circuit de Foster, aux dépens de Marshall dans la 7e.

Johnny Bench a mis fin à une léthargie au bâton avec trois coups sûrs, dont un circuit dès la 1ère manche.

A New York Willie Crawford a réussi un grand chelem et Bake McBride y est allé d'un circuit de deux points en secondant la performance de trois coups sûrs affichée par Johnny Curtis alors que les Cards de St-Louis ont blanchi les Mets de New York 6-0.

Curtis a tenu les Mets complètement en échec jusqu'au simple de Dave Kingman au début de la 7e reprise. Staiger a ajouté un autre simple après deux retraits, mais Curtis a conservé son zéro avec un roulant.

McBride a réussi son exploit dans la 3e et il affiche présentement une moyenne de .365 en tête des frappeurs de la LN.

Crawford a réussi son chelem dans la 5e et ajouté un simple en portant sa moyenne à .359.

La carrière de Taylor déclinait encore une fois. Mais cette fois, son stage dans les mineures ne dura qu'environ neuf mois. Les Expos de Montréal firent signer un contrat à Taylor mais il ne demeura avec l'équipe qu'une année avant d'être retourné aux mineures.

"Je ne suis pas aigri. C'est vrai qu'il est assez difficile de passer des majeures aux mineures mais, après tout, Denver est le meilleur endroit pour évoluer dans les mineures à cause de ses accommodations de grandes ligues."

Le grand stade de Denver peut accueillir 65,000 spectateurs et pourra bientôt en contenir près de 75,000 quand l'expansion sera complétée l'an prochain.

L'intérêt de Taylor pour le baseball a commencé alors qu'il n'était qu'un gamin qui grandissait sur la plantation de coton de sa famille où, lui et ses frères, ils se lançaient des balles dans les champs. Il se rappelle qu'un de ses frères était très doué pour lancer "mieux que je ne le faisais". "Mon frère ne voulait pas faire carrière dans le baseball mais moi je le voulais. C'est une chose que j'ai toujours désirée"

Taylor affirme qu'il est satisfait en dépit des nombreux échanges dans lesquels il a été impliqué durant son stage de huit ans dans les mineures avant d'atteindre les majeures. "J'ai dû lutter et travailler fort. D'ailleurs, j'ai toujours su que c'était ce que j'avais à faire et quoi que je n'ai appartenu aux ligues majeures que pour un total de six ans durant ma carrière, cela valait le coup d'y parvenir." "J'aimerais y retourner et je crois que je peux le faire"

Cincinnati bombarde Los Angeles

Baltimore dispose de Boston

BOSTON (AP) — Bobby Grich a produit deux points et Wayne Garland a remporté son premier départ de la saison hier soir alors que les Orioles de Baltimore ont vaincu les Red Sox de Boston 4-1.

Les Orioles y sont allés de trois points aux dépens de Reggie Cleveland dans la 5e manche, y compris le simple de deux points par Grich.

Grich a atteint le 2e but sur le lancer au marbre, puis a compté sur une erreur de Cleveland.

Le frappeur désigné Andres Mora a produit le premier point des vainqueurs dès la 1ère manche avec un simple alors que les coussins étaient tous occupés.

Rick Burleson a produit l'unique point des Sox avec un double dans la 7e.

Garland, à son premier départ après 11 présences en relève, a accordé sept coups sûrs et retiré deux rivaux au bâton.

A Detroit, Mickey Rivers, Thurman Munson, Chris Chambliss et Roy White ont tous bouclé le circuit alors que les Yankees de New York ont mis fin à la série de 30 matches, avec au moins un coup sûr, de Ron LeFlore, en l'emportant 9-5 sur les Tigers de Detroit.

LeFlore a été retiré trois fois au bâton, mais n'en a pas moins reçu une ovation lorsqu'il est retourné au champ centre dans la 8e manche.

Vern Ruhle a tenu les Yankees en échec pendant trois manches avant que ceux-ci explosent pour trois circuits et quatre points dans la 4.

White a réussi son exploit dans la 8e aux dépens de John Hiller, 3e des quatre lanceurs des Tigers.

A Baltimore, Jeff Burroughs a claqué un circuit de trois points à la première manche et Jim Umbarger a espacé huit coups sûrs quand ils ont conduit les Rangers du Texas à une victoire de 4-0 contre les Twins du Minnesota. Toby HARRAH a produit le premier point du match avec un simple à la première avant que Burroughs ne s'exécute, tout cela contre le perdant Steve Luebber 0-2.

Troisième gain des Lions

Les Lions de St-Félicien ont poursuivi leur marche victorieuse hier alors qu'ils ont disposé des Patrouilleurs d'Arvida au compte de 4 à 1 pour mériter une troisième décision en autant de départs.

Les protégés de Rosaire Tremblay ont su capitaliser sur les erreurs de leurs opposants pour enregistrer leurs quatre points. Paul-André Fortin a retiré sept frappeurs pour être crédité de la victoire, tandis que Claude Poirier encaissait la défaite.

Dans l'autre match à l'affiche, les Royaux de Kénoami l'ont facilement emporté devant les sportifs de Dolbeau

qui ont été humiliés au compte de 9 à 1.

Robert Bouchard s'est signalé au monticule pour les Kénoamiens en retirant onze frappeurs au bâton. Dolbeau a laissé huit hommes sur les sentiers, tandis que chaque formation commettait trois erreurs. Les représentants du Haut du Lac sont ainsi toujours en quête de leur premier triomphe de la campagne, ayant subi trois revers jusqu'à maintenant.

Six matches seront présentés dimanche alors que La Baie jouera un programme double contre St-Félicien et Dolbeau, tout comme Jonquière.

400 athlètes aux compétitions de Pointe-Bleue

Victoire du secteur Dolbeau

par Pierre Fellice

POINTE-BLEUE — Si, dans l'ensemble, la 16e compétition annuelle d'athlétisme de la Régionale Louis-Hémon n'a rien brisé au niveau des super-performances individuelles, il faut dire que la participation des athlètes n'a certes pas fait défaut, hier, à Pointe-Bleue.

Ils étaient plus de 400 à participer à cette rencontre devant déterminer le contingent d'athlètes qui représenteront cette régionale au championnat régional inter-scolaire du 12 juin prochain à Chicoutimi.

Il y avait donc de quoi faire sourire le principal organisateur, Julien Guillemette.

"Nous avons changé quelque peu nos critères d'acceptation à cette compétition locale et je pense que le tout a donné des résultats tangibles", soulignait-il à l'issue des épreuves. "Aparavant, nous demandions à chaque polyvalente de nous déléguer leurs trois meilleures athlètes, autant chez les garçons que chez les filles, pour chacune des épreuves. Cette année, nous n'avons mis aucune restriction dans ce domaine, et c'est pourquoi la participation a été plus qu'excellente."

Je dois dire que nous sommes très satisfaits."

Ce chiffre de 400 constitue en fait une augmentation de plus de 100 athlètes en comparaison de l'an dernier.

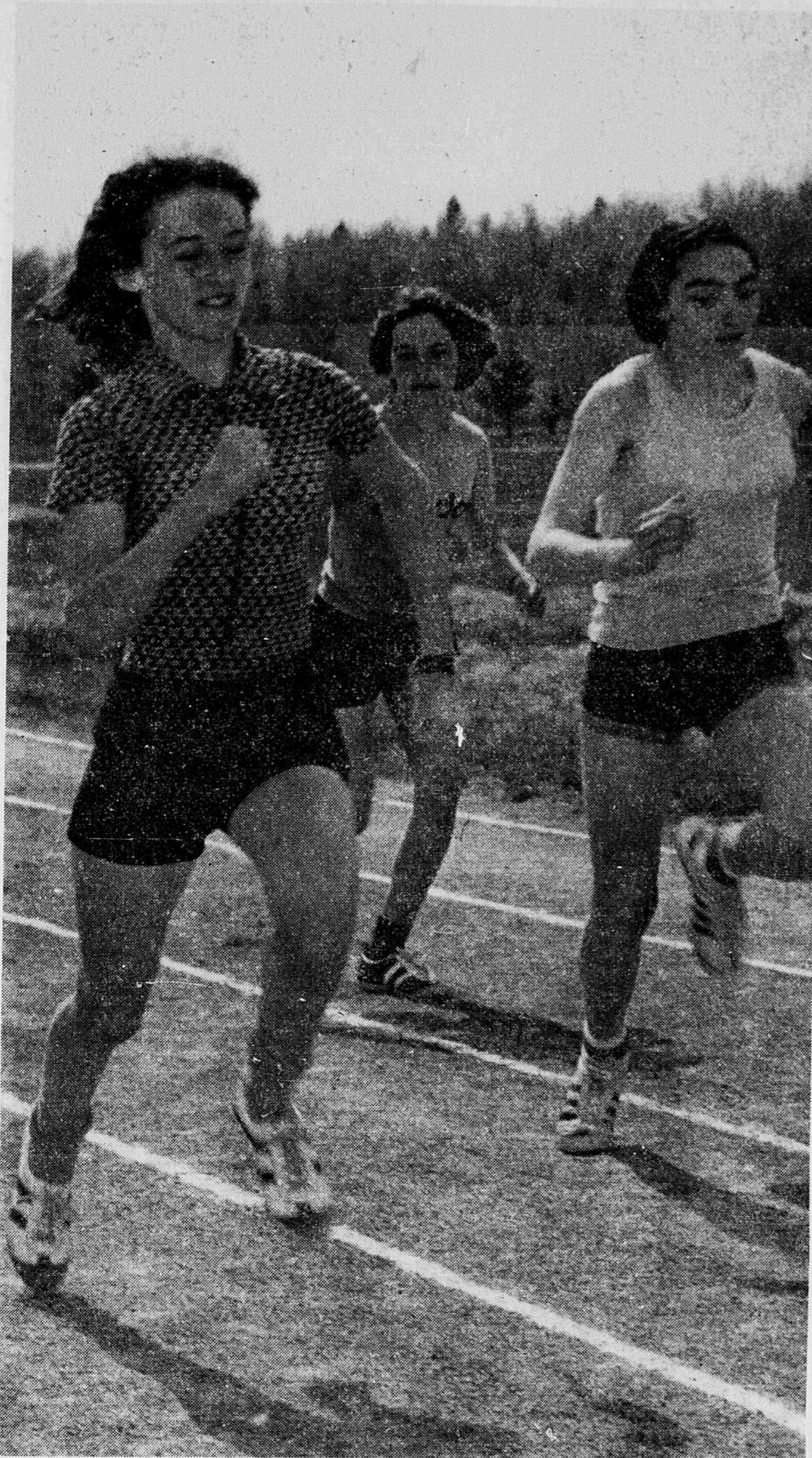
Tout comme il l'avait fait en 1975, c'est le secteur de Dolbeau, représenté par les athlètes de la polyvalente Jean-Dolbeau et de l'école Chanoine-Simard, qui est sorti vainqueur de l'ensemble des compétitions avec un grand total de 235 points. Dolbeau a inscrit 114 points chez les garçons et 121 chez les filles.

Du côté masculin, le classement se complète avec Roberval, 105 points, Mistassini (69), St-Félicien (61), et Normandin (32). En ce qui concerne les athlètes féminins, Dolbeau est suivi dans l'ordre de St-Félicien (91), Roberval (83), Mistassini (38) et Normandin (5).

Sur l'ensemble des compétitions, le secteur de Roberval est bon deuxième avec 198 points alors que St-Félicien (152), Mistassini (107) et Normandin (37), suivent dans l'ordre.

Est-il nécessaire d'ajouter que la compétition s'est déroulée sous une température idéale et qu'ainsi, les 73 épreuves inscrites au programme, ont été présentées dans un laps de temps relativement rapide.

Au cours des prochains jours, les principaux responsables du secteur Louis-Hémon détermineront officiellement la liste des athlètes qui devront être à Chicoutimi le 12 juin prochain.



SOURIRE VICTORIEUX — C'est avec le sourire que Linda Tessier, de Roberval, a passé le fil d'arrivée en première position lors de la finale du 80 mètres dans la catégorie des benjamines.

Paul Dufour veut revenir au hockey

par Claude Lussier

JONQUIERE — Retraqué derrière le comptoir de sa boutique au Club de golf Saguenay d'Arvida, Paul Dufour jouait au comptable avec un tas de factures. Soudain, entre deux additions, il soupira: "Ouais, j'aimerais ça revenir au hockey".

Limogé par le Sieur Lemoine au printemps 1974, Dufour n'est pas demeuré traumatisé pour autant. Depuis, il surveille la scène du hockey d'un oeil fort intéressé, accompagné d'une certaine nostalgie.

"J'aimerais bien tenter l'expérience dans un pays comme la Suisse par exemple. Mais la Ligue junior majeure m'intéresse également. Même que je ne dédaignerais pas un poste de dépisteur pour une formation de ce circuit", de révéler Dufour.

"Diriger une formation universitaire pourrait également constituer une facette intéressante du métier d'instructeur. De toute façon, je m'ennuie du hockey", de poursuivre le professionnel du club Saguenay.

Coincidence curieuse pour le moins, l'Université de Québec à Chicoutimi, qui joindra les rangs de la Ligue inter-universitaire en septembre prochain, est justement à la recherche d'un instructeur.

Et, coïncidence encore plus curieuse, le nom de Paul Dufour se retrouve sur la liste des candidats éligibles à ce poste: "Il est vrai que je possède le nom de Paul Dufour sur ma liste, mais je n'ai pas encore contacté aucun candidat", de révéler Romain Chrétien, directeur de cette formation.

Quant à Paul Dufour, il se dit flatté

de voir son nom inscrit sur cette liste. "Si les dirigeants de cette équipe possèdent certains projets à mon intention, ils n'ont qu'à me contacter et nous pourrions discuter des diverses perspectives par la suite. Ma porte est grande ouverte", a-t-il avoué.

Outre Dufour, on retrouve le nom de Germain Munger, lequel n'a pas encore renouvelé son contrat avec les Marquis de Jonquière pour la prochaine saison. Ce dernier se dit également intéressé par un tel poste.

"Il est certain que j'étudierai attentivement l'offre des gens de l'UQAC s'ils se montrent intéressés à mes services. Je garde un excellent souvenir de mon expérience vécue il y a quatre ans avec une formation universitaire. Il est très intéressant de travailler en compagnie de Normand Delisle et Romain Chrétien. D'ailleurs, je possède encore de très bons contacts avec ces gens", de dire Germain Munger.

Pour l'instant, Romain Chrétien jongle avec les noms des différents candidats. On y retrouve également le nom de Réjean Maltais de Chicoutimi-Nord, au sein des candidats possibles.

D'autre part, Chrétien avouera que les dirigeants de l'UQAC sont en mesure d'offrir une compensation financière raisonnable à leur futur pilote, sans pour autant dépasser les bornes du budget alloué à cette discipline.

Mais un fait demeure au-dessus de toutes ces spéculations. Paul Dufour représente possiblement le candidat le plus enclin à accepter une telle charge. Qui plus est, il s'ennuie véritablement du hockey.

Qu'on se le dise!



Paul Dufour... intéressé à effectuer un retour derrière le banc d'une équipe de hockey.

Plusieurs marques ont fondu au soleil

POINTE-BLEUE — Même si à prime abord les performances des athlètes n'avaient l'air de rien, reste quand même qu'une vérification plus approfondie a permis de découvrir que plusieurs nouvelles marques ont été établies lors de la compétition d'hier, à Pointe-Bleue.

C'est la marche qui a encore une fois volé la vedette suite aux performances réalisées par Jacynthe Théberge et Herman Beaulieu, de Dolbeau.

Sur le 1.500 mètres marche, Jacynthe Théberge a été chronométrée en 7 minutes 37,4 secondes, reléguant ainsi dans l'ombre une marque canadienne qu'elle avait elle-même établie lors du championnat de l'Est du Québec, l'an dernier à Chicoutimi-Nord. Cette dernière marque était de 7 minutes, 57,4 secondes.

En ce qui concerne Herman Beaulieu, il a établi une nouvelle marque provinciale avec un chrono de 24 minutes 24,4 secondes sur 5.000 mètres marche. C'est lui qui détenait également l'ancien record de 25 minutes 34,2 secondes qui avait été établi à St-Eustache en 1974.

D'autre part, douze records de piste ont été anéantis ou égalés, hier, et parmi ces records, sept performances se sont avérées supérieures à des records établis lors des compétitions inter-régionales.

Parlons records de piste d'abord, chez les filles, celle de Marjolaine Simard, de St-Félicien, a propulsé le poids à 10,45 mètres dans la catégorie cadette.

Chez les juvéniles, Lise Bouchard a surpassé pour sa part deux records. Celui du 800 mètres avec un chrono de 2 minutes 38,6 secondes, et celui du 1.500 mètres marche avec un temps de 5 minutes 27,4 secondes.

Pour sa part, Christiane Marceau, de Dolbeau, a lancé le poids à 11,29 mètres, et le javelot à 34,54 mètres.

Chez les garçons, catégorie des benjamins, notons les nouvelles marques de Gaëtan Drapeau, de Dolbeau, avec un chrono de une minute 47,5 secondes au 600 mètres; de Mario Grenier, de St-Félicien, avec un temps de 9 minutes 45,6 secondes au 1.500 mètres marche et enfin celle de Gaston Tremblay, de Dol-

beau, avec un jet de 13,6 mètres au lancer du poids.

Pour leur part, Sylvain Doucet et Johanne Lalancette ont égalé des records de piste au saut en hauteur. Doucet a sauté 5 pieds et 8 pouces alors que Johanne Lalancette a fait 4 pieds et 6 pouces. Tous deux font partie de la catégorie juvénile.

Notons enfin que les performances de Gaston Tremblay Herman Beaulieu, Marjolaine Simard, Lise Bouchard, Jacynthe Théberge et Christiane Marceau sont supérieures aux records établis lors des compétitions inter-régionales.

Un point qu'il ne faut également pas négliger, c'est que parmi les 73 épreuves présentées hier, 40 performances se sont avérées supérieures à l'an dernier au cours de cette même rencontre de la Régionale Louis-Hémon.

Tout bien considéré, c'est dire que le talent est bien en place. Il suffit maintenant de le bien développer, chose qui n'est toutefois pas facile.

Gala Monsieur Olympia-Québec 76

Onze candidats en compétition

CHICOUTIMI — Grand déploiement de muscles en l'Auditorium Dufour de Chicoutimi, demain soir, alors que onze culturistes provenant de tous les coins de la province participeront au gala Monsieur Olympia-Québec 76.

De l'avis du promoteur Dan Walker, les spectateurs en auront plein la vue. D'abord, en raison de la présence de Arnold Swarzeneger, champion mondial depuis six ans chez les hommes les plus musclés.

Egalement, en raison de la participation des culturistes les plus impressionnants au Québec, dont plusieurs ont déjà remporté des titres au niveau national ou international.

La liste des concurrents comprend Marc Bouduc, de Farnham; Real Desilets, de Laprairie; Denis Gagné, de Montreal; Edouardo Guida, de Montreal;

Maurice Legault, de Laprairie; Jocelyn Pelletier, de Québec; Michel Belhumeur, de Berthierville; Germain Leduc, de St-Valère et Rodrigue Picard, de Québec.

Le choix du vainqueur sera effectué par cinq juges, dont Carl Griffo, Winston Roberts, Loys Rickner, Léo Robert et Yvan Gingras. En outre de l'apparence physique, les juges devront également tenir compte de la personnalité des participants.

Invité spécial de ce gala, Arnold Swarzeneger arrivera à Chicoutimi en fin de journée. Ce dernier signera le livre d'or de la cité métropolitaine alors qu'il sera l'objet d'une réception spéciale.

Signalons enfin que le concours est sanctionné par la Fédération amateur de culture physique du Québec qui recevra une bourse de 1.000 dollars pour remettre à ses membres.

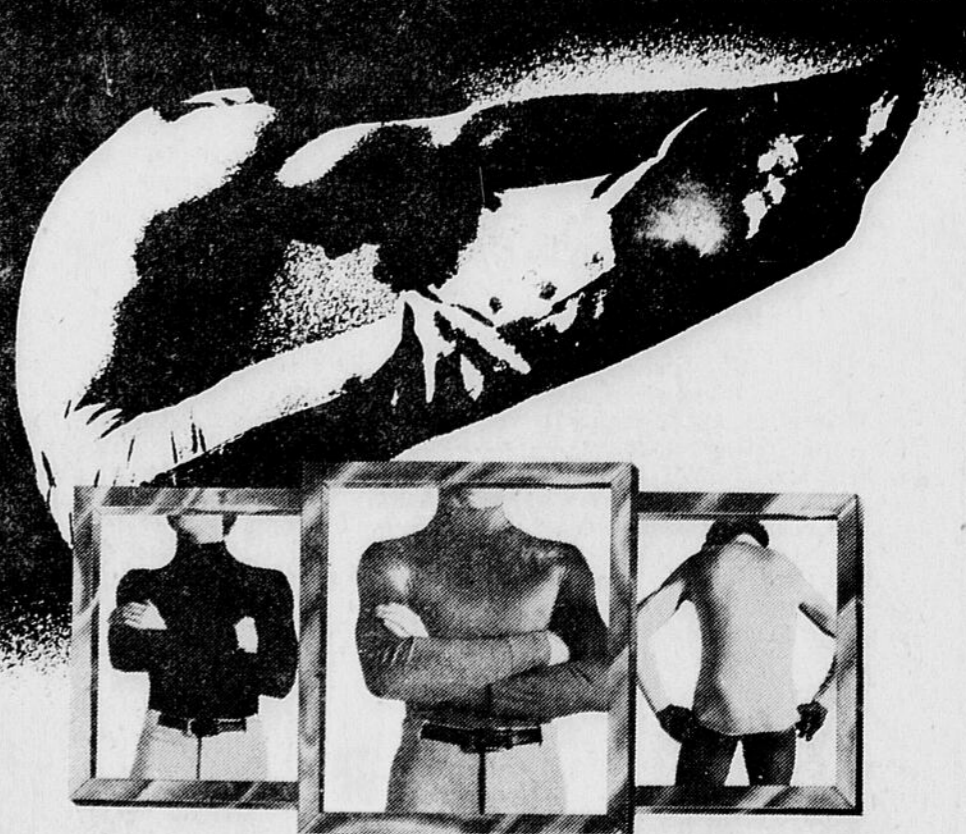
Auditorium Dufour
DIMANCHE SOIR
30 MAI 8:30
EN VEDETTE

GALA M. OLYMPIA-QUEBEC 1976

ARNOLD SWARZENEGGER — Le physique No. 1 au monde en titre et champion olympique de la catégorie VAIN.

RESERVATIONS:
Gymnase Chicoutimi: 543-0665
Tabagie 500: 543-9812
Auditorium Dufour: 543-3910

HOMOVER DE HOM: POUR UNE CERTAINE SOUPLESSE ANIMALE.



Les Homover ne se contentent pas d'habiller le corps. Ils habitent aussi les mouvements, ils les suivent sans les brider.

Coupe, coutures, textiles... tout est fait pour que les Homover s'étirent et "reviennent" très près du corps.

Après avoir glissé sur votre tête, le col ne baille pas sur votre cou.

Homover de Hom: la preuve qu'une tenue de ville peut aussi être très souple.

Et, sous votre veste, un Homover ne fait pas à votre tenue le coup-du-pull-qui-sort-du-pantalon. (un coup bas contre lequel Homover est breveté).

Votre allure, à la fois libre et nette, le restera. Vous ne serez pas le seul à le remarquer.

HOM

En vente chez les meilleurs détaillants.

LE RAPIDO

Pilous veut défier la Ligue nationale

Quelques heures à peine après l'éclatante victoire des Jets de Winnipeg, le directeur-gérant, Rudy Pilous, a suggéré la mise sur pied d'une série entre les champions de la LNH et ceux de l'AMH. Il a regretté que cette série ne puisse avoir lieu cette année alors que deux équipes canadiennes, jouant du hockey propre, avaient triomphé dans leur ligue respective. Il a conclu qu'avec un peu de bonne volonté des deux ligues et des deux associations de joueurs, une telle série pourrait avoir lieu l'année prochaine.

Parcours difficile

Hubert Green a joué la normale 72 et a pris une avance d'un coup hier à l'issue de la deuxième ronde du tournoi Memorial doté d'une bourse de \$200,000. Le parcours du club Muirfield Village, dessiné par Jack Nicklaus, a même donné du fil à retordre à ce dernier puisqu'il n'a réussi qu'un seul birdie et est à cinq coups du meneur. Green a déclaré que le parcours est très difficile et qu'il faut parfois inventer des coups jamais vus.

Awrey a gain de cause

Le directeur-gérant des Canadiens de Montréal, Sam Pollock, a dit qu'il allait envoyer à la Ligue nationale de hockey la liste des 22 joueurs du club dont les noms figureront sur le socle de la coupe Stanley. Les noms des défenseurs Don Awrey et John Van Boxmeer figurent sur cette liste. On se souvient qu'un porte-parole de la LNH avait déclaré que leurs noms ne seraient pas gravés parce qu'ils n'avaient participé à aucune partie des séries. Justice est donc faite.

Série facile

À l'instar des Canadiens de Montréal, les Jets de Winnipeg ont atteint les grands honneurs sans trop de difficulté. La finale, en particulier, n'a pas connu trop de violence ce qui a permis à Bobby Hull d'évoluer à l'aise. Les Jets deviennent ainsi la première équipe canadienne à remporter la coupe Avco.

Bergeron au monticule

Les Pionniers de Chicoutimi-Nord de la Ligue junior régionale feront leur ouverture locale demain sur le terrain du Parc de la Colline. A cette occasion, la première balle sera lancée par le talentueux jeune joueur des Red Wings de Detroit Michel Bergeron. A propos du terrain du Parc de la Colline, on y a effectué d'importants travaux récemment et le tout devrait être prêt pour cette ouverture.

Course cycliste

L'Association cycliste régionale Saguenay-Lac-Saint-Jean présentera demain une compétition comprenant quatre catégories: senior, junior, cadets et minimes. Pour les catégories senior et junior un trajet de 42,6 m est prévu; les cadets effectueront un parcours de 25,5 m et les minimes de 15,7 m. Le départ aura lieu à Roberval, depuis le restaurant La Bonne Fourchette. Bourses et trophées seront décernés lors d'un goûter à l'école St-Georges.

Orientation et spéléologie

La base de plein air de St-Gédéon en collaboration avec l'Association des orienteurs du Québec et la Société québécoise de spéléologie offrira au cours du mois de juin des stages d'initiateur. Le stage en orienteering se tiendra les 11, 12 et 13 juin et le coût n'est que de \$14 comprenant inscription, repas, hébergement et équipement. Quant au stage de spéléologie, il sera d'une durée de neuf jours au coût de \$20, comprenant la nourriture, l'hébergement, le matériel et les moniteurs. Pour obtenir des renseignements sur la spéléologie, communiquez avec Sylvain Tremblay, tél.: 345-2607.

Transfert à Edmonton

Trois investisseurs tentent de déménager les Seals de la Californie à Edmonton, a révélé l'un d'eux hier. Le groupe serait prêt à verser \$4,5 millions immédiatement. Le propriétaire des Seals, Mel Swig, a admis avoir parlé à deux personnes d'Edmonton, mais ne veut pas étudier un marché tant que le club de l'AMH demeurera à Edmonton. En somme, tout repose sur la faillite des Oilers. Pour sa part, le président des Oilers, Zane Feldman, prétend que la LNH devra attendre longtemps avant de s'installer à Edmonton.

Sans passeport

Le champion de tennis roumain Ilie Nastase a été subitement rappelé en Roumanie. Nastase, qui disputait un tournoi à Honolulu avec les Hawaii Leis, a regagné Bucarest par avion. Son passeport, venu à expiration, n'a pas été renouvelé. Il semble que les autorités roumaines soient mécontentes du forfait de Nastase en coupe Davis. Sans leur numéro un qui avait préféré jouer à Hawaii pour \$180,000 les Roumains ont été écrasés 5-0 il y a une semaine par les Britanniques.

En diligence

Le champion canadien des boxeurs poids mi-lourds, Gary Summerhays, rencontrera le Sud-Africain Pierre Fourie, le 28 juin prochain à Durban... La Thaïlande bat le Canada neuf à zéro et se qualifie pour les demi-finales de la coupe Thomas de badminton à Bagkok... Sharon Miller a tourné une ronde de 68, cinq sous la normale hier et a rejoint Gerda Boykin et Hollis Stacy en tête dans la deuxième fondé du championnat de la LPGA.



MENEUR — Hubert Green a joué la normale de 72 lors de la deuxième ronde du tournoi Memorial pour s'installer en tête avec une avance d'un coup.

(Téléphoto PA)

A la retraite depuis cinq ans

Jacobs ne prévoit pas de retour

LOS ANGELES (UPI) — Tommy Jacobs, un homme qui a presque déjà remporté l'omnium ouvert des Etats-Unis et le Tournoi des maîtres, admet qu'il a tenté d'imiter le geste de Don January, lorsque celui-ci a effectué un retour sur le circuit professionnel.

A 46 ans, January a gagné le Tournoi des champions le mois dernier, sa seconde victoire depuis qu'il a décidé de revenir à la compétition l'an dernier. Jacobs, pour sa part, a délaissé le circuit il y a cinq ans pour devenir professionnel au club La Costa.

"Dans mon esprit, il n'y a aucun doute que je ne pourrais pas gagner \$100,000 par saison si j'effectuais un retour", admet Jacobs qui est âgé de 41 ans. "Je suis toutefois certain que je vivrais à l'aise et que j'aurais du succès sur le circuit. Mais à chaque fois que je me propose d'effectuer un retour, je me dis à moi-même que je ne prouverais absolument rien à ce

moment-là. Je pourrais effectuer un retour qui pourrait durer environ deux ans, c'est tout. J'ai quitté le circuit justement parce que j'en avais assez de tous ces voyages et qu'ainsi, je vivais continuellement éloigné de ma famille".

Entre 1957 et 1970, Jacobs a remporté six tournois sur le circuit américain. Mais ses meilleurs souvenirs se situent au niveau de deux compétitions. En 1964 notamment, il a terminé au deuxième rang derrière Ken Venturi, lors de l'omnium ouvert des Etats-Unis, avec un compte de 64, huit sous la normale, pour égaler un record de la tournée.

Deux ans plus tard, il a terminé sur un pied d'égalité avec Jack Nicklaus et Gay Brewer, au Tournoi des maîtres, mais il perdit en supplémentaire devant Nicklaus.

Il a connu sa meilleure saison en 1964 avec des gains totalisant \$37,072, ce qui le plaçait en douzième position au niveau des

meilleurs boursiers.

"Je sais que plusieurs golfeurs ont quitté le circuit en même temps que moi, car ils n'étaient pas satisfaits des bourses qu'on leur accordait", note Jacobs. "Pour ma part, je n'ai certes pas quitté pour cette raison car j'ai toujours reçu ce dont je méritais".

Jacobs est fier du travail qu'il accomplit au club La Costa. Et le Tournoi des champions qui s'y déroulera, est l'une des compétitions d'envergure de la tournée américaine.

"Lorsque je suis arrivé comme professionnel au La Costa", dit-il "je ne possédais certes pas l'expérience voulue pour un tel travail. J'ai acquis cette expérience en travaillant. J'ai fait des erreurs et j'en ferai certes encore. Rien n'empêche toutefois que j'estime faire le plus beau métier du monde présentement et je n'ai pas l'intention de tout lâcher pour m'aventurer à nouveau sur le circuit professionnel".

Match de la coupe Grey à Montréal en 1977

Lancaster devra se passer de Reed

EDMONTON (PC) — C'est le premier match d'étoiles de la LCF pour Tom Wilkinson, mais ça pourrait bien être le dernier pour Ron Lancaster.

Lancaster a admis lui-même qu'il était fatigué des rumeurs à son sujet, à la veille de son 66 match d'étoiles ce soir, mais le vétéran quart-arrière des Riders de Regina a laissé entendre, en souriant, qu'il participerait à huit autres matches d'étoiles.

Depuis les débuts de '70, reporters et amateurs ont lancé toute sorte de rumeurs au sujet de Lancaster, âgé maintenant de 37 ans.

Entre-temps, il était toujours sensé disputer son dernier match. Il ne croit pas que les étoiles de la CFO, cette année, soient inférieures ou supérieures à celles des autres années, tout en ajoutant que les étoiles de la CE ne seront pas affaiblies par l'absence de certaines d'entre elles.

Quatre joueurs de la CFE ont été rayés du personnel plus tôt cette semaine en raison de conflit d'intérêt.

Il s'agit de Zenon Adrusyshyn, du Toronto, Terry Evanshen, du Hamilton, Tony Gabriel, du Ottawa, Peter Dalla Riva, du Montréal, et Jim Young, du Vancouver, qui étaient à Toronto au début de la semaine afin de participer à la série canadienne des Superstars qui sera télédiffusée par Radio-Canada.

"Il y a eu un temps où quelques joueurs dépassaient les autres d'une coudée, mais il y a maintenant un plus grand nombre de gars

dans la ligue pouvant remporter des trophées et mériter une place au sein des étoiles", a dit Lancaster.

Il n'en reste pas moins qu'il sera privé des services de George Reed comme demi pour une des rares fois en 15 ans.

Lancaster croit qu'il commencera la première demie, suivi de Wilkinson, des Eskimos, avec changements intervenant selon les circonstances.

"Je n'ai jamais participé à un match d'étoiles, mais, après quelques jeux, je serai capable de dire à Ron ses erreurs, car je peux lui enseigner beaucoup de choses", a déclaré Wilkinson.

Match de la coupe Grey

La Ligue canadienne de football a décidé, en moins d'une heure, de présenter la classique de la coupe Grey à Montréal en 1977.

Le match sera disputé au stade olympique comptant 60,000 sièges le 27 novembre.

C'est Maurice Custeau, directeur-gérant des activités au complexe olympique, et son adjoint Claude Phaneuf qui ont soumis la présentation au nom de la ville de Montréal, qui a promis 60,000 sièges en retour d'un loyer minimum de \$35,000 et 50 pour cent de tout revenu excédant \$800,000, après toute déduction fiscale.

Cette décision, prise lors de la dernière journée de la réunion annuelle de la LCF, si-

gnifie qu'on établira un nouveau record d'assistance. Le match de 1976 aura lieu au CNE de Toronto comptant 53,000 sièges.

Le match sera disputé sur gazon artificiel avec un toit amovible probable pour protéger les joueurs sur le terrain et un toit permanent pour protéger les spectateurs.

On pourra aussi compter sur un terrain de stationnement pour 4,000 voitures, plus de 200 autobus et des voies de métro reliant le stade aux hôtels importants de la ville.

Bob Geray, directeur-gérant des Alouettes de Montréal, était enchanté de la décision et il croit que, désormais, la classique nationale sera disputée soit à Montréal ou Toronto en raison de la grandeur de leur stade.

Par ailleurs, le commissaire Jake Gaudaur a déclaré que la LCF avait hésité longtemps, en raison des coûts, avant d'accepter l'addition de deux joueurs non importés sur la liste de réserve de chaque club, lesquels pourront participer aux exercices.

Ces réservistes devront être connus avant le 20 juillet et aucun club ne pourra approcher le joueur inscrit sur la liste de réserve d'un autre club.

De plus, ces deux réservistes ne peuvent être remplacés par d'autres joueurs, mais pourront rejoindre le personnel actif en tout temps. Toutefois, ils devront être soumis au repêchage avant de retourner sur la liste des réservistes. D'ailleurs, ces réservistes ne peuvent être échangés.

La police fait avorter un complot pour enlever Lafleur

MONTREAL (PC) — Un complot d'enlèvement et d'extorsion à l'endroit de Guy Lafleur, le célèbre ailier droit des Canadiens de Montréal, au début des dernières séries de la coupe Stanley, a été découvert par des policiers de la Communauté urbaine de Montréal.

C'est en enquêtant sur le spectaculaire vol de \$2,8 millions, commis à l'aide d'une mitrailleuruse lourde, le 30 mars dernier, aux dépens de la société Brink's, que les limiers de la CUM ont éventé ce complot.

En effet, plusieurs personnages de la pègre locale étaient prêts à enlever et à séquestrer Lafleur, en retour d'un gros rançon pour sa libération.

Vu la gravité de cette découverte, la police n'a pas tardé à prévenir la direction des Canadiens.

Après une semaine d'enquête, les détectives de la CUM ont fait avorter la tentative en arrêtant trois individus déjà recherchés pour d'autres crimes.

La protection accordée à Lafleur et à sa famille s'est toutefois poursuivie pendant toute la durée des séries éliminatoires. Jeudi, le vice-président des Canadiens, M. Jean Béliveau, a déclaré: "Pour éviter la répétition de tels gestes, nous aurions préféré garder le secret sur ces tristes événements".

"Le domicile de Guy était constamment sous la surveillance de la police, a poursuivi le grand Jean, et lui-même était continuellement sous bonne garde. Ces événements ont rendu sa tâche très difficile au cours des séries éliminatoires. Parfois, en lisant certaines critiques dans les journaux, Guy aurait été tenté de tout raconter... mais il se devait de garder le secret."

La première réaction de l'athlète, dès qu'il

a appris ce qui se tramait contre lui, a été de déménager avec sa femme, Lise, et son fils, Martin, à l'hôtel Bonaventure où logeaient d'ailleurs tous ses coéquipiers. Cependant, leurs regards pleins de curiosité l'ont incité à abandonner cette solution.

A partir de ce moment, la résidence du numéro 10 du Tricolore, a été sous la surveillance constante de deux gardes armés.

De son côté, Mme Lafleur n'a pu s'empêcher de commenter: "Si les gens avaient seulement su comment ces événements ont torturé Guy, ils auraient peut-être été moins injustes à son égard. C'est pas croyable comment Guy a été marqué par ces menaces... au point d'ailleurs qu'il a perdu une douzaine de livres en trois semaines".

Tout cela n'a toutefois pas empêché Lafleur de marquer le dernier but vainqueur des Canadiens, celui qui leur a valu la coupe Stanley.



POPULAIRE — A la suite de leur conquête de la coupe Avco, Bobby Hull et les Jets de Winnipeg ont été royalement accueillis par leurs supporters hier, lors d'une fête populaire pour souligner l'heureux événement. (Téléphoto PC)

VOUS VOULEZ ACHETER UNE MAISON?

Voyez la SECTION IMMEUBLE

du

PROGRES-DIMANCHE. LE QUOTIDIEN

DIXIT ...



Bobby Hull

"C'est la bonne façon de mettre fin à une très longue saison de hockey. Nous avions un groupe de gars formidables. Ils l'ont prouvé en balayant les séries en 13 matches. La crème montera toujours à la surface et les gars qui veulent présenter un jeu trop robuste devront payer à la fin", dixit Bobby Hull.

BASEBALL

Ligue junior régionale

Hier
Dolbeau à Kérogami
St-Félicien à Arvida

Aujourd'hui
aucun match

Demain
La Baie à St-Félicien (14.00 h)
Jonquière à Dolbeau (14.00 h)
La Baie à Dolbeau (20.00h)
Jonquière à St-Félicien (20.00h)
Chicoutimi à Arvida (20.00h)
Kérogami à Chicoutimi-Nord (20.00h)

Le classement

	P	J	P	PP	PC	Moy	Diff
St-Félicien	3	3	0	18	5	1.000	—
Jonquière	2	2	0	16	5	1.000	½
Kérogami	3	2	1	19	12	667	1
Arvida	3	2	1	15	8	667	1
Chic-Nord	3	1	2	27	21	333	2
La Baie	3	1	2	20	17	333	2
Dolbeau	2	0	2	12	21	000	2½
Chicoutimi	2	0	2	9	12	000	2½

Ligue nationale

	S	L	N	D	P	Moy	Diff
Los Angeles	000	000	000-0	5	1	—	—
Cincinnati	410	000	40-9	12	0	—	—
Sutton	4-5	et Yeager	Zachry 4-0 et	Bench	C. Cin-Bench 7,	Morgan 6,	Foster 6.
Montréal	201	000	000-3	7	2	—	—
Philadelphie	060	002	20X-10	11	0	—	—
Stanhouse 2-1,	Scherman 2,	Granger 6,	Dunning 7 et	Footé,	Unedwood, Reed 3-1,	5 et Boone.	
St. Louis	002	040	000-6	8	1	—	—
New York	000	000	000-3	2	3	—	—
Curtis 3-4 et	Simmons;	Swan 2-4, Myrck 5,	Baldwin 6, Sanders 9 et	Grote,	C. S. L. McBrine 2,	Crawford 4.	

Le classement

	S	L	N	D	P	Moy	Diff
Philadelphie	27	10	730	—	—	—	—
Pittsburgh	23	17	575	575	575	—	—
New York	23	21	523	712	—	—	—
Chicago	18	22	450	1012	—	—	—
Montréal	16	21	432	11	—	—	—
St. Louis	18	25	419	12	—	—	—

Section Ouest

	S	L	N	D	P	Moy	Diff
Los Angeles	27	16	628	—	—	—	—
Cincinnati	25	16	610	1	—	—	—
San Diego	21	20	512	5	—	—	—
Houston	18	25	409	912	—	—	—
Atlanta	16	26	381	1012	—	—	—
San Francisco	16	28	364	1112	—	—	—

Hier
Pittsburgh à Chicago (pluie)
Houston à Atlanta (pluie)
Cincinnati 9 Los Angeles 0
St. Louis 6 New York 0
Philadelphie 10 Montréal 3
San Francisco à San Diego

Aujourd'hui
Pittsburgh (Kison 3-3) à Chicago (Bonhan 2-2)
Los Angeles (Rhoden 3-0) à Cincinnati (Billingham 5-3)
Houston (Cosgrove 1-3) à Atlanta (Moret 1-0)
Montréal (Carrithers 1-2) à Philadelphie (Christenson 5-1)
St. Louis (Forsch 0-1) à New York (Lolich 2-6)
San Francisco (Dressler 1-1) à San Diego (Fraisleben 1-0)

Demain
Montréal à Philadelphie
St. Louis à New York
Pittsburgh à Chicago
Houston à Atlanta
Los Angeles à Cincinnati
San Francisco à San Diego

Les meneurs

	P	J	A	B	CS	Moy
McBride, SL	26	99	14	36	364	—
Rose, Cin.	40	163	36	58	356	—
Crawford, SL	34	111	17	39	351	—
Griffey, Cin.	35	142	33	49	345	—
Rader, SD	34	119	17	41	345	—
Foster, Cin.	35	143	21	49	343	—

Torre, NY 35 93 12 31 333
Montanez, SF 44 177 16 59 333
Oliver, RGH 33 130 22 43 331
Garvey, LA 42 175 23 57 326

Circuits: Kingman, New York, 17;
Schmidt, Philadelphie, 15
Points produits: Kingman, 37; Foster, 36.
Lancers 5 décisions: Lonborg, Philadelphie, 7-0, 1.000; Hough, Los Angeles, 5-0, 1.000; Koonsman, New York, 6-1, 857.

Ligue américaine

	S	L	N	D	P	Moy	Diff
New York	000	420	210-9	11	2	—	—
Detroit	010	004	000-5	5	3	—	—
Figuarola 5-3 et	Munson:	Ruhle 3-1,	Crawford 4, Hiller 7, Grilli 9 et	Kimm:	C. NY-Chambiss 6,	Munson 5, Rivers 3,	White 3; Det-Johnson 3.
Texas	400	000	000-4	10	0	—	—
Minnesota	000	000	000-0	8	0	—	—
Umbarger (5-3) et	Sundberg;	Luebber,	Burmeier (7), Campbell (9) et	Wynegar,	LP-Luebber (0-2), C-Texas,	Burroughs (7).	

Le classement

	S	L	N	D	P	Moy	Diff
Baltimore	100	030	000-4	8	0	—	—
Boston	000	000	100-1	9	1	—	—
Garland 4-0, Miller 9,	Jackson 9 et	Duncan,	Cleveland 3-1, Willoughby 8 et	Fisk.			

Section Est

	S	L	N	D	P	Moy	Diff
New York	24	14	632	—	—	—	—
Baltimore	18	21	538	312	—	—	—
Boston	18	20	474	6	—	—	—
Cleveland	18	20	474	6	—	—	—
Milwaukee	15	18	455	6½	—	—	—
Detroit	15	22	405	8½	—	—	—

Section Ouest

	S	L	N	D	P	Moy	Diff
Kansas City	23	14	622	—	—	—	—
Texas	24	15	615	3½	—	—	—
Chicago	19	17	523	3½	—	—	—
Minnesota	19	20	487	5	—	—	—
Oakland	18	24	429	7½	—	—	—
Californie	16	28	364	10½	—	—	—

Hier
Baltimore 4 Boston 1
New York 9 Detroit 5
Cleveland à Milwaukee (pluie)
Texas à Minnesota 0
Kansas City à Californie
Chicago à Oakland

Aujourd'hui
Texas (Perry 4-4) à Minnesota (Hughes C-5)
New York (Ellis 4-2) à Detroit (Roberts 3-3)
Cleveland (Eckersley 3-2) à Milwaukee (Travers 4-2)
Chicago (Forster 1-1) à Oakland (Blue 4-5)
Baltimore (Palmer 5-5) à Boston (Wise 2-3)
Kansas City (Busby 1-1 et Fitzmorris 5-1) à Californie (Ross 1-6 et Monge 1-1)

Dimanche
Chicago à Oakland
Kansas City à Californie
Texas à Minnesota
Cleveland à Milwaukee
New York à Detroit
Baltimore à Boston

Le meneurs

	P	J	A	B	CS	Moy
LeFlore, Det	31	130	22	51	392	—
Carly, Cle	35	128	22	46	359	—
Patek, KC	35	112	23	39	348	—
Dent, Chi	36	136	15	47	346	—
Bostock, Min	31	116	14	40	345	—
Brett, KC	37	151	25	52	344	—
Lynn, Bos	29	105	15	36	343	—
Otis, KC	35	139	32	45	324	—
Randolph, NY	36	125	21	40	320	—
Saib, Det	36	125	16	39	312	—

Circuits: Yitzemski, Boston, 8; Hendrick, Cleveland, 8; Otis, Kansas City, 8; Ford, Minnesota, 8; Horton, Detroit, 7; Grievé, Texas, 7.
Points produits: Rudi, Oakland, 32; Burroughs, Texas, 31.
Lancers 5 décisions: Slaton, Milwaukee, 7-1, 875; Fitzmorris, Kansas City, 5-1, 833.

Foule record attendue à Indianapolis

INDIANAPOLIS (UPI)— Une foule de 350.000 personnes, surpassant de loin les records d'assistance à un événement sportif dans ce pays, se pressait près de la piste pour la classique du 500 milles d'Indianapolis qui pour la première fois, depuis des années, ne connaissait pas de véritable favori. Johnny Rutherford prenait le départ à l'intérieur pour cette course endiablée de 200 tours sur la piste ovale de deux milles et demi. La soixantième course annuelle d'Indy, dotée d'une bourse d'un million de dollars, commencera demain-midi. Les météorologistes prévoient un ciel clair et une température d'environ 80 degrés.

Les experts étaient vraiment indécis de choisir un gagnant alors que A.J. Foyt, Mario Andretti, Bobby et Al Unser, Gordon Johncock et Rutherford, le favori de Las Vegas à 4-1, s'installent au volant pour le traditionnel cri de départ de Tony Hulmans: "Messieurs, démarrez vos voitures".

Les observateurs croyaient qu'au moins six des trente-trois partants auraient complété le même nombre de tours lorsque la course aura pris fin.

Janet Guthrie est devenue la coqueluche des médias d'information durant ce prélude d'un mois précédant la course, quoiqu'elle trouvait difficile de retenir sa colère alors qu'on lui répétait la même question: "Croyez-vous pou-

voir vous qualifier?" La plupart du temps, elle souriait aimablement et répondait: "Je ne serais pas ici si je ne pensais pas pouvoir le faire". Malheureusement, Guthrie n'a pas pu obtenir une voiture pour satisfaire son enthousiasme alors qu'elle a failli dans sa tentative d'atteindre la vitesse de qualification requise. Toutefois, elle en a bouché un coin à ses critiques mâles les plus sévères en conduisant la voiture de Foyt à 180 milles à l'heure. A.J. Foyt n'avait cependant pas l'intention de lui permettre d'utiliser le véhicule pour tenter de se qualifier puisque Guthrie était sous contrat avec Vollstedt.

Alors, plutôt que d'assister à la course en simple spectatrice, Guthrie a préféré participer à la course internationale de stock-cars à Charlotte.

Quatre recrues étaient inscrites dans la course de cette année: Billy Scott, Spike Behlhausen, Al Loquasto et l'Australien Vern Shuppan, tous en position dans la sixième rangée.

Rutherford, le gagnant de 1974, s'est accaparé la meilleure position de départ avec une moyenne de 188.957 MPH, Johncock, le gagnant en 1973, et Tom Sneva, qui a souffert de brûlures lors d'une embarquée spectaculaire l'an dernier, occupaient les deux autres meilleures positions de départ.

Foyt, Al Unser et Pancho Carter, qui

a remplacé le gagnant de 1975 Bobby Unser sur l'équipe de Dan Gurney, formeraient le deuxième rang de départ.

C'est Andretti qui a réussi le meilleur tour de piste de qualification avec 189.404 MPH mais il l'a réussi à la deuxième qualification, ayant raté les premiers essais à cause d'engagement au grand prix de Belgique. Mario a été placé dans le septième rang en dépit de ses efforts méritoires.

Deux des trois courses ont dû être abrégées à cause de la pluie. Johncock avait gagné la classique de 1973 qui avait duré 332.5 milles et qui fut témoin d'un carambolage de 12 voitures. Le Suédois Savage mourut à la suite de ses blessures et Salt Walther s'en tira avec une main en charpie.

Le record de bourse appartient à Al Unser avec un montant de \$271.697, en 1970.

Inoki a l'intention de casser le bras à Ali

TOKYO (Reuter)— Le lutteur japonais Antonio Inoki, qui affrontera Muhammad Ali le 26 juin à Tokyo, veut prouver au monde que le combat sera bien ce que promettent ses organisateurs, à savoir que tous les coups seront permis.

Pour ce faire, il a l'intention de lui casser le bras d'entrée de jeu, mais il reconnaît qu'Ali est capable de l'assommer avant qu'il puisse lui saisir le bras.

"S'il m'atteint au menton, je peux très bien me retrouver sur une civière", a-t-il expliqué à Reuter avant d'entamer une tournée de trois semaines pour oublier le combat.

"Je ne veux pas y penser. Je veux être en bon état, spirituellement et mentalement."

Inoki, qui mesure 1.93 mètres et

pèse 111 kilos, souhaite devenir le meilleur dans tous les arts martiaux. Il s'est déjà mesuré à des experts du karaté, de l'aïkido et de la lutte africaine. Lors de son dernier combat, il a battu le Hollandais William Ruska, médaillé d'or de judo aux Jeux olympiques de Munich.

Il a déjà affronté des boxeurs et ils ne lui ont posé aucun problème parce que les règlements appliqués étaient ceux de la lutte où le combat est continu. Mais, contre Ali, Inoki luttera à mains nues et la confrontation se fera en 15 reprises.

"Je m'entraîne aujourd'hui pour être en mesure d'affronter des rounds de trois minutes. J'en fais une dizaine par jour. Je saute aussi à la corde."

"Si Ali ne prend pas le combat au sérieux, il risque d'avoir des surprises," confie-t-il en guise de conclusion.

Conducteur de l'année à Pré Vert Bouchard devance Tremblay

par André Lestourneau

JONQUIÈRE — Germain Bouchard détient une avance d'un "nez" sur Côte Tremblay dans la course au titre de conducteur de l'année, selon un relevé des statistiques à la suite des dix premiers programmes présentés cette saison à la piste Pré Vert.

En 22 présences en piste, Bouchard a décroché sept victoires pour maintenir une moyenne de .536, tandis que Tremblay le talonne de près avec une fiche de cinq premières en quinze départs pour une moyenne de .533.

Clarence Tremblay vient au troisième rang, fort d'un rendement moyen de .454. En tête du classement à la fin du mois d'avril, Gaby Corneau a glissé au quatrième rang avec une moyenne de .427.

En tête des boursiers avec des gains de l'ordre de \$4,029, Corneau s'avère l'un des conducteurs les plus actifs avec Roger Violette, chacun ayant pris part à 44 épreuves. Corneau a décroché treize premiè-

res, comparativement à 5 pour Violette.

Roger Tremblay complète le tableau des cinq meneurs avec une moyenne de .410, ayant mérité cinq victoires en 19 départs.

Pour revenir à Germain Bouchard, signalons qu'il se classe au second chez les meilleurs boursiers avec des revenus de \$3,403, pour devancer Yvon Bélanger dont le compte de banque indique des gains de \$3,379.

Détenteur du titre en 1975, Roger Violette a néanmoins amassé plus de \$3,000 en bourses même s'il ne figure pas parmi les meneurs.

Sur la rampe...

Dans le but d'améliorer les conditions du tracé, les dirigeants de Pré Vert ont ajouté au cours des derniers jours une autre couche de poussière de pierre. Ces travaux ont entraîné un déboursé de \$8,000... Reconnu pour posséder l'un des meilleurs coups de guides, Raynard Marquis n'a pu faire mieux que se



Johnny Rutherford... à la grille de départ et l'un des favoris pour décrocher la classique d'Indianapolis. (Téléphoto PA)

A LA BARRIÈRE

Piste Pré Vert

Première course - \$600		Sixième course - \$350	
1 Foster Don	R. Marquis	1 Bellisa	R. Marquis
2 Henry Tar	R. Lambert	2 Snoopy Moot	R. Violette
3 Regal Brook	A. Saucier	3 Edgewood Bruce	R. Perron
4 Love Bomb	E. Boivin	4 Rare Byrd	R. Gagnon
5 Yankee Cavalier	M. Vallières	5 Virtuosa	A. Saucier
6 Fine Vintage	G. Corneau	6 Gamu	B. Bouchard
7 Dino Angus	J.-C. Tremblay	7 Harpoon	M. Vallières
		8 Hermano	L. Gravel
		9 Bambi Moraka	B. Bouchard

Deuxième course - \$300		Septième course - \$1,000	
1 Cesar Clap	M. Vallières	1 Molly Moraka	G. Bouchard
2 Smoky Seven Up	J. Marchand	2 Boone Senator	R. Violette
3 Leah's Lady	H. Lambert	3 Notice Him	Côte Tremblay
4 Abe Patch	Y. Bélanger	4 Alton Agemi	G.G. Lachance
5 Demon Frisco	CJ. Tremblay	5 Princess Paloma	Y. Bélanger
6 Scotty Leader	N. Bélanger	6 Lewwood Hall	J.-C. Tremblay
7 Fiery Grattan	L. Jean		
8 Twin City Adios	G. Corneau		

Troisième course - \$425		Huitième course - \$325	
1 Marita Irish	C.-C. Tremblay	1 Volos Baby	E. Lambert
2 Orleans Girl	Y. Boivin	2 Song Marie	M. Vallières
3 Born To Conquer	L.-G. Martel	3 Expresso Angus	R. Lapointe
4 Roman Ruler	L. Jean	4 Baron de Tracy	G. Asselin
5 Dorie O'Brien	R. Marquis	5 Battling Mr.	D. Harvey
6 Edgewood Myrna	N. Bélanger	6 New Rhythm	Y. Boivin
7 Vicar Nile	G. Corneau	7 Cax Scott	R. Violette
8 Elvis Angus	S. Gagnon	8 Blistering Yankee	R. Gagnon
9 Fea Weeper	G. Corneau	9 El. Gray Star	R. Lapointe
El. 2: Windbreaker	J.-C. Tremblay		

Quatrième course - \$325		Nouveau programme - \$300	
1 Gracieuse Clair	Cl. Blackburn (pas nommé)	1 Chance Byrd	G. Corneau
2 Therese de Tracy	R. Lambert	2 Frisco Angus	G. Bouchard
3 Norman Hanover	M. Vallières	3 Spirit Mir	R. Marquis
4 Lowell C	CJ. Tremblay	4 Alain D L	J.-C. Tremblay
5 Anita Counsel	Y. Bélanger	5 Jimmy Jo Spangler	L. Jean
6 Confiture	R. Marquis	6 Del Drummond	J. Grand
7 Irish Kent	L.-G. Martel	7 Denise Lapinière	A. Saucier
8 Fea Weeper	G. Corneau	8 Duc El Paso	M. Vallières
9 Pleasant Larry	L.-B. Tremblay	9 El. Jack Honors	C. Corneau

Cinquième course - \$325		Dixième course - \$350	
1 Oregon Adios	R. Violette	1 Jamie Dazz	R. Violette
2 High Marches	M. Côté	2 Meadow Ford	S. Gagnon

L'électricité proviendra de la Baie James

CHICOUTIMI — Dans quelques années, probablement à partir de 1980, l'électricité consommée dans la région proviendra en majeure partie de la Baie James.

Pour le moment cependant, cette énergie indispensable est surtout produite par les centrales privées de l'Alcan au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cette industrie vend donc à l'Hydro-Québec ses surplus d'électricité, et l'énergie est vendue par l'Hydro-Québec aux quelque 62.000 utilisateurs de la région.

Or, la société publique n'est pas l'unique distributeur d'énergie sur le territoire. Des municipalités assument en effet ce rôle. Jonquière et Alma, par exemple, exploitent toujours leur propre réseau de distribution. Ces villes achètent leur énergie de l'Alcan, et réalisent des bénéfices appréciables par la vente des kilowatts. Soit dit en passant que la distribution de l'électricité n'est pas municipalisée partout dans la nouvelle ville de Jonquière, puisque Arvida, avant la fusion survenue au début de 1975, était déjà desservie par l'Hydro-Québec.

Il existe aussi un autre réseau municipalisé de distribution à Chibougamau. Mais à cet endroit, l'électricité est vendue à la ville par l'Hydro-Québec.

Les autres municipalités de la région qui vendent l'électricité aux consommateurs sont Bagotville, laquelle fait maintenant partie de Ville de La Baie, et Saint-Ambroise. Au Québec, on retrouve d'autres réseaux municipaux de ce genre à Amos, à Asbestos, à Baie-Comeau, à Bellefleur, à Beloeil, à Buckingham, à Coaticook, à Deauville, à Grand-Mère, à Joliette, à Magog, à Rivière-du-Loup, à Sainte-Anne-de-Bellevue, à Sherbrooke, à Westmount, à Windsor et à Saint-Jean-Baptiste de Rouville.

Production limitée

En fait, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'Hydro-Québec est d'abord et avant tout un distributeur d'électricité. Car sur le plan de la production, au niveau régional, l'entreprise est minuscule, par rapport à l'Alcan.

L'Alcan produit en effet quelque 2,7 millions de kilowatts, grâce à ses six centrales construites sur les rivières Saguenay et Péribonka. Pour sa part, les trois petites installations de l'Hydro-Québec sur les rivières Chicoutimi et Saint-Jean, ne génèrent qu'un peu plus de 8.000 kilowatts...

Les deux plus importantes centrales appartenant à l'Hydro-Québec dans la région, Châte-Garneau et Pont Arnault, sont aménagées sur la rivière Chicoutimi. La première développe 2.240 kw et l'autre, 5.450. Quant à la troisième, située à l'Anse-Saint-Jean, sa capacité de production est de 500 kilowatts.

La "plus petite" centrale hydroélectrique de l'Alcan, celle de Châte-du-Diable, sur la rivière Péribonka, possède, à elle seule, une puissance instal-

lée de 205.000 kilowatts! Les deux autres centrales d'énergie de l'Alcan sur la rivière Péribonka sont Châte-à-la-Savane (210.000 kw) et Châte-des-Passes (750.000 kw).

Mais c'est encore la centrale de l'Alcan à Shipshaw, sur la rivière Saguenay, qui a le potentiel énergétique le plus considérable, soit 896.000 kilowatts. Aujourd'hui encore, il s'agit de l'une des plus imposantes centrales dans le monde. L'autre source d'énergie de l'Alcan dans la région se trouve aussi sur la rivière Saguenay: la centrale d'Isle-Maligne, qui est en mesure de produire 402.000 kilowatts.

Incidentement, le Saguenay-Lac-Saint-Jean demeure le principal réservoir d'énergie à bon marché pour l'Alcan au Canada.

L'entreprise ne possède qu'un seul autre barrage, celui de Kemano, en Colombie-Britannique, qui assure le fonctionnement de l'aluminerie de Kitimat, et dont la puissance est comparable à celle de la centrale de Shipshaw.

Utilisation totale

L'Alcan projette d'utiliser totalement l'énergie produite par ses propres centrales lorsqu'elle aura complété son programme d'expansion dans la région, qui comprend notamment la construction d'une aluminerie à La Baie.

L'Hydro-Québec devra alors s'approvisionner ailleurs pour répondre aux besoins des particuliers et des autres industries de la région. C'est pourquoi l'électricité nécessaire au Saguenay-Lac-Saint-Jean sera fournie par les centrales de la Baie James, dans les années '80.

On peut rappeler que les droits d'utilisation de l'eau par l'Alcan sont considérés comme permanents par la compagnie. Dans d'autres cas, ce privilège lui est consenti au moins jusqu'en 2008...

Présentement, l'Alcan utilise une proportion évaluée à 70 pour cent environ de sa puissance énergétique dans la région, pour produire de l'aluminium.

L'expansion projetée par l'Alcan dans la région l'amènera à consommer 15 pour cent de plus d'énergie qu'actuellement. De plus, le producteur d'aluminium serait aussi en mesure d'obtenir un rendement additionnel de 15 pour cent de ses kilowatts, par suite de la modernisation des installations d'électrolyse existantes, à Arvida (Jonquière) et à Alma.

Un autre producteur

Dans la région toujours, Price, la filiale d'Abitibi, de Toronto, possède aussi quelques centrales hydroélectriques. Toutefois, cette production ne suffit pas entièrement aux besoins de l'entreprise de pâ-

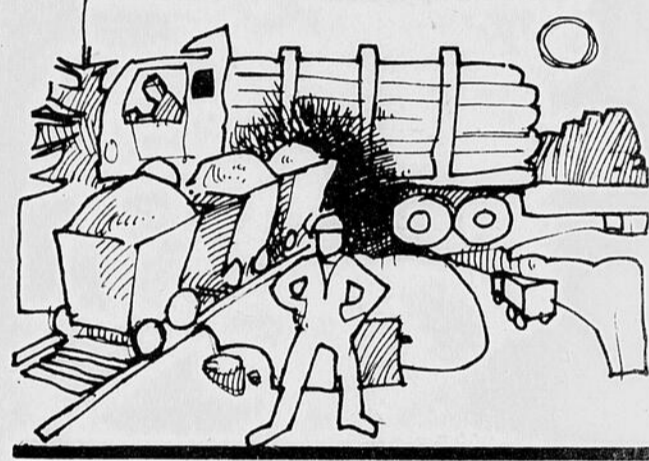


CENTRALE SOUTERRAINE — On voit ici l'intérieur de la centrale hydro-électrique de l'Alcan, à Chute-des-Passes.

tes et papiers. Pour cette raison, Price achète de l'énergie de l'Alcan et devra éventuellement s'en remettre à l'Hydro-Québec, à l'instar des autres consommateurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Il y a d'autres sociétés privées au Québec qui sont impliquées dans la production et la distribution d'électricité: Anglo-Canadian Pulp and Paper Mills, Limited, de Québec, Bellerive Veneer & Plywoods Ltd., de Mont-Laurier, la Compagnie internationale de papier du Canada, Consolidated-Bathurst Ltée, Domtar Ltée, Gulf Power Company, de Montréal, Hart Jaune Power Company, de Port-Cartier, Iron Ore Company of Canada, de Montréal, The James MacLaren Company Limited, de Masson, Lorraine Mining Company Limited, la Compagnie hydroélectrique Manicouagan, Ottawa Valley Power Company, The Pembroke Electric Light Co. Limited, Québec Iron and Titanium Corporation, de Tracy, Québec North Shore Paper Company, Schefferville Power, et Smelter Power Corporation.

ENERGIE • TRANSPORTS MINES • RESSOURCES



PÊCHEURS, NE TOMBEZ PAS LE BEC À L'EAU!

profitez d'une journée de pêche dans les parcs du Québec en 1976

1 — Pour réserver une embarcation 48 heures à l'avance, sans frais d'interurbain, composez:

Si vous êtes à Québec: 643-5349
Si vous êtes à Montréal: 873-5349
Si vous êtes ailleurs au Québec: 1-800-462-5349

Une seule embarcation est réservée par appel. Le maximum de personnes par embarcation est de trois.

Vous pouvez vous prévaloir de ce service dans les parcs suivants, tous les jours entre le 19 mai et le 4 septembre. Toutefois, les dates d'ouverture des parcs et réserves varient selon la région.

Mastigouche et St-Maurice, de 8h00 à 12h00
Joliette et Mont-Tremblant, de 8h30 à 12h30
Laurentides et Portneuf, de 9h00 à 13h00
Baillargeon et Chibougamau, de 10h30 à 14h30
Gaspésie et Matane, " " " "
Baldwin, " " " "
Port-Cartier/Sept-Îles, " " " "
Port-Daniel et Rimouski, " " " "
Papineau-Labelle, de 11h00 à 15h00

2 — Pour réserver une embarcation 24 heures à l'avance:

Téléphonez, à vos frais cette fois, au bureau du parc de votre choix, entre 9h00 et 13h00. Les embarcations non retenues à ce moment-là pourront vous être réservées.

Baillargeon (418) 368-3444
Baldwin (418) 392-5388
Chibougamau (418) 275-1702
Gaspésie (418) 763-3039
Joliette (819) 424-2981
Laurentides (418) 848-2422
Mastigouche (819) 265-2098
Matane (418) 562-3700
Mont-Tremblant (819) 424-2981
Papineau-Labelle (819) 454-2013
Port-Cartier/Sept-Îles (418) 766-3211
Port-Daniel (418) 583-2784
Port-Cartier (418) 396-2789

Portneuf (418) 323-2021
Rimouski (418) 779-2212
Saint-Maurice (819) 537-6674

3 — Pour obtenir une embarcation le jour même sur les lieux:

Les embarcations non réservées deviennent disponibles à 7h00 alors que les embarcations réservées mais non réclamées deviennent disponibles à compter de 10h00: premiers arrivés, premiers servis.

Dans ces deux cas, lorsque les groupes de pêcheurs seront plus nombreux que le nombre d'embarcations disponibles, un tirage au sort aura lieu pour déterminer les groupes chanceux.

Où se rendre: au poste d'accueil du parc ou de la réserve de votre choix.

Toutefois, la Direction des parcs ne peut garantir que des embarcations seront disponibles.

4 — Pour obtenir une embarcation dans les parcs suivants, le jour même:

Aiguebelle (Destor, Laferté et Mont-Brun).
La Vérendrye (postes d'accueil Sud & Nord).
Mistassini (poste d'accueil Waconichi).
Mont-Tremblant (entrées Les Îles, Ruisseau Froid, La Macaza, lac Monroe, La Cachée, La Boule, Saint-Michel-des-Saints, lac Savane, Saint-Donat et lac Cyprès).
Ste-Véronique (poste d'accueil du terrain de camping).

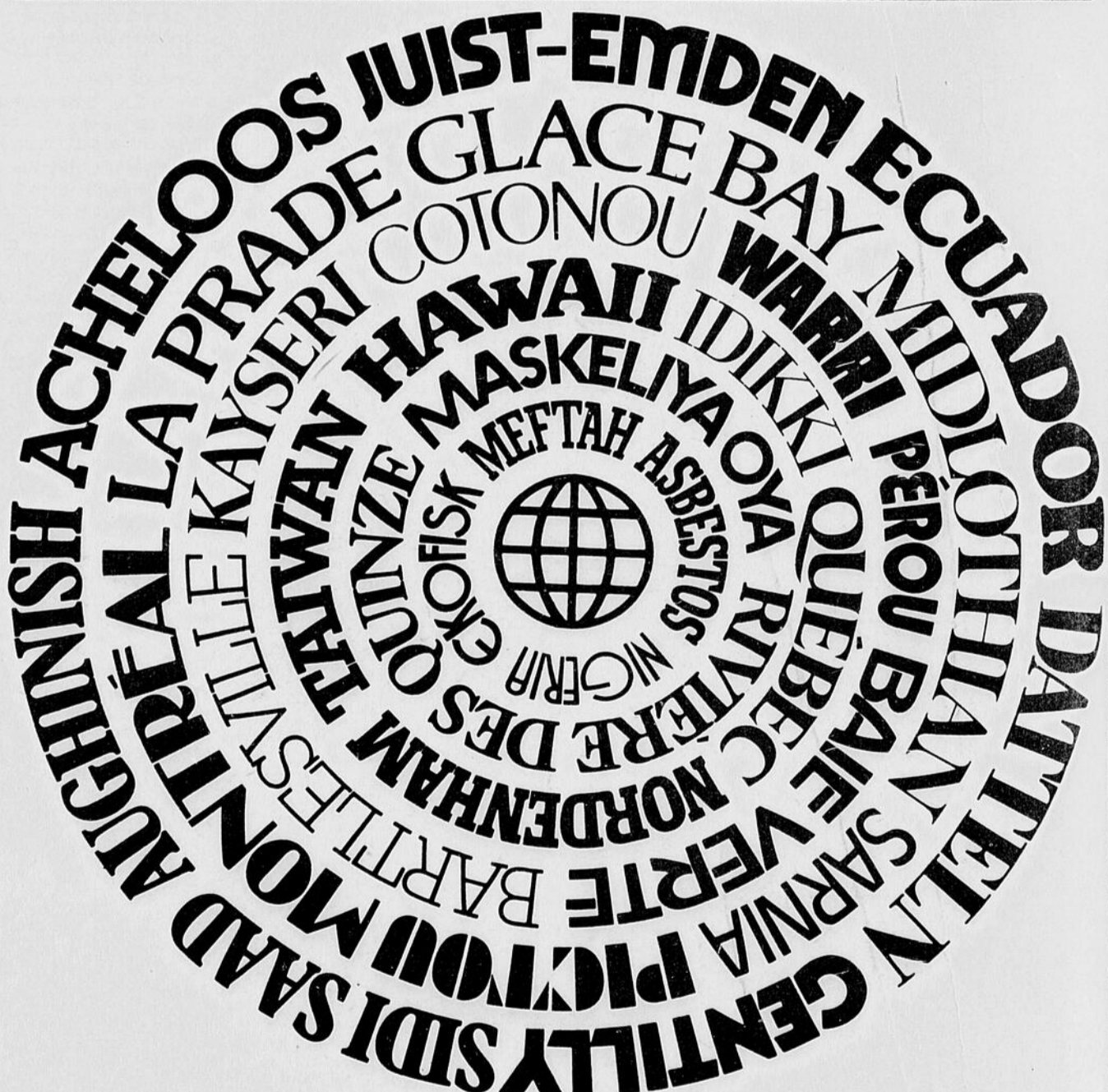
Où se rendre: à l'un des postes d'accueil mentionnés ci-haut. Dans ce cas-ci également, la Direction des parcs ne peut garantir que des embarcations seront disponibles.

Remarques:

1 — Pour la pêche à la journée sur les lacs, il existe un forfait de \$10/jour/groupe de 3 personnes ou moins, comprenant 3 droits d'accès à la pêche, la location d'une embarcation et la taxe provinciale.

2 — Le droit d'accès pour la pêche à gué dans les rivières est de \$2/jour/personne.

le Québec, c'est tout un voyage... informez-vous!



Qu'ont-ils en commun? Des projets du Groupe SNC.

Le Groupe SNC. Nous avons réalisé des ouvrages de génie dans plus de trente pays.

Barrages. Centrales hydroélectriques. Usines de traitement de minerais, de métaux. Téléscopes. Pipelines. Usines de produits chimiques, de raffinage de pétroles. Aéroports. Environnement. Centrales nucléaires. Etudes. Conception. Approvisionnement. Gestion. Nous pouvons prendre la responsabilité de l'exécution d'un projet dans son entier. Jusqu'à la mise en marche.

Notre concept d'organisation très particulier fait de nous une puissante société comptant quelque 30 filiales et compagnies associées. Nous disposons d'énormes ressources technologiques. Et il n'y a pratiquement pas

de projet de génie que nous ne puissions réaliser. Au terme de 1975, le Groupe SNC travaillait à des projets d'une valeur globale de \$2.4 milliards. Peut-être ne le savez-vous pas.



Service international d'ingénierie d'approvisionnement et de construction

Bureaux (au Canada): Vancouver, Edmonton, Calgary, Toronto, Montréal, Québec, Moncton, (à l'étranger) Algérie, Angleterre, Allemagne, Nigeria, Grèce, Turquie, Inde, E.-U. Siège social: 1 Complexe Desjardins, B.P. 10, Succursale Desjardins, Montréal H5B 1C8. Téléphone (514) 282-9551. Télex 055-60042. Adresse télégraphique SNCINC

Les problèmes énergétiques

Le besoin d'un effort collectif au Canada

Par J. Young,
vice-président
d'Esso Imperial

Les problèmes énergétiques de notre pays ne sont pas faciles à résoudre. Il y a bien peu de chances qu'une politique qui puisse être la meilleure pour l'ensemble du Canada soit également la solution idéale pour certaines provinces individuelles. Par conséquent, il faudra marchander beaucoup pour arriver à une entente. Il faudra toutefois trouver une solution.

J'aimerais échanger avec vous aujourd'hui quelques réflexions sur notre situation énergétique. D'autre part, l'énergie et l'inflation sont, en un certain sens, des questions interdépendantes. Elles peuvent avoir toutes les deux des répercussions extrêmement graves pour nous, en tant que Canadiens, et pour l'avenir de notre pays. Dans les deux cas, le gouvernement fédéral a indiqué dans quel sens on devrait s'orienter pour les solutions. Dans le cas de l'énergie, il l'a fait par l'intermédiaire d'une nouvelle stratégie gouvernementale de l'énergie qu'il se propose d'appliquer à l'avenir et, dans le cas de l'inflation, par l'adoption du programme anti-inflationniste et la création de la Commission de lutte à l'inflation. Dans ces deux cas, nous courons vraiment le risque de subir un échec, si toutes les régions et tous les intérêts du pays ne parviennent pas à surmonter leurs divergences à courte vue en faveur de l'unité nationale

pour se mettre tous ensemble au travail.

Situation énergétique

Permettez-moi de commencer d'abord la situation énergétique. On peut énoncer très simplement le problème énergétique fondamental de notre pays. Le pétrole brut constitue notre principale source d'approvisionnement énergétique. Actuellement, il représente près de la moitié de la demande totale d'énergie et, d'ici 1985, malgré la mise en valeur d'autres sources d'énergie, nous devrons quand même compter sur le pétrole pour plus du tiers de tous nos approvisionnements énergétiques. Le pétrole brut est cependant en train de devenir une ressource qui s'épuise de plus en plus vite dans notre pays. Nos réserves actuelles diminuent et nous avons déjà perdu l'avantage dont nous jouissions il y a quelques années, alors que nous étions un exportateur net de pétrole brut.

Cette année, selon l'Office national de l'Énergie, notre dépendance nette envers les importations de pétrole brut sera d'environ 400,000 barils par jour - ce qui correspond à peu près à la quantité nécessaire au fonctionnement de trois grandes raffineries. Cependant, en 1985, le fossé se sera élargi et, même en tenant compte des mesures de conservation et de l'addition d'importantes quantités de pétrole synthétique tiré des sables bitumineux de l'Athabaska, nous de-

vrons importer près d'un million de barils par jour.

Tel est le problème central auquel le gouvernement fédéral essaie de s'attaquer avec sa nouvelle politique énergétique. Cette politique reconnaît essentiellement ce qu'un grand nombre de gens de l'industrie pétrolière disent depuis longtemps: c'est-à-dire que, en matière d'énergie, les Canadiens ne peuvent plus continuer à vivre comme si l'avenir n'existait pas, que nous ne pouvons pas continuer à utiliser une ressource naturelle de grande valeur à un prix considérablement inférieur au coût de son remplacement et que, en tant que pays, nous ne pouvons pas être tenu éternellement à l'abri de la réalité des prix mondiaux du pétrole en maintenant des prix internes plus faibles par l'intermédiaire de coûteux programmes de subventions qui s'élèvent à un rythme alarmant.

Pour surmonter ce problème de la dépendance toujours croissante envers le pétrole étranger, le gouvernement a maintenu un objectif de parvenir à ce qu'il a appelé une "autonomie énergétique" d'ici les dix prochaines années. Il définit l'autonomie comme une réduction, d'ici 1985, de notre dépendance nette envers le pétrole importé à un tiers de nos besoins totaux de pétrole. Pour y arriver, Ottawa a proposé un certain nombre de mesures au nombre desquelles il y a l'élévation du prix du pétrole interne pur qu'il atteigne les niveaux mondiaux au

cours des quelques prochaines années, une réduction de la croissance de la demande énergétique au pays, et un programme visant à doubler l'exploration et la mise en valeur des régions éloignées au cours des trois prochaines années.

Un progrès

A tout prendre, la nouvelle politique énergétique du gouvernement présente un important progrès. Il est particulièrement encourageant de constater qu'Ottawa a reconnu les avantages que notre pays peut tirer d'une autonomie énergétique. L'autre choix serait de laisser le pays dépendre de plus en plus - et, éventuellement, presque totalement - du pétrole importé. Non seulement cela pourrait-il menacer gravement la sécurité des approvisionnements futurs, mais nous serions aussi de cette façon à la merci des fournisseurs étrangers. Cela aurait également de graves effets sur la balance des paiements du pays. Je préfère que le Canada ne soit pas à la merci du cartel de l'OPEP.

D'autre part, il est évident que nous avons avantage à mettre en valeur de nouvelles sources internes de pétrole brut. Même aux prix mondiaux, le pétrole canadien constituerait encore une aubaine comparative aux importations. Lorsque nous payons, disons, \$12,50 au Moyen-Orient pour un baril de pétrole, ce que nous obtenons surtout en retour, à part le pétrole, c'est un déficit de notre balance des paiements. Mais si on dépense la même somme pour un baril de pétrole canadien, non seulement les gouvernements fédéral et provinciaux en tirent-ils d'importantes sommes sous forme de taxes et de redevances, mais une grande partie du revenu qu'en tire le producteur canadien peut être réinvesti à la recherche et à la mise en valeur de nouveaux approvisionnements pour le Canada.

Pour ces raisons, je suis d'accord avec la majeure partie de la nouvelle politique énergétique du gouvernement fédéral. Je dois dire aussi qu'elle me tracasse - non pas tellement par ce qu'elle dit, mais plutôt par ce qu'elle ne dit pas - tout comme l'incapacité de nos chefs politiques à en venir à un accord sur le grave choix auquel nous faisons face m'inquiète également. Il y a quelques aspects qui permettront à la nouvelle politique gouvernementale de réussir ou d'échouer et cette politique est trop importante pour la laisser saper au hasard des circonstances ou par des intérêts égoïstes à court terme.

Pour que cette politique énergétique nationale connaisse le succès, il sera essentiel qu'il y ait un accord et une étroite collaboration entre les gouvernements fédéral et

provinciaux sur tous les aspects de la question. Malheureusement, il n'y a ni accord ni coordination, en raison du fait que les provinces individuelles et le gouvernement fédéral cherchent tous à protéger et à promouvoir leurs propres intérêts particuliers. La lutte constitutionnelle des deux dernières années entre le fédéral et les provinces productrices de pétrole sur le partage des impôts tirés des ressources naturelles, quels que soient les mérites des différentes positions, a constitué un exemple de cette absence de volonté collective.

Les répercussions de la dernière augmentation - en juillet 1975 - du prix du pétrole brut ont fourni un autre exemple. Lorsque le gouvernement fédéral a fait passer le prix moyen à la source de \$6.50 à \$8.00 le baril, il a imposé un gel de 45 jours sur le prix des produits raffinés. Cette situation était déjà bien assez mauvaise pour les compagnies pétrolières, car elles étaient forcées de remplacer ces produits à même du pétrole brut à \$8.00 le baril, mais ce qui s'est produit par la suite a été encore pire.

Avant la fin du gel de prix du fédéral, quatre provinces - la Colombie Britannique, le Manitoba, la Nouvelle-Écosse, et l'Ontario, voulant toutes protéger le bien-être immédiat de leurs ressortissants - ont annoncé leur propre gel des prix. Cela a eu pour résultat de tourner en dérision la politique nationale, de créer de graves injustices pour les consommateurs dans diverses parties du pays et de faire subir à l'industrie un nouveau recul financier. Nous n'avons pas les moyens de nous offrir ce jeu une deuxième fois. La prochaine fois que le prix à la source sera augmenté, il faudra le traduire en augmentation correspondante des prix de détail des produits pé-

troliers, de façon ordonnée et équitable. Il ne faut pas qu'il y ait d'autres gels prolongés des prix de la part des provinces individuelles.

Ce manque de coordination sur la politique énergétique manifestée par les gouvernements fédéral et provinciaux a eu pour conséquence que l'industrie pétrolière, toujours fortement réglementée, s'est vu entravée d'un nombre incroyable de nouveaux règlements. Une avalanche de lois provinciales s'est ajoutée aux règlements du gouvernement fédéral. Depuis 1972, il y a eu au moins dix-sept changements majeurs dans le domaine des impôts et des redevances sur la production du pétrole et du gaz naturel. Pour vous donner un autre exemple, au cours d'une même année, Esso Imperial a dû présenter 1,693 soumissions distinctes de prix à un seul service provincial de l'énergie. Lorsqu'on l'évalue en temps et en argent, le coût de ce cahemard de règlements pour l'industrie et pour les consommateurs et les contribuables devient effrayant.

Étant donné ce genre de situation totalement abracadabrante, faut-il s'étonner que le Canada ait un certain rattrapage à réaliser dans sa course pour parvenir à une autonomie énergétique? Si nous ne pouvons pas nous entendre sur une politique commune, si les gouvernements fédéral et provinciaux ne peuvent pas s'entendre pour abandonner ou modifier certaines de leurs propres revendications en faveur du mieux-être de l'ensemble du Canada, nous ne pourrions pas espérer y parvenir.

Mais nous pouvons réussir si nous voulons mettre les intérêts du Canada et de tous les Canadiens au-dessus de toute autre considération. Contrairement à de nom-

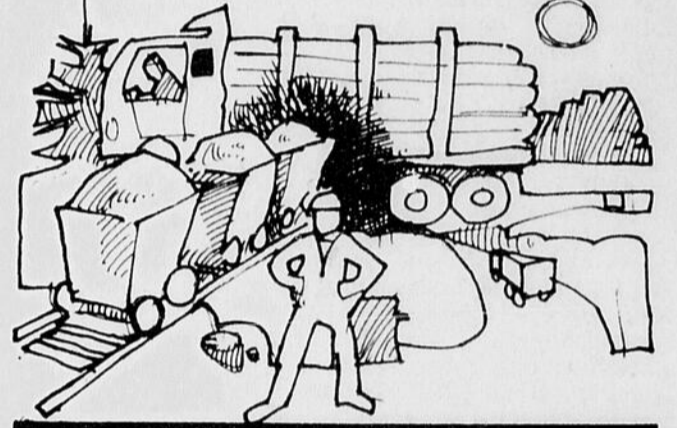
breux autres pays, le Canada possède les ressources nécessaires à la mise en valeur de nouveaux approvisionnements énergétiques. Il ne fait aucun doute que cela coûtera cher parce que, en exploitant notre pétrole et notre gaz naturel, nous avons gardé le plus difficile pour la fin et nous devons maintenant nous rendre dans les régions éloignées de l'Arctique et ailleurs.

Stimulants

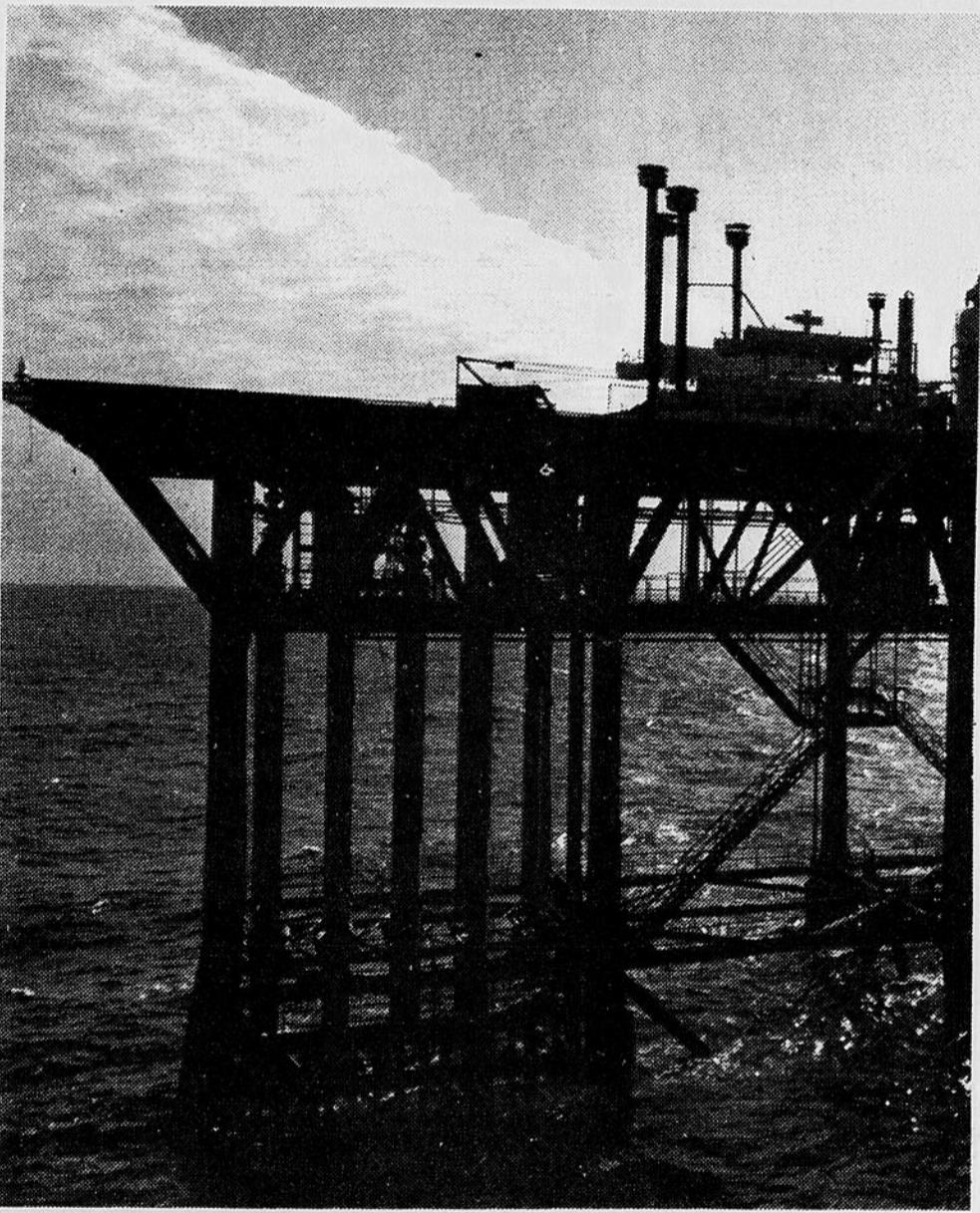
Et ceci m'amène à ce que je considère être la deuxième condition préalable au succès de la nouvelle politique énergétique du gouvernement fédéral. Je veux parler de la nécessité absolue de trouver certains moyens de fournir à l'industrie pétrolière des stimulants adéquats pour qu'elle cherche à trouver tous les approvisionnements commerciaux de pétrole et de gaz naturel existant dans les régions éloignées. C'est là un sujet sur lequel le livre blanc

du gouvernement reste très silencieux.

La clé de voûte de la nouvelle stratégie énergétique d'Ottawa est constituée par le défi qu'elle lance à l'industrie pétrolière d'au moins doubler l'exploration et la mise en valeur dans les régions éloignées au cours des trois prochaines années. L'exploration, particulièrement celle des régions éloignées, coûte cependant beaucoup d'argent. A elle seule, Esso Imperial a dépensé des centaines de millions de dollars dans l'exploration de l'Arctique au cours des quelques dernières années. Ma compagnie estime que la mise en valeur des ressources pétrolières uniquement pourra exiger de l'industrie des dépenses de quelque \$50 milliards (en dollars de 1976) au cours des dix prochaines années. Il n'y a évidemment rien de nouveau dans le fait que l'industrie aura besoin d'une forte autogénération de capital.

ENERGIE • TRANSPORTS
MINES • RESSOURCESASSOCIATION DES
PROSPECTEURS DU
QUEBEC

C.P. 131, VAL D'OR, QUE. J9P 4P8 TEL.: 825-4373

Un Québec qui a de l'avenir
se construit en béton

Un Québec en pleine expansion a besoin de matériaux à la hauteur de la tâche. Le ciment Canada-Lafarge produit toute la gamme des bétons nécessaires à la construction d'un Québec solide et diversifié. Que l'architecture soit esthétique ou pratique, élanée ou sobre, le béton fait de ciment Canada-Lafarge donnera les résultats que vous êtes en droit d'attendre d'un béton de qualité supérieure.

Veuillez communiquer avec notre bureau régional des ventes pour tous vos besoins de ciment et pour recevoir la documentation gratuite et les renseignements techniques que nous tenons à votre disposition.



Ciments Canada Lafarge Ltée

SIÈGE SOCIAL: 606 CATHCART, MONTRÉAL, QUÉ. H3B 1L7

DIRECTION RÉGIONALE DU QUÉBEC
625 av. du Président Kennedy, Montréal, Qué. H3A 1K7
Téléphone: 514-849-5621

SOQUEM

SOQUEM fonce.
Fonce des puits, fonce en avant.
Elle ne fait que cela, depuis qu'elle existe.

Appuyés sur des réalisations tangibles et très variées, nous avons placé notre deuxième décennie sous le slogan "fonce" pour mieux souligner notre détermination de ne pas ralentir notre allure.

Dans ce but, SOQUEM invite tous ceux qui ont des possibilités minières à les discuter avec elle et à étudier l'éventualité de foncer ensemble.

SOQUEM

2406, Quatre-Bourgeois, Sainte-Foy, Québec G1V 1W5/Tél.: (418) 658-5400/Télex: 051-3421

Vers une nouvelle politique de développement minéral au Québec

par Jean Cournoyer,
ministre des
Richesses naturelles
du Québec

Le développement de nos ressources minérales dans la province de Québec, comme dans l'ensemble des autres provinces, constitue un élément très important du développement économique.

Je n'ai pas l'intention de vous défilier le catalogue de nos actions, non plus que de vous indiquer un ensemble de solutions précises et nettes que nous pourrions détenir de façon absolue. Mon propos sera plutôt de vous indiquer en quoi nous nous trouvons à une certaine croisée des chemins en terme de politique de développement économique dont, j'ose le dire, le développement minéral est la partie primordiale, au Québec.

Objectifs

Nous avons l'intention, au cours de 1976, de revoir nos objectifs de développement minier et l'ordre de nos moyens pour les atteindre, nous avons l'intention d'en discuter avec nos partenaires privés; de définir ou de préciser un certain nombre de règles du jeu qui soient claires et ordonnées. De cette façon, chacun saura à quoi s'en tenir sur une période de temps suffisamment longue pour introduire les éléments de stabilité en ce domaine.

En ce qui concerne les règles du jeu générales qui ont présidé l'action du gouvernement jusqu'à maintenant, tant pour l'exploration que pour l'exploitation et la mise en valeur, que pour la fiscalité, que pour l'aide aux infrastructures, elles devront être différenciées selon les types de substances minérales. Ainsi, je ne sais pas pourquoi le Québec aurait la même attitude vis-à-vis l'industrie de l'amiante, qui exporte intégralement sa production après un traitement sommaire, que vis-à-vis de l'industrie du cuivre qui transforme au Québec plus qu'elle n'exporte.

Voilà sommairement résumé le principe de base qui devrait définir les relations entre les différents partenaires du développement minier et le gouvernement.

D'autre part, comment s'assurer de la coordination entre différents paliers de gouvernement oeuvrant dans des secteurs qui peuvent se compléter ou qui peuvent différer quant aux intérêts et aux juridictions?

Vu avec l'oeil de l'entreprise privée, cette coordination est quelque chose qui devrait aller de soi, qui n'est pas très compliquée et qui, si elle ne se réalise pas, est due à des chicanes de clochers ou de chapelle. Je suppose que pour l'entreprise privée, la meilleure coordination inter-gouvernementale serait celle qui donnerait une meilleure fiscalité, des services techniques gratuits plus grands, de l'aide financière plus importante. Il s'agit là, à mon avis, d'une vision un peu utopique des choses, n'oublions pas que le développement minier touche à de multiples domaines: politique fiscale et monétaire, relations de travail, environnement, commerce extérieur, transport, transformation manufacturière, sécurité des travailleurs, etc.

Beaucoup de décisions fondamentales ou quotidiennes touchent au développement minéral. Lorsque le gouvernement fédéral, geste difficile à prévoir il y a cinq ans, crée la région de la lutte anti-inflationniste et que le gouvernement du Québec crée lui-même sa propre régie, complémentaire à la première et dans le respect de sa juridiction; il s'agit là d'un instrument puissant qui affecte le développement minéral.

Il existe cependant un principe de base qui devrait guider la coordination entre les paliers de gouvernement; c'est celui du respect des juridictions. Les gouvernements provinciaux sont responsables du

développement de leurs ressources naturelles qui leur appartiennent en tenant compte des intérêts de la collectivité et le gouvernement fédéral a une juridiction en ce qui concerne le commerce international, compte tenu des priorités internes de développement du pays.

Quelles peuvent être nos outils les plus importants d'accélération et d'encadrement du développement minéral?

Voilà une préoccupation qui m'intéresse plus particulièrement, à titre de titulaire du ministère des Richesses naturelles. Nous avons à l'intérieur de cet organisme, un certain nombre de services, un personnel professionnel compétent, des programmes d'activités multiples. Ceux-ci sont-ils à point?

Nous avons aussi un centre de recherches minérales et une usine pilote et nous avons des programmes de constructions de routes en vue de l'exploration, etc.

L'ensemble de ces programmes est-il suffisant? N'y aurait-il pas lieu de doubler les sommes d'argent affectées à ces programmes? Pouvons-nous nous spécialiser davantage, en laissant la couverture générale du territoire à d'autres organismes (les universités par exemple) et en concentrant davantage nos interventions sur les zones jugées à fort potentiel, en allant jusqu'à effectuer des forages par exemple?

Ne devrait-on pas établir un programme quinquennal d'exploration public et privé, où un certain nombre de secteurs miniers, par exemple, le cuivre, le zinc, l'uranium, etc., feraient l'objet de priorités?

Pourrait-on envisager que le rôle de SOQUEM soit augmenté considérablement et que la tâche de connaissance des zones à fort potentiel lui soit confiée en lieu et place du ministère?

Ne devrait-on pas constituer un fonds spécial qui regrouperait les petites entreprises d'exploration, de façon à leur dégager une base de manœuvre qui leur

manque à l'heure actuelle et que le gouvernement pourrait utiliser pour développer l'exploration là où elle ne se fait plus ou pas encore.

Voilà autant de volets d'intervention qu'il nous faut examiner, chose certaine, les travaux d'exploration des sociétés privées sont insuffisants à l'heure actuelle pour nous permettre d'optimiser le potentiel minier disponible au Québec.

Le ministère en fait-il trop; les sociétés ou les investisseurs sont-ils devenus subitement avariés de leurs derniers?

Il est absolument nécessaire que des efforts plus importants, et plus judicieux peut-être, soient faits pour accélérer les travaux d'exploration, les travaux de recherche de nouveaux procédés, l'achat possible de brevets porteurs de haute technologie, sinon nous risquons de voir le développement minéral périliter au Québec. Et cela, je ne peux l'accepter.

Participation des Québécois

A l'inverse des ressources forestières ou des ressources hydro-électriques, qui, elles, se renouvellent, les substances minérales s'épuisent à l'intérieur d'une période de temps plus ou moins longue, dépendant de la dimension du gisement et du rythme d'exploitation. Devant une telle situation, quelles sont les alternatives offertes pour que ces ressources, qui appartiennent aux gens du Québec, leur rapportent le plus possible?

Il y a plusieurs formules qui peuvent exister, prenons, à titre d'exemple, l'Alberta en ce qui concerne le pétrole et le gaz. Le gouvernement a constitué un fonds spécial appelé "Heritage Savings Trust Funds", ce fonds est alimenté par une certaine proportion de revenus provenant de la vente du pétrole et du gaz et un système d'allocation du fonds se fait par l'intermédiaire d'un comité spécial de la législature.

Voilà une formule qui permettra, lorsque le pé-

trole et le gaz seront épuisés, de générer le développement économique dans d'autres secteurs au profit des générations futures. Est-ce qu'une telle institution est une idée intéressante ou pas pour le Québec?

Une deuxième formule pourrait être une allocation beaucoup plus judicieuse de certaines substances jugées stratégiques pour le développement minéral du Québec. Dans d'autres secteurs miniers, le Québec possède des ressources connues très importantes ayant des indices de minéralisation élevés. Prenons l'exemple du minerai de fer où les réserves sont assez considérables. Les conditions d'allocation pourraient être plus généreuses que dans certains autres secteurs, par exemple le columbium où les réserves connues sont beaucoup moindres.

Une troisième formule pourrait être une transformation assez radicale de l'allocation des ressources minérales telle que pratiquée actuellement. A l'exemple du domaine forestier, il pourrait y avoir un système de garantie d'approvisionnement des substances minérales, à partir des gisements existants ou nouveaux, selon une utilisation optimale de la ressource.

Une quatrième formule pourrait être un fonds minier spécial pour le reclassement des travailleurs lorsqu'un gisement est épuisé et qu'il faille fermer une mine. Cette formule a déjà été suggérée dans le passé. Il y aurait peut-être lieu de l'étudier spécialement.

Enfin, une cinquième formule est de ne rien changer au système actuel d'allocation des ressources, mais d'introduire une mesure fiscale spéciale directement reliée à l'épuisement du gisement: un taux régressif au fur et à mesure que le gisement s'épuise.

D'autres formules peuvent être examinées; j'en ai soulevées quelques-unes seulement pour vous indiquer qu'il faudra tôt ou tard dégager les solutions les

plus judicieuses à ce sujet. Sinon, les générations futures nous accuseront, avec raison, d'avoir dilapidé les ressources minérales du Québec sans avoir prévu les moyens de permettre à ces générations de se développer. En 1966, près de quarante mines de métaux non ferreux étaient en exploitation. En 1980, on prévoit qu'il y en aura au plus qu'une vingtaine. Et, en l'an 2000, en restera-t-il s'il n'y a pas de nouvelles découvertes?

Je voudrais enfin soulever une question importante:

Comment le développement des ressources minérales doit-il s'intégrer le mieux possible au développement économique, social et culturel du Québec?

Il y a deux constatations de base qu'il nous faut faire avant de tenter des réponses à cette question.

D'abord, le développement minier au Québec est largement le fait de sociétés multinationales dont les prises de décisions sont extérieures au Québec, ceci a comme conséquence que les Québécois sont largement absents des structures de décision. Mon collègue, M. Saint-Pierre, signalait d'ailleurs récemment ce problème dans une conférence à la Chambre de commerce de Montréal. Le peu de Québécois présents au sein des conseils d'administration des compagnies minières me semble un fait absolument incongru.

Transformation sur place

Deuxième constatation, les compagnies minières opérant au Québec sont plus particulièrement orientées vers l'exportation des ressources minérales, plutôt que vers une transformation sur place de ces

substances minérales. Les raisons évoquées sont plus particulièrement de la taille petite des marchés québécois et l'intégration verticale de la production et de la transformation. Dans un rayon de 500 milles de Montréal, ne trouvons-nous pas un bassin de population de 100 millions de personnes? N'avons-nous pas un certain "Know-how" qui n'existe pas dans certains pays?

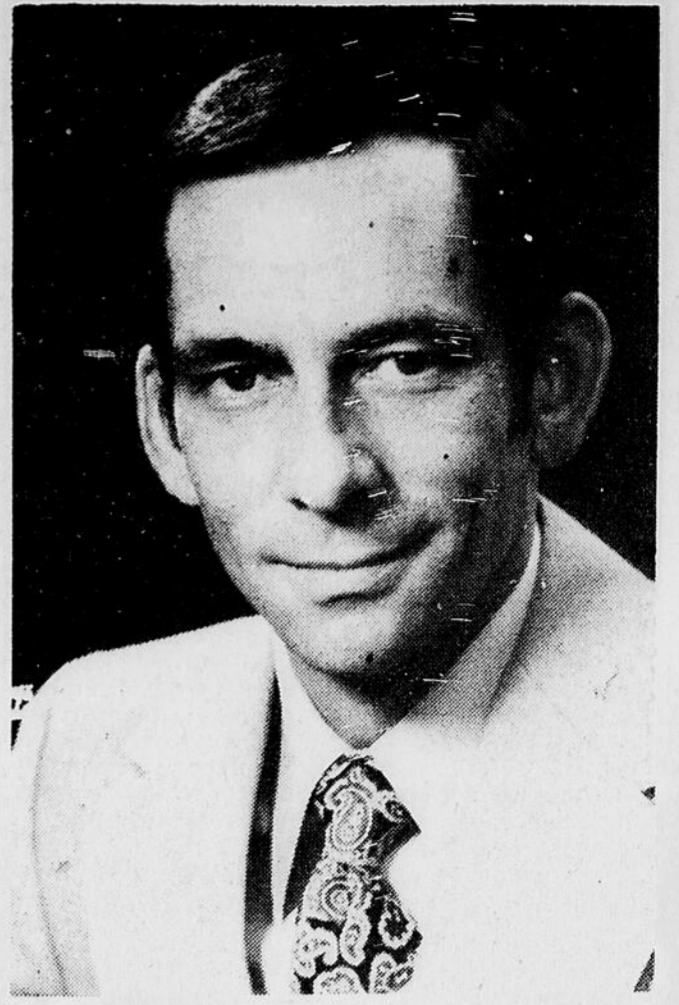
N'avons-nous pas des circuits financiers efficaces? N'avons-nous pas une productivité importante? N'avons-nous pas des moyens de transport ferroviaire, maritime très efficaces?

N'avons-nous pas un fleuve St-Laurent, axe central majeur de pénétration au coeur de l'Amérique du Nord et ouvert sur l'extérieur? Alors, pourquoi n'y a-t-il pas plus de transformation sur place alors que les facteurs de localisation que je viens d'énoncer sont réels et favorables? Voilà une constatation de fonds par rapport à laquelle il faut non seulement réfléchir mais trouver des solutions.

Quelles sont les alternatives possibles? Un premier choix consisterait, pour assurer la présence de francophones au sein des conseils d'administration d'entreprises, de définir une réglementation particulière visant à l'incorporation de sociétés.

Toute compagnie opérant au Québec pourrait se voir exiger une charte du gouvernement du Québec, cette incorporation pourrait être nécessaire au stade de l'exploitation et au stade de la transformation.

Un deuxième choix pourrait être qu'une proportion à définir de francophones soient membres des conseils d'administration d'un certain type de leadership du milieu et de sa participation à la prise de déci-



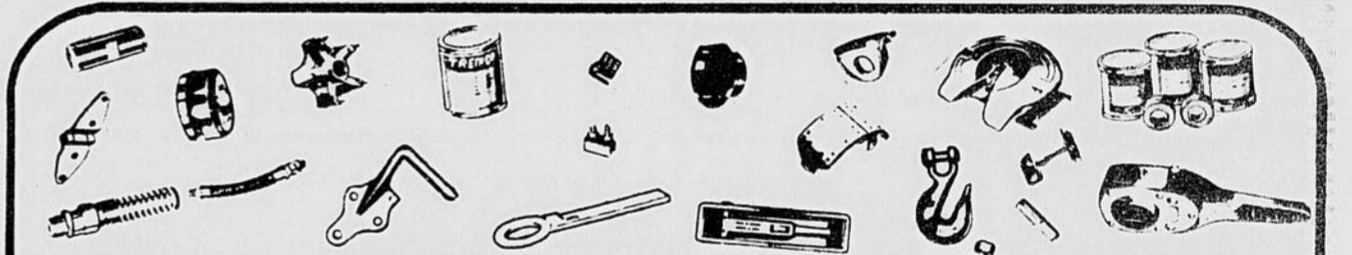
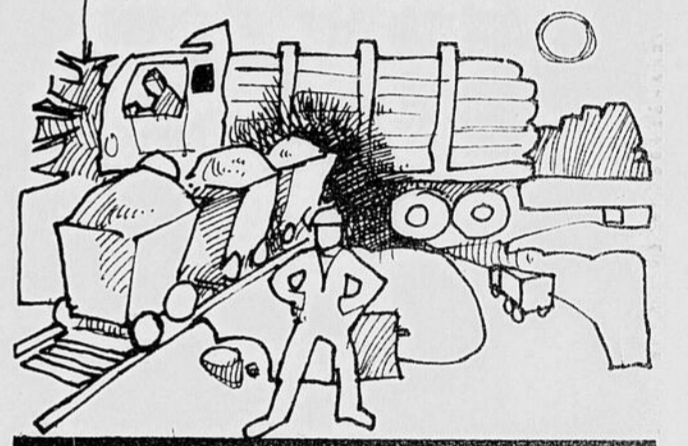
M. Jean Cournoyer, ministre des Richesses naturelles du Québec.

sion économique.

Un troisième choix pourrait être une prise de participation significative dans certains projets jugés importants, ce fut l'exemple de la création de Sidbec dans l'utilisation et la transformation du minerai de fer.

Un quatrième choix pourrait être de confier à SOQUEM un rôle accru au niveau de la transformation et en faisant le bras exécutif du ministère plutôt que comme c'est le cas actuellement d'être concurrentiel aux autres entreprises privées.

ENERGIE • TRANSPORTS MINES • RESSOURCES



Distributeur de pièces de camions et remorques (trailers et vans).

Avec franchise exclusive de Can-Car BWP Stemco.

Un spécialiste en pièces de
CAMIONS ET REMORQUES
\$200,000 de pièces
en main

Camionneur vous trouverez toutes les pièces et outils dans un ou l'autre de nos magasins.

F.G.L. Distribution Inc.

1395, DU PONT SUD — ALMA — 668-8006
VICTOR LEVESQUE, gérant général

F.G.L. Distribution Chicoutimi Inc.

1920, BOUL. ST-PAUL — CHICOUTIMI — 545-4122
DASCIEEN GAGNON, gérant

DISTRIBUTEUR CAN-CAR BWP - STEMCO
Freins à l'air — mufflers — flexibles — suspension —
neway et granning — reyco — fruehauf — tuyaux plastique —
fitings — eaton — rockwell standard — doiley — accessoires — fitwheel —
système électrique — spacers — rims — roues — drums — bearings — seals — hoses —



Fardières et excavatrices au service D'UNE GRANDE REGION.



SABLE, GRAVIER, PIERRE, NEIGE ETC... RIEN NE RESISTE A NOS PELLES, CHARGEURS, CAMIONS, NIVELEUSES OU SOUFFLEUSES CONDUITS PAR DES EXPERTS.

EN PLUS: Nos pelles mécaniques et nos chargeurs

sont **TOUJOURS A VOTRE DISPOSITION**

Turcotte & fils Ltée

395, Châteauguay Jonquière
Tél.: 542-4005
542-6672

Ralentissement de l'industrie minière à Chibougamau

Les routes de l'Ontario sont parmi les plus surveillées du monde. Depuis 1945, la province a mis sur pied un système de rapports d'accidents qui fournit au personnel du ministère des Transports et des Communications un tableau précis du taux d'accidents et du volume du trafic pour chaque tronçon de 500 pieds composant les 13,000 milles de routes de la province.

L'un des promoteurs de ce programme, M. Tom Mahony, administrateur de la sécurité des transports audit ministère, travailla en relation étroite avec la police provinciale de l'Ontario pour créer un système de points-clés en 1947.

"La province est divisée en 17 districts de la police provinciale, et nous avons basé notre système sur cette division", explique-t-il. "Nous nous sommes mis d'accord pour prendre comme références ou

points-clés, des endroits bien connus tels que des jonctions de routes, des limites de district ou de comté. "Nous avons également établi le millage entre ces points.

Rapports d'accidents

"Si un accident s'est produit à l'un de ces points ou non loin de là, on demandait à l'agent de police menant l'enquête de noter ce fait sur son rapport d'accident.

"Les points-clés ont fini par être localisés par tronçon de 500 pieds de route, soit 1/10e de mille, et nous avons peu à peu obtenu un tableau très détaillé de ce qui se passait sur les routes."

M. Mahony expliqua ensuite que cette connaissance aidait grandement les ingénieurs de la voirie dans l'établissement des plans et l'étude des routes. De plus, ils en tirent une

connaissance précise de l'effet, sur les automobilistes, du marquage des voies et des autres aspects de la signalisation routière.

Aux premiers temps du système, les copies des rapports d'accidents étaient envoyées à M. Mahony pour être traitées par l'ancien ministère de la Voirie. L'ordinateur commença inévitablement à jouer un rôle important dans la réalisation de ce programme. M. Paul de Valence, ingénieur des projets des services d'informatique, explique que, dès le début de 1966, les données sur les accidents ont été fournies à l'ordinateur.

"A cette époque", dit-il, "nous utilisons l'ancienne formule de rapport sur les collisions et, elle n'était pas faite pour l'ordinateur, nous avons entrepris de codifier toutes les données. La police provinciale, les polices locales et, à l'époque, le ministère des Trans-

ports faisaient évidemment la même chose.

Proche de l'automatisation

L'an dernier, tous les corps policiers de l'Ontario ont commencé à utiliser une nouvelle formule de rapport sur les collisions. M. de Valence dit: "Cette formule a été une étape de plus vers l'automatisation complète, qui sera réalisée d'ici cinq ans. C'est là une tâche énorme si l'on pense que nous devons traiter approximativement 150,000 rapports d'accident chaque année."

Mais ce vaste réseau de renseignements affecté-t-il, en fin de compte, le tracé et la construction des routes?

"Bien sûr", répond M. Mahony. Toutes les données servent à la rédaction d'un livre intitulé: "Traffic Volumes and Collision Rates". (Volumes du trafic et

taux de collision). Nous surveillons de très près les taux de collision et si, sur un tronçon particulier, le taux de collision commence à s'élever au-dessus de la moyenne provinciale, nous déclarons ce tronçon zone dangereuse et nous cherchons à savoir ce qui ne va pas.

"Notre taux de collision est basé sur le nombre d'accidents par million de milles parcourus par un véhicule. D'autre part, les taux d'accidents mortels sont établis par 100 millions de milles parcourus par un véhicule." M. Mahony souligne que la différence dans la méthode d'analyse des taux de collision et d'accidents mortels n'est due qu'à la décision de suivre le système mis au point par le système U.S. National Safety Council.

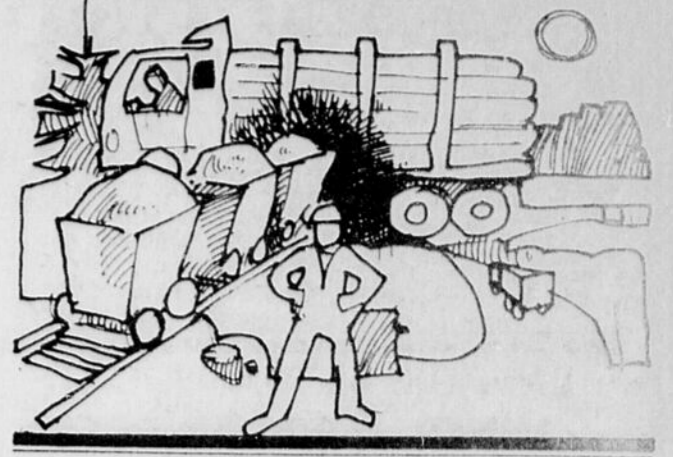
"Ainsi dit-il, "les chiffres obtenus sont plus faciles à manier et à comparer aux chiffres américains."

Liaison avec la police

L'établissement de relations personnelles avec les agents de la police provinciale est important. M. Mahony, accompagné d'ingénieurs du ministère des Transports et des Communications, organise des réunions régulières tous les ans avec la police provinciale pour discuter des problèmes de la circulation et des moyens de les résoudre.

Il y a, pour la province, 186 détachements de l'O.P.P. dans 17 districts et chaque détachement envoie des représentants aux réunions de district. M. Mahony dit: "Nous donnons suite à leurs plaintes, suggestions et observations. Dans bien des cas, leurs commentaires nous permettent de mener des études sur des endroits potentiels d'accidents."

ENERGIE • TRANSPORTS MINES • RESSOURCES



Expérience directe

En plus de connaissances obtenues par les statistiques, M. Mahony s'appuie sur l'expérience personnelle qu'il acquiert directement au cours des 15,000 milles qu'il parcourt chaque année pour se rendre sur les lieux d'accidents et les points dangereux.

Selon M. Mahony, la reconstruction de la route 400 entre Toronto et Barrie, de la route 11 au nord de Barrie, de la route Queen Elizabeth et la construction de la route 417 en remplacement de la route 17 à l'est d'Ottawa démontrent de manière frappante l'influence de ces statistiques sur la prise des décisions à l'échelon supérieur.

N'oubliez pas!
Obligations - Solidarité
OXFAM

AUTOBUS LATERRIERE

Commission de transport du Québec: 797-A

AUTOCARS JASMIN

Commission de transport du Québec: 3661-A



Président: M. GEORGES GILBERT.
Directeur général: M. JASMIN GILBERT.

AUTOCARS JASMIN
555, rue St-Hubert, Jonquière, P.Q.

AUTOBUS LATERRIERE,
4543, boulevard Talbot, Chicoutimi, P.Q.

Il est à noter que depuis le
18 AVRIL
AUTOCARS JASMIN

DESSERT **JONQUIERE**
ST-FELICIEN
ST-FELICIEN
CHIBOUGAMAU.

SERVICE
DE
correspondances

avec Chibougamau Transport
pour St-Félicien-Chibougamau.
Aussi transfert à Chambord
avec Voyageur Inc., pour La Tuque,
Trois-Rivières, et Montréal.

AUTOBUS LATERRIERE opère depuis 1959.

- Dans le
1. Transport écolier.
 2. Transport lignes régulières Chicoutimi-Alma, Laterrière-Chicoutimi.
 3. Voyages spéciaux
 4. Transport de colis sur lignes régulières.

RESPONSABLE DES VOYAGES SPECIAUX:

POUR LATERRIERE: **MME JOCELYNE MARTIN**
4543, boulevard Talbot,
Tél.: 549-2463.

AUTOCARS JASMIN:

Nous desservons les lignes régulières Jonquière, Roberval, Dolbeau et aussi Dolbeau-Alma.

AGENTS LOCAUX POUR VOS ACHATS DE BILLETS ET INFORMATIONS VOYAGES SPECIAUX

ALBANEL	Gilbert & Fils	279-5231
✓ ALMA	Terminus d'Autobus	662-5441
CHAMBORD	Restaurant O. Carina	342-6911
DESBIENS	Chez Benoît Fortin	346-5374
✓ DOLBEAU	Terminus d'Autobus	276-3000
✓ HEBERTVILLE	Terminus d'Autobus	344-1201
✓ JONQUIERE	Terminus d'Autobus	547-4848
✓ NORMANDIN	Restaurant MAMY	274-2129
✓ ROBERVAL	Chez Bertrand Desgagné	275-0721
ST-BRUNO	Gérard Bouchard	343-2164
ST-COEUR de Marie	* Chez Camille	347-3114
STE-CROIX	Lionel Simard	349-2557
✓ ST-FELICIEN	Chez Roger Tabagie	679-3855
ST-HENRI TAILLON	Jacques Pilote	347-5124
ST-JEANNE d'ARC		
ST-JEROME	* Chez Colombe	349-3539
ST-METHODE	* Roger Savard	679-0637
STE-MONIQUE	P.-A. Larouche	347-3532
✓ ST-PRIME	Léo Lindsay	251-9054

* Arrêt d'autobus, aucun billet en vente ici

✓ Réception de colis "collect".

N.B.: Il est à noter que
AUTOCARS JASMIN
est propriétaire et agent-distributeur
au Terminus Autocars Jas-
sur la rue St-Hubert, Jonquière,
pour le secteur
Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Pour tous vos besoins de transport régional et provincial, les billets sont disponibles chez votre distributeur

AUTOCARS JASMIN,
555, rue St-Hubert, Jonquière.
TEL.: 542-2673
BILLETS: 547-4848

VOYAGES SPECIAUX:

Communiquez avec Mlle Pierrette Poitras pour tous services de location d'autobus pour vos voyages de groupe.

au numéro **TEL.: 542-2673**

**MONTEZ A BORD
IL Y A DE LA PLACE
POUR VOUS.**

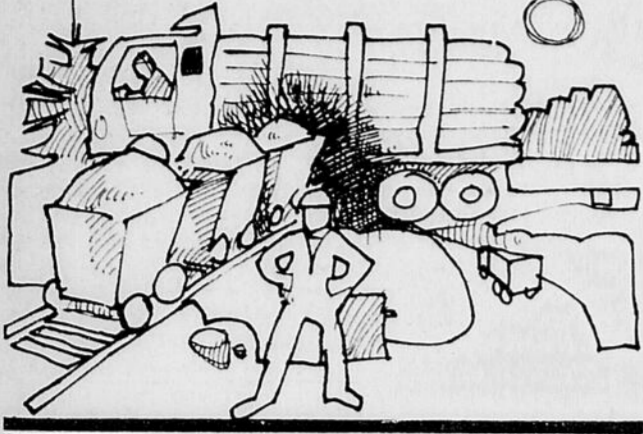
Plus que jamais, voyagez avec Auto-
cars Jasmin Inc., et Autobus Laterrière.
Essayez le confort Autocars Jasmin
Inc., et Autobus Laterrière.

mmi

AUTOCARS JASMIN

AL

**ENERGIE • TRANSPORTS
MINES • RESSOURCES**



Ralentissement de l'industrie minière à Chibougamau

CHIBOUGAMAU — L'affaissement du prix du cuivre combiné à des frictions patronales-ouvrières, a ébranlé sérieusement l'industrie minière à Chibougamau-Chapais, au cours des derniers mois.

Le ralentissement économique a surtout été prononcé à Chibougamau. Campbell, la plus importante entreprise minière de la place, a effectivement cessé sa production dans le courant de 1975. Tous les employés syndiqués ont été renvoyés pour une période indéterminée, et seuls, quelques cadres sont demeurés en service à la mine de Cedar Bay, en plus des préposés à l'administration au bureau principal.

Pendant ce temps, l'extraction du minerai s'est continué dans l'entreprise voisine, Patino, mais les activités ont décliné, ce qui a causé une réduction des effectifs.

Cette paralysie de l'industrie minière aura provoqué un mouvement impressionnant de travailleurs. La plupart des ouvriers des mines qui se sont retrouvés sans emploi à Chibougamau, n'ont pas quitté définitivement la municipalité, puisque les familles y sont établies. Plusieurs ont déniché du travail à l'extérieur, principalement sur les chantiers de la Baie James. Ce qui faisait dire récemment aux dirigeants municipaux de Chibougamau que le projet de la Baie James se révèle en quelque sorte une planche de salut pour la ville minière et sa population.

A Chapais, le seul producteur de cuivre local, Falconbridge, aura aussi éprouvé des ennuis graves, pour les mêmes raisons que Campbell et Patino. Les revenus ont diminué sensiblement et les profits déclarés furent dérisoires.

Jusqu'ici, Falconbridge Copper aura néanmoins surmonté plus facilement la crise que ses concurrents de Chibougamau. C'est ainsi que le nombre d'employés est demeuré relativement stable.

Cette situation privilégiée de Falconbridge Copper s'explique en

grande partie par le fait que ses gisements sont beaucoup plus riches en métaux (cuivre et or), que ceux exploités par Campbell et Patino.

Les projets

Mais si le portrait économique de Chibougamau-Chapais n'est pas encourageant pour le moment, une foule de citoyens prétendent qu'il s'agit tout simplement d'une pause, d'une période difficile qui sera suivie à court terme par une reprise. Pour leur part, les représentants des Métallurgistes Unis d'Amérique sont loin de partager cet optimisme. Et ils affirment notamment que les compagnies ont négligé de réinvestir quand tout allait pour le mieux, ce qui est un signe de décadence industrielle, et que même si l'industrie minière retrouve sa vigueur d'antan, les employeurs auront beaucoup de mal à recruter le personnel requis.

Par contre, nombreux sont ceux qui fondent des espoirs illimités sur la mise en valeur des immenses richesses minières disponibles dans la région de Chi-

bougamau. On parle davantage à ce chapitre des dépôts d'amiante du lac Roberge, situé à quelques milles de la ville, où des forages ont été effectués au début de 1976.

Il est aussi question des sondages entrepris récemment sur différents emplacements du lac Chibougamau, travaux défrayés par le ministère des Richesses naturelles et qui ont pour but de mettre à jour de nouvelles réserves de cuivre.

Comme développement à plus long terme, on fait mention de l'exploitation du minerai de fer qui se trouve en abondance sur le territoire.

FerChib

Voici la plus récente déclaration faite par les administrateurs de Campbell, de Toronto, sur cette nouvelle orientation minière: "A l'heure actuelle, dans le cadre du projet FerChib, nous étudions sérieusement avec six associés possibles, la mise en valeur du gisement de minerai de fer de Magnétique Bay, à 12 milles à l'est de la ville de Chi-

bougamau. A la suite de la visite de techniciens de ces compagnies dans la région, nous espérons recevoir, au cours des six prochains mois, des déclarations d'intention confirmant leur participation. Nous avons également reçu des demandes d'autres acheteurs possibles de ce minerai.

A l'origine, la participation se fera sous la forme d'un partage des frais d'une étude de rentabilité détaillée du projet, suivi de contrats à long terme ou d'un apport financier en capital. On prévoit une production de 4 millions de tonnes de boulettes par an, avec un coût d'immobilisation de l'ordre de \$200 millions. Le financement de ce projet suscite beaucoup d'intérêt et nous avons reçu de fortes assurances de soutien de la part des pouvoirs publics. On ne peut pas prendre de décisions rapides sur des projets de cette envergure, mais la direction pense que des éléments cruciaux comme la suffisance du tonnage de minerai, le fait qu'une ville est déjà implantée, l'accès à un port en eau profonde et une position excellente pour le trans-

port à destination de l'Europe et des Etats-Unis vont faciliter la mise en production de ce projet."

"Les travaux d'exploration qui se sont poursuivis dans la région du lac Albanel ont conduit à l'accroissement des avoirs de la compagnie dans la région avec le jalonement de 223 claims en propriété exclusive et de 180 claims en copropriété. A l'heure actuelle, la compagnie recherche des associés pour participer à l'exploration poussée de ces terrains."

"Le ministère des Transports du Québec, grâce à une affectation de fonds de \$800,000 étudie déjà d'autres voies de transport et d'autres sites portuaires pour déterminer le moyen le plus économique d'acheminement des produits de minerai de fer des gisements de Chibougamau et d'Albanel vers les marchés mondiaux."

"Les fonctionnaires du ministère fédéral de l'Energie, des Mines et des Ressources proposent de tripler la production canadienne de minerai de fer, soit de la porter d'environ 50 mil-

lions de tonnes par an en 1975, à 140 millions de tonnes, en l'an 2000. Pour cette raison, la compagnie pourrait décider l'acquisition d'au-

tres gisements de minerai de fer potentiellement rentables. En outre, la suppression récente de la retenue fiscale fédérale de 15 pour

cent, sur les paiements d'intérêt aux étrangers devrait faciliter la mise en valeur des projets importants d'exploitation du minerai de fer."

Le temps vous PRESSE, mais vous désirez un travail bien fait...
HE BIEN! Venez nous voir.

IMPRIMERIE **LE PROGRÈS DU SAGUENAY LIMITÉE**
316, Avenue Labrecque - Chicoutimi
Téléphone: 545-4474

Pour nous VITE et BIEN vont de PAIR.

LES GAGNANTS...

B.F. Goodrich LIFESAVER RADIAL T/A & T/A 50

Procurez-vous les radiaux rapides, à bande large, qui ont parcouru plus de milles sur les pistes de course que tout autre pneu de route... les Lifesaver Radial des séries T/A 60 et T/A 50. Les pneus de route qui ont remporté la seule course d'endurance au Canada.

Mis à l'essai sur les pistes de course, les radiaux T/A vous permettront d'accomplir avec votre voiture, qu'elle soit petite ou grosse, des performances sans égales, de mieux prendre les virages, de vous arrêter plus vite et ils résistent mieux aux grandes vitesses. Les radiaux T/A ne sont pas seulement des pneus avec de belles lettres blanches en relief... ce sont des pneus durants!

AGENCE DE PNEUS DU NORD ST-FELICIEN - TEL.: 679-1327

ART

ATELIER ROSARIO TREMBLAY
AJUSTAGE MECANIQUE - SOUDURE GENERALE
1460, AVE DU PONT, ALMA, QUE.

Le à "L pionnié risqué Tel l'Assoc présidé "camio Et installé et-vent dans la Ma méthoo sionné profess Un mis. Le tal et ré homme pays. Qu prise d chemin géants glemen le temp Et facteur prise, s syndica bras' p vail'ou que sur cinquan Po neur ne capitau questio "Le vaillant elle n'e vouée. au-dess transpo lutter p Le tion qu profess Il y: qui exp nent du nière, la \$250 m importa familiali sont ex De lieux fir garanti voit rét En camion fession entrepri Aug plus en nés. C'e l'Univer en trans sion la r est le ré du cam versitair rescous Ma profess chemin Le gros tion et s permis forme d les diffi De provinc Pour lu sont im treprise structur L'A tend qu 15 lé m Ai F

Le camionnage au Québec est réservé à ceux qui ont le goût de l'aventure

"Le camionnage au Québec est une activité de pionnier encore réservée à ceux qui ont le goût du risque et de l'aventure."

Tel est l'avis de M. Pierre Asselin, président de l'Association du camionnage du Québec et vice-président des Entreprises René Bussières, premier "camionneur" de la Belle Province.

Et pendant qu'il parlait ainsi, confortablement installé dans un bureau vaste et fonctionnel, un va-et-vient incessant de camions soulevait la poussière dans la cour de son entreprise de transport.

Mais au-delà de l'homme d'affaires précis et méthodique, il est facile de deviner l'homme passionné par son métier et dévoué à la cause de sa profession.

Une cause qui n'admet ni faiblesse, ni compromis. Le camionnage est un monde rude, parfois brutal et réservé à une certaine classe d'hommes. Des hommes qui ont pour eux la foi en l'avenir et en leur pays.

Hommes vaillants

Quand un homme d'affaires exploite une entreprise de transport routier, il doit lutter contre le chemin de fer, les grandes distances, la neige, les géants ontariens et américains, les préjugés, les réglementations administratives et, en dernier ressort, le temps.

Et puis quand il est venu à bout de tous ces facteurs, il doit affronter, à l'intérieur de son entreprise, ses camionneurs regroupés en de puissants syndicats qui n'hésiteront pas à "rouler des gros bras" pour obtenir de meilleures conditions de travail ou de meilleurs salaires. A un point tel d'ailleurs que sur un dollar gagné, l'entrepreneur doit verser cinquante cents rien qu'en salaires.

Pourquoi, dans de telles conditions, l'entrepreneur ne met-il pas la clé sur la porte pour investir ses capitaux dans une activité moins ingrate? A cette question, M. Pierre Asselin, répond:

"Le camionnage ne compte que des hommes vaillants et si la main-d'oeuvre est parfois exigeante, elle n'en demeure pas moins travailleuse et dévouée. C'est pourquoi les salaires sont nettement au-dessus de la moyenne. Et puis, par définition, le transport routier est une activité agressive qui doit lutter pour s'imposer."

Industrie familiale

Le camionnage est une activité en pleine évolution qui est en train de passer de l'amateurisme au professionnalisme.

Il y a 24.000 transporteurs dans la Belle Province qui exploitent un parc de 30.000 véhicules et donnent du travail à 30.000 personnes. L'année dernière, la profession a réalisé un chiffre d'affaires de \$250 millions, mais seulement 35 entreprises sont importantes et viables. Les autres entreprises sont familiales, leur surface financière est faible et elles sont extrêmement vulnérables.

De plus, elles ne peuvent compter sur les milieux financiers qui hésitent à prêter de l'argent sans garantie. Si bien que l'évolution de la profession se voit retardée.

En dernier ressort, ce sont les constructeurs de camions qui se montrent les plus attentifs à la profession et qui financent l'équipement des petites entreprises et des artisans.

Aujourd'hui, les grosses entreprises font de plus en plus appel à des administrateurs chevronnés. C'est pourquoi la faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke a créé la première chaire en transport du Canada, afin de fournir à la profession la relève de demain. La création de cette chaire est le résultat de 15 années d'efforts de l'Association du camionnage du Québec et les futurs cadres universitaires spécialisés en transport viendront à la rescousse des entreprises d'ici quelques mois.

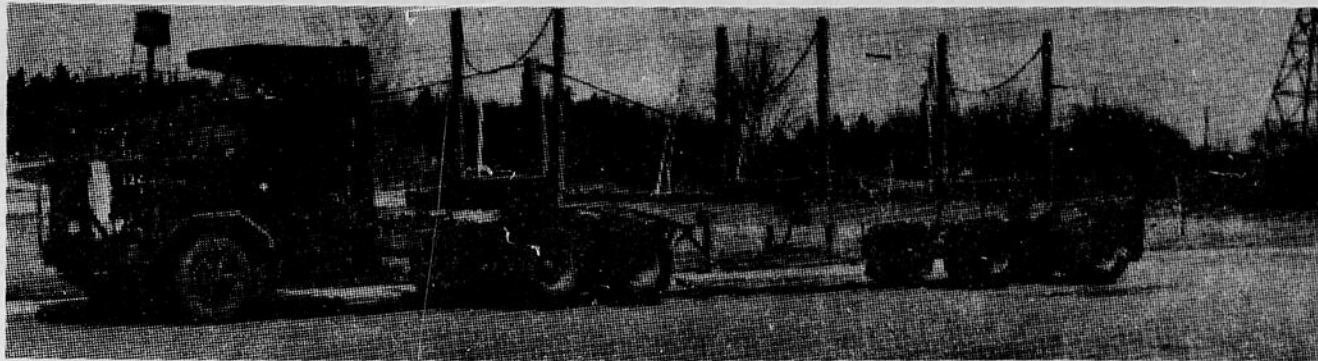
L'administration

Mais le principal sujet de préoccupation de la profession n'est ni la neige, ni la concurrence du chemin de fer, ni les salaires versés aux employés. Le gros sujet de préoccupation, c'est l'administration et ses règlements qui vont de la délivrance d'un permis aux normes anti-pollution en passant par la forme des contenants. Une jungle dont on imagine les difficultés.

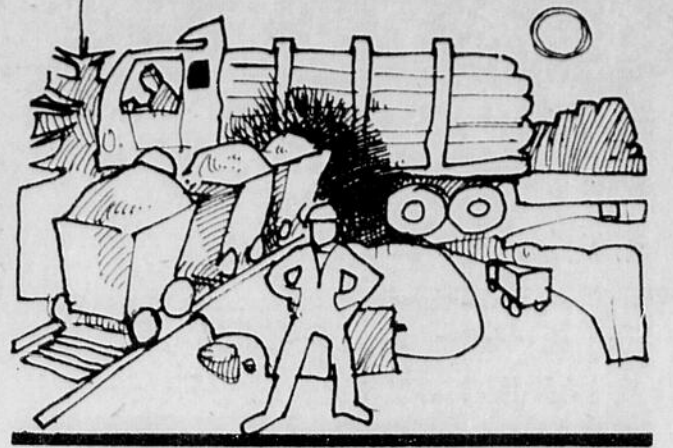
De plus, il ne semble pas que le gouvernement provincial s'intéresse vraiment au camionnage.

Pour lui, de deux choses l'une, ou les entreprises sont importantes et elles sont rentables, ou les entreprises sont modestes et elles n'ont qu'à se restructurer. Mais dans les faits, il en va autrement.

L'Association du camionnage du Québec attend que le gouvernement provincial tienne ses



ENERGIE • TRANSPORTS MINES • RESSOURCES



promesses en créant une société de développement des transports qui, avec un capital mis à sa disposition, pourrait venir en aide aux entreprises. L'association, présidée par M. Asselin, a même chiffré l'importance de ce capital en évaluant les besoins à quelque \$80 millions.

A tous les échelons administratifs ou politiques, les camionneurs rencontrent sympathie et compréhension. Mais au niveau fédéral où l'on parle depuis longtemps déjà d'une loi fédérale qui serait administrée par les provinces.

En attendant que l'on veuille bien s'intéresser à eux, les camionneurs n'en continuent pas moins leur difficile métier. Ce n'est pas dans les couloirs de l'Assemblée nationale ou des complexes administratifs qu'on les rencontre mais bien sur les routes ou au téléphone quand ils expliquent pour la cinquantième fois que c'est la tempête de neige qui a retardé la navette Chicoutimi-Québec et qu'ils n'y sont vraiment pour rien et qu'ils feront tout leur possible pour que de tels retards ne se produisent plus, etc.

Harvey Transport Ltée



LES EMPLOYÉS UNIS pour vous servir

LA OU LES EMPLOYÉS SONT PROPRIÉTAIRES ET ADMINISTRATEURS

OFFICIELS

Antonio Garbugli, président.

Charles-Henri Gagnon, 1er vice-président.

André Chagnon, 2ième vice-président.

Bernard Lalancette, secrétaire-trésorier.

Gaby Bouchard, président bureau-direction.

Marcel Dallaire, directeur exécutif.

Georges-Emile Canuel, directeur.

André Langevin, directeur.

Roger Gaboury, directeur.

Bernard Fortin, directeur.

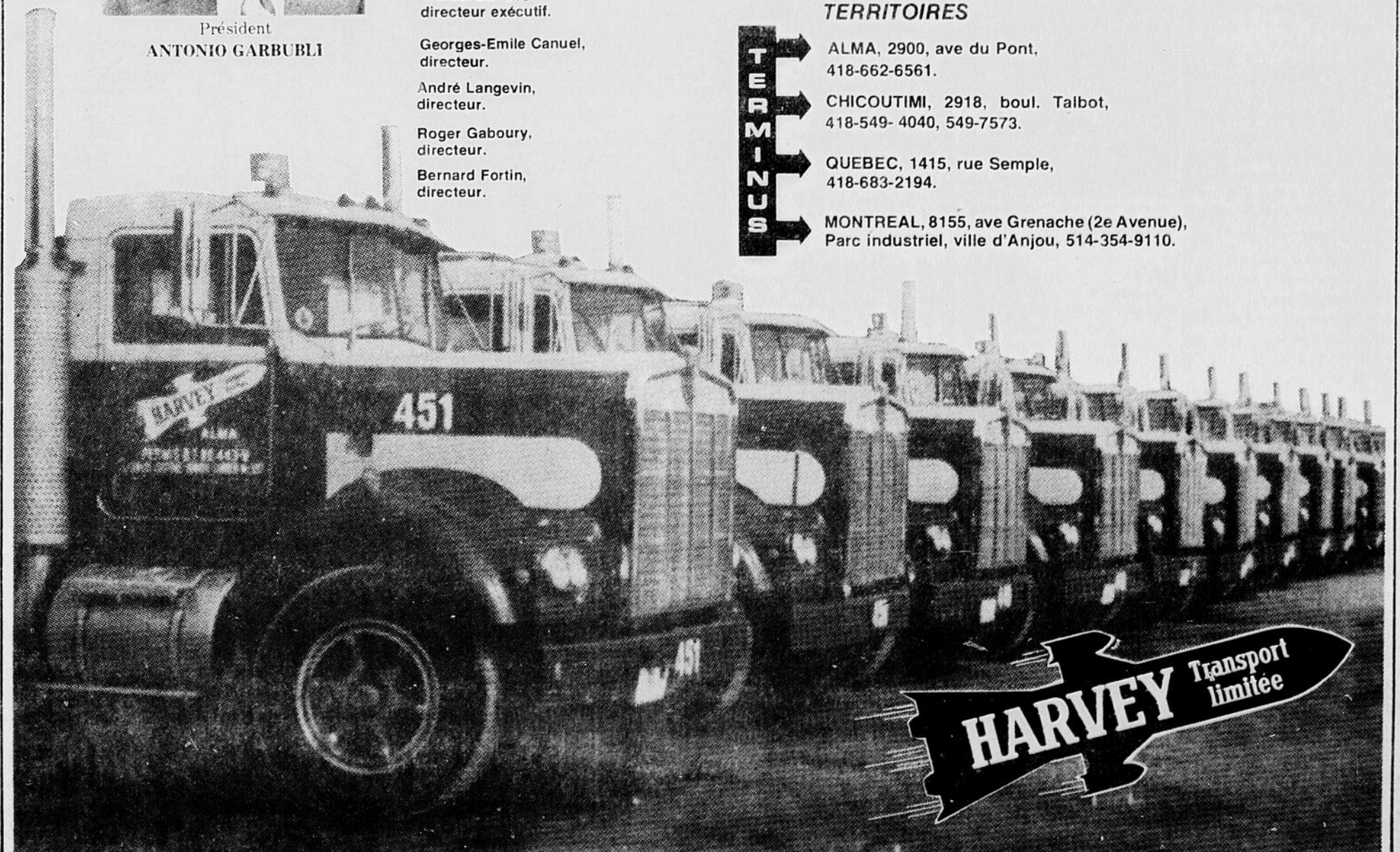


Président ANTONIO GARBUGLI

Volume d'affaires:	\$4,300,000.
Actif:	\$2,200,000.
Employés:	150
Unités:	175
Clients:	2,500
Marchandise véhiculée:	400 millions de livres
Succursales:	4

TERRITOIRES

- ALMA, 2900, ave du Pont, 418-662-6561.
- CHICOUTIMI, 2918, boul. Talbot, 418-549-4040, 549-7573.
- QUEBEC, 1415, rue Semple, 418-683-2194.
- MONTREAL, 8155, ave Grenache (2e Avenue), Parc industriel, ville d'Anjou, 514-354-9110.



15 millions de lépreux dans le monde. Aidons-les avec FAME PEREO

Contrat des Orion

Goyer, J. Richardson et la cie Lockheed essaient de trouver un bouc émissaire

par Stephen Scott
OTTAWA (PC) — Selon M. Jean-Pierre Goyer, ministre des Approvisionnement et Services, les milieux militaires auraient utilisé de tactiques douteuses pour inciter le gouvernement à acheter l'avion de patrouille Orion de Lockheed.

Le ministre de la Défense, M. James Richardson, déclare de son côté que si une responsabilité doit être attribuée, c'est la société Lockheed qui doit en porter le poids car elle serait revenue sur une entente plus ou moins tacite. Lockheed affirme, quant à elle, que toute l'affaire

tient d'un malentendu décollant, en partie du moins, de l'interprétation du mot "réalisable". Dans les milieux de la défense on indique, à demi-mots, que le ministère des Approvisionnements et Services ment, ni plus ni moins, au sujet des détails du contrat avorté, tandis que les responsables de ce dernier ministère relancent la balle dans le camp du ministère de la Défense.

Pendant ce temps, les deux ministres en cause, MM. Goyer et Richardson, se contredisent à qui mieux mieux entre deux sourires forcés.

Le coeur du problème réside dans la situation qui prévalait en décembre. Le gouvernement avait alors pris l'engagement, sujet à révision, d'entreprendre un programme de cinq ans en vertu duquel il ferait l'acquisition de 18 Orion au prix de \$1 milliard, sans que ni M. Goyer, ni son négociateur dans la transaction, ne se soient rendus compte que personne ne disposait des \$375 millions nécessaires pour financer les trois premières années du programme.

Or c'est à cause de cet écart de \$375 millions que le projet de contrat a échoué, ce mois-ci, après

que les banques canadiennes eussent refusé de fournir l'argent. Le gouvernement se retrouve avec une dette de \$10 millions à \$16 millions sur les bras, pour des travaux préliminaires qu'il avait approuvés de façon à faire bénéficier l'industrie canadienne des termes du contrat envisagé.

Approuvés en janvier, ces travaux ont été incorporés au contrat le 1er avril, et la transaction tombait à l'eau en mai.

Le moins que l'on puisse conclure de toute cette affaire c'est que les communications n'ont pas été très bonnes entre le ministère de la Défense et le ministère des Approvisionnements et Services, et aussi avec Lockheed, alors que le Canada s'appropriait à accorder son plus important contrat militaire en temps de paix.

L'opposition a donc beau jeu de lancer des critiques virulentes contre un gouvernement qui, dit-elle, s'est embourbé dans des négociations avec une entreprise assaillie par les difficultés financières et les scandales et dont il aurait dû de toutes façons se tenir à l'écart en premier lieu.

CATCA Indignation de De Bané

OTTAWA (PC) — Le député libéral fédéral de Matane, M. Pierre De Bané, s'est insurgé, hier, contre la décision du gouvernement de suspendre pour une période indéfinie l'expansion du bilinguisme dans les communications aériennes au Québec.

"C'est une des journées les plus sombres que j'aie vécues depuis que je siège à Ottawa", a déclaré M. De Bané au cours d'une conférence de presse.

Il semble cependant douteux que l'on en serait arrivé à la situation controversée que l'on connaît s'il y avait eu une concertation claire entre tous les intéressés, dans l'une ou l'autre des deux langues officielles du pays.

Le malentendu a commencé le 27 novembre quand le cabinet décida de choisir Lockheed de préférence à quatre autres soumissionnaires, pour la fabrication d'un avion de patrouille à long rayon d'action dont le besoin se faisait

sentir depuis longtemps déjà. Après cette réunion du cabinet, M. Goyer informa Lockheed, le 2 décembre, de la décision arrêtée.

M. Richardson et le brigadier-général Duley Allan, responsable du dossier interministériel relatif à l'avion de patrouille, ont indiqué de leur côté que Lockheed les avait assurés verbalement qu'elle comblerait elle-même l'écart de financement.

Le Conseil du trésor, qui avait approuvé la décision du 27 novembre, était également au courant de ce "trou".

Du chassé-croisé d'accusations et d'allégations qui s'ensuivit, retenons seulement que M. George Kalember, directeur administratif de Lockheed au Canada, a déclaré au cours d'une interview que le général Allan avait téléphoné à Lockheed début novembre pour demander si le financement de l'écart serait "réalisable". Partant de l'hypothèse que le gouvernement lui garantirait un prêt, Lockheed lui répondit par l'affirmative.

Mais le gouvernement prit la société au dépourvu, fin décembre, en annonçant que Lockheed devait réunir les fonds elle-même. Il n'était pas question qu'Ottawa garantisse un prêt.

Selon le ministère de la Défense, l'écart provient du fait que le gouvernement désirait éviter de faire des paiements importants pendant les trois premières années du contrat. Il aurait versé \$111 millions pour couvrir les intérêts d'un prêt accordé à Lockheed.

M. Richardson a indiqué que la décision prise par le cabinet d'approuver l'affectation de crédits allant jusqu'à \$111 millions en anticipation des emprunts de Lockheed démontre que l'écart financier était connu de tous les membres du cabinet présents à la réunion du 27 novembre.



AFFICHE OLYMPIQUE — Ottawa a annoncé hier, la parution prochaine d'affiches représentant la collection complète des timbres olympiques émis, ainsi que les trois cérémonies principales des JO. De gauche à droite, le défilé d'ouverture, le couronnement des vainqueurs et le port de la flamme olympique. On pourra se procurer ces affiches dès la fin de mai au coût de deux dollars.

Le MEER craint l'impact de la hausse du pétrole

OTTAWA (PC) — L'impact de la hausse du coût du pétrole sur celui de la production de l'énergie électrique des provinces de l'Atlantique préoccupe le ministre de l'Expansion économique régionale, (MEER), M. Marcel Lessard.

En réponse à une question du député conservateur d'Annapolis Valley, M.

Patrick Nowlan, le ministre Lessard a mentionné que son ministère avait prévu une augmentation des dépenses dans les provinces maritimes.

De plus, le MEER procède actuellement à des recherches qui devraient permettre de trouver des solutions susceptibles d'aider ces provinces à traverser cette période dif-

ficile sur le plan de l'énergie".

La production de l'énergie électrique étant en très grande partie basée sur le pétrole, M. Nowlan estime que la récente augmentation pourrait neutraliser les efforts du MEER et augmenter le chômage qui est déjà très élevé dans les Maritimes.

VENDEUR DEMANDE
PAR MANUFACTURIER/IMPORTATEUR DE SACS A MAIN, VALISES, PARAPLUIES, POUR REGION DU LAC-SAINT-JEAN.
INFORMATIONS:
EXCLUSIVE LEATHER PROD. CORP., 642, DE COURCELLE, MONTREAL, QUE. (514) 935-9691.

Secrétaire demandée
Une nouvelle étude de notaires à Chicoutimi requiert les services d'une secrétaire. Il est essentiel d'avoir quelques années d'expérience dans le domaine notarial. Très bon salaire offert.
Toute application sera gardée confidentielle.
PS: Veuillez prendre note que toutes celles qui ont déjà postulé à cette étude, sont priées de répéter leur application étant donné que les enveloppes ont été égarées dans le courrier.
S.V.P., faire application par écrit à la main à:
Progrès-Dimanche, Dept. 445, 316, avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q. G7H 5C1.

COLLEGE REGIONAL DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
OFFRES D'EMPLOI
LE COLLEGE DE SAINT-FELICIEEN du Collège Régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean requiert les services:
UN (1) PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE
Tâche: Le candidat devra pouvoir enseigner tous les cours obligatoires de philosophie au niveau collégial.
UN (1) PROFESSEUR DE FRANCAIS
Tâche: Le candidat devra pouvoir enseigner tous les cours obligatoires de français au niveau collégial.
Qualifications: — Posséder un diplôme universitaire dans la discipline; — L'expérience dans l'enseignement sera considérée; — Les candidats devront démontrer des aptitudes au travail d'équipe.
Traitement: Selon la convention collective en vigueur du personnel enseignant.
Faire parvenir votre curriculum vitae jusqu'au 8 juin 1976 inclusivement à:
Collège de Saint-Félicien, a/s Service du personnel, 1298, rue Leclerc, Saint-Félicien, P.Q., G0W 2N0.

CENTRE D'ENTRAINEMENT A LA VIE DE CHICOUTIMI INC.
766, du Cénacle, Chicoutimi, tél.: 549-4003.
POSTE: Chefs d'unités de réadaptation.
QUANTITE: Deux (2).
TACHE: Organiser et contrôler toutes les activités éducatives, collectives, pastorales, rééducation thérapeutique, activités dirigées, etc., pour les garçons et filles de 0 à 18 ans souffrant de déficience mentale et surhandicapés physiquement.
EXIGENCES: — Posséder une formation dans le domaine de la rééducation (minimum 15 ans de scolarité). — Expérience pertinente auprès de cette clientèle. — Esprit d'initiative, aptitudes pour diriger le personnel, travail d'équipe.
SALAIRE ET AVANTAGES SOCIAUX: Selon les normes du M.A.S. Envoyer votre curriculum vitae avant le 9 juin 1976.

LA COMPAGNIE MINIERE QUEBEC CARTIER
UN AVENIR SUR, PROSPERE...
La Compagnie minière Québec Cartier requiert pour Gagnon et Mont-Wright SUPERVISEUR - SERVICE DE LA PREVENTION DES ACCIDENTS
Poste à Fermont.
Dirigera un groupe de conseillers en prévention d'accidents dans le district d'exploitation de Mont-Wright. Il devra conseiller la direction dans le domaine de la prévention des accidents, élaborer différentes mesures de sécurité au travail, des programmes visant à l'absence de risques d'accidents au travail, évaluer les conditions de travail, procéder à des inspections des installations, identifier les risques et faire les recommandations susceptibles d'apporter des corrections aux situations dangereuses.
Expérience du domaine de la prévention des accidents industriels absolument requise. Les candidats doivent être bilingues et capables de rédiger des rapports et s'exprimer aisément.
CONTREMAITRES ELECTRICIENS
Surveille et coordonne le travail des électriciens et apprentis électriciens, chargés de la réparation et de l'entretien d'installations industrielles, circuits CA et CC, sur des foreuses rotatives, pelles mécaniques et les organes électriques de véhicules, tels que: camions de 150 tonnes, chargeuses mécaniques, etc. Il doit aussi s'occuper de l'entretien et de la réparation des installations de transport et de la distribution d'électricité à haute tension, soit 34.5 KV et 7.2 KV.
Préférence sera donnée aux diplômés en technologie électrotechnique ayant 3 ans d'expérience dans la surveillance.
CONTREMAITRES MECANIENS (véhicules à moteurs Diesel)
Surveille et coordonne le travail des mécaniciens et apprentis mécaniciens automobilistes, qui s'occupent de réparer les véhicules, tels que: camions lourds de 150 tonnes, (avec moteur GM-Diesel), bulldozers, chargeuses mécaniques, etc. Il doit aussi lire et interpréter les plans. Préférence sera donnée aux diplômés en technologie mécanique ayant 3 ans d'expérience dans la surveillance.
CONTREMAITRES DE MECANIENS D'ENTRETIEN
Surveille et coordonne le travail de mécaniciens, apprentis mécaniciens, soudeurs, hommes de service en lubrification qui s'occupent de réparer, ajuster, de monter et d'entretenir le matériel mécanique, tel que: les foreuses rotatives, foreuses à percussion, chargeuses mécaniques, etc.
Préférence sera donnée aux diplômés en technologie mécanique possédant 3 ans d'expérience dans la surveillance.
CONTREMAITRES AU CONCENTRATEUR
Surveille et coordonne le travail d'ouvriers qui s'occupent de réduire le minerai par concassage, broyage et autres procédés du même genre. Un ordinateur contrôlera tout cet équipement. Le candidat doit avoir quelques années d'expérience dans la surveillance dans ce domaine. Il relève du contremaître général.
CONTREMAITRES A LA MINE
Ayant quelques années d'expérience dans la surveillance aux mines à ciel ouvert, aux carrières ou aux gros chantiers de construction. L'équipement lourd, tel que: foreuses électriques, pelles mécaniques électriques, camions de production de fort tonnage, bulldozers et niveleuses, doit leur être familier.
Excellentes possibilités d'avancement pour les candidats intéressés à faire carrière dans l'industrie minière. Excellents avantages sociaux: allocation nordique de \$150.00 par mois pour les personnes mariées et de \$135.00 par mois pour les célibataires. Les facilités de logement, services publics et éducatifs, sont disponibles à la nouvelle ville de Fermont et à la ville de Gagnon. Frais de déménagement payés.
Les interviews auront lieu dans les principaux centres urbains de la province.
Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae à:
COORDONNATEUR DE L'EMBAUCHAGE LA COMPAGNIE MINIERE QUEBEC CARTIER PORT-CARTIER, COMTE SAGUENAY QUEBEC

DECES
SOEUR ALMA-ROSE GIRARD
A l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, le 28 mai 1976, à l'âge de 65 ans et 1 mois, est décédée **Soeur Alma-Rose Girard**, s.c.i.m. (S.S. Ulbert).
La dévouée mortelle est exposée à la chapelle du Bon-Pasteur, 424, rue Bégin, Chicoutimi, son service sera chanté au même endroit. L'inhumation se fera au cimetière de la paroisse St-François-Xavier, de Chicoutimi.
Elle était religieuse du Bon-Pasteur depuis 1933. Elle était supérieure au couvent de Ste-Monique (Lac-St-Jean) depuis 5 ans. Auparavant, elle a œuvré à: Mistassini, Jonquière, Chibougamau, etc...
Elle laisse dans le deuil: ses frères: MM. Jos-Nil (Marquette Dupéré), Georges-Henri (Frère du Sacré-Coeur), Léopold (Laurette Girard), ses soeurs: Mesdames Gérard Roussel (Blanche-Eva), Maurice Charette (Jacqueline), Soeur Gilberte, religieuse du Bon-Pasteur, résidant actuellement à Ste-Monique (Lac-St-Jean), et de nombreux neveux et nièces.
Direction funéraire: Gravel & Fils.
REGIS POULIN
A Montréal, le 26 mai 1976, à l'âge de 11 ans, est décédé **Régis Poulin**, fils de Raymond Poulin et dame Rita Cloutier. Il demeurait au 6335, rang St-Joseph, Grande-Baie.
Les funérailles auront lieu samedi, 10 h. 30. Départ: Nault & Girard, 1031, rue Gagnon, Port-Alfred, pour l'église St-Alexis, et de là au cimetière paroissial. Direction: Nault & Girard.
M. WILFRID CHEEHY dit Welley
A Chicoutimi, le 28 mai 1976, à l'âge de 44 ans et 10 mois, est décédé **M. Wilfrid Sheehy**, dit Welley, époux de dame Thérèse Pearson. Il demeurait au 316, Ste-Marie, Chicoutimi-Nord.
Les funérailles auront lieu lundi, à 3 h. 30. Départ: Gravel & Fils, 304, Racine est, Chicoutimi, pour la Cathédrale, et de là au cimetière paroissial. Il était le fils de François Sheehy et de dame Marie-Laure Tremblay. Il laisse dans le deuil, outre son épouse: Diane, Christine, Réjean, Alain, Linda et Sonia.
Direction des funérailles: Gravel & Fils, Chicoutimi.
M. HIPPOLYTE FORTIN
A l'hôpital de Chicoutimi, le 27 mai 1976, à l'âge de 76 ans et 3 mois, est décédé **M. Hippolyte Fortin**, époux de dame Geneviève Gagné. Il demeurait au 71, boul. Dumas, Petit-Saguenay.
Les funérailles auront lieu lundi, à 10.30 h. Le départ se fera du salon funéraire Gravel du Petit-Saguenay, pour l'église St-François-d'Assise du Petit-Saguenay, et de là au cimetière paroissial.
Il laisse dans le deuil outre son épouse: ses fils: M. Jean-Paul (Henriette Houde), Emile (Louise Tremblay), Bertrand (Rose-Yvonne Bernier), Frère Achille Fortin (Frère de la Congrégation St-Vincent-de-Paul), Lévis (Elisabeth Dufour), Augustin (Colombe Lemieux), sa soeur: Mme Louis Houde (Délicia Fortin), son frère: Hermélas Fortin (Jeanne Ouellet), ses belles-soeurs: Mme veuve Léon Fortin née Catherine Houde, Mme veuve Théophile Simard (Manda Gagné), Mme Alfred Boulianne (Marie Gagné).
Direction funéraire: Gravel & Fils.
MME EUGENIE MIMÉAULT
A Jonquière, le 27 mai 1976, à l'âge de 81 ans, est décédée **Mme Eugénie Mimeault**, épouse de feu Arthur Andrews. Elle demeurait au 24, rue du Vernay, Jonquière.
Les funérailles auront lieu samedi, 10 h. 30. Départ: Nault & Girard, 105, Ste-Famille, Kénogami, pour l'église Ste-Famille, et de là au cimetière de Shipshaw.
Direction: Nault & Girard.
MME CLEMENCE GIRARD
Est décédée à Chicoutimi, le 27 mai 1976, à l'âge de 39 ans et 11 mois, **Mme Clémence Girard**, épouse de Monsieur Benoit Jobin, du 2414, rang St-Paul, à Chicoutimi, la dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Aubin & Fils, avenue Montcalm.
Le service sera chanté lundi matin, à 10 h, en l'église St-Paul, et l'inhumation au cimetière de Latrrière. Mère adoptive de Germain Lessard (Ginette Côté) et Sylvie Jobin.
Direction funéraire Aubin & Fils, avenue Montcalm.



A LA COUR — Patricia Hearst est à nouveau escortée dans l'enceinte du Palais de justice de Los Angeles où elle comparait hier. Des mesures extraordinaires de sécurité ont été prises pour pallier à toutes éventualités. Les photographes et les journalistes ont dû se contenter de bribes d'information puisqu'il s'est avéré difficile d'approcher la fille du magnat Hearst.

La 4ième CNUCED s'accorde un sursis de 24 hres dans l'espoir d'éviter l'échec

NAIROBI (Reuter) — Les délégués des pays du Tiers-Monde et des nations industrialisées se sont donnés vendredi un répit de 24 heures dans l'espoir que ce délai permette d'éviter que la quatrième CNUCED ne s'achève sur un constat d'échec. Cette conférence, engagée il y a 23 jours, devait prendre fin vendredi soir à minuit. Mais des dispositions ont été prises, à l'initiative des pays en voie de développement, pour la prolonger d'une journée. On s'attend à ce que l'initiative soit approuvée vendredi soir en assemblée plénière.

Après avoir rejeté avec indignation les propositions soumises la veille, sur la question des matières premières, par les pays industrialisés non communistes, les pays du Tiers-Monde ont formulé vendredi un projet de résolution portant sur un programme intégré tendant à stabiliser le marché des matières premières et à assurer des recettes équitables aux pays producteurs. Ce projet s'inspire de la "Charte de Manille" qu'ils ont adoptée en février.

D'après les premières réactions des diplomates occidentaux, la rédaction de ce texte est modérée et constructive. Ces diplomates affirment que, même à cette heure tardive, il fait naître un espoir de voir la conférence aboutir à quelques résultats.

Le projet des 116 pays appartenant au groupe dit des "77" revient cependant sur le principal point en li-

tige: la création d'un fonds commun destiné à financer des stocks régulateurs afin de stabiliser les cours mondiaux des matières premières. Le Tiers-Monde invite de façon pressante les pays industrialisés à s'engager à participer financièrement à ce fonds qui doit être au départ doté d'un milliard de dollars.

Soutiens

Le projet est destiné à recueillir le plus de soutien possible parmi les pays industrialisés, dont certains,

— les Pays-Bas, pays scandinaves et peut-être le Canada sont favorables à l'idée d'un fonds commun de financement des stocks régulateurs de matières premières.

Toutefois, les Etats-Unis,

la Grande-Bretagne, l'Allemagne de l'Ouest et le Japon, c'est-à-dire les principales nations commerçantes du monde, se sont jusqu'ici catégoriquement refusés à s'engager à accepter ce projet. Ils se sont bornés à se déclarer prêts à l'étudier. Ils estiment d'une manière générale qu'il serait inopérable, qu'il n'aiderait guère les pays les plus pauvres, et qu'il constituerait une entrave inutile au libre jeu du marché.

Le paragraphe opératif de la résolution stipule que "pour réaliser les objectifs d'un programme intégré sur les matières premières, il est convenu d'établir un fonds commun pour le financement de stocks régulateurs internationaux, des stocks nationaux coordonnés et des autres mesures nécessaires dans le cadre

d'accords sur les matières premières".

Les pays en voie de développement souhaitent que les négociations sur l'institution de ce fonds s'ouvrent le 1er septembre dans le cadre de la CNUCED. Des réunions préparatoires sur les matières premières individuelles devraient s'ouvrir à la même époque dans le but d'achever leurs travaux d'ici la fin de février 1978.

Des conférences sur ces matières premières pourraient alors avoir lieu afin de parvenir à des accords définitifs à la fin de 1978.

Produits

Les produits qui seraient couverts par le programme intégré sont les bananes, la bauxite, le cacao, le café, le

cuir, le coton, les fibres naturelles, le minerai de fer, la jute, le manganèse, l'amiante, les phosphates, le caoutchouc, le sucre, le thé, les bois tropicaux, l'étain et les huiles végétales.

Les délégations sont toutefois assurées de ne pas quitter Nairobi les mains vides: elles ont réalisé vendredi, en comité général, le premier accord de ces travaux. Il porte sur une recommandation invitant les pays développés à prévenir "l'exode des cerveaux" au détriment du Tiers-Monde.

Il s'agit de remédier à un problème ancien résultant du fait que les rares spécialistes venant du Tiers-Monde sont trop souvent tentés, par de hauts salaires et un meilleur niveau de vie, de rester en Occident.

LE MONDE EN BREF

Affaire Chaval Rançon de \$800,000

Grèves au Pérou
LIMA (AP) — Enseignants, mineurs et employés des transports, soit une centaine de milliers de travailleurs sont en grève depuis jeudi malgré les appels de la junte demandant que soit mis fin aux arrêts de travail qui constituent une menace pour l'économie.

Les enseignants réclament une augmentation de \$100 par mois. La grève des mineurs est suivie par 5,000 d'entre eux à la mine de cuivre de Toquepala. C'est la troisième dans cette mine depuis le début de l'année. Enfin, on estime que 3,000 employés des transports publics ont répondu à l'ordre de grève.

Bilan — typhon
MANILLE (Reuter) — Le dernier bilan des inondations causées dans le nord des Philippines par le récent passage du typhon Olga s'établit à 175 morts, parmi lesquels dix étudiants ensevelis lors d'un glissement de terrain. On compte plus de 600,000 sinistrés et les dégâts matériels s'élèvent à plusieurs centaines de millions de pesos. Des milliers de personnes sont encore isolées mais le niveau des eaux, qui a atteint sept mètres dans certaines régions de l'île de Luzon, commence à baisser.

Congo — biens vacants
BRAZZAVILLE (Reuter) — Tous les biens, meubles et immeubles des étrangers qui ont quitté le Congo depuis cinq ans seront désormais transférés à l'Etat. C'est ce qui ressort d'une décision du gouvernement congolais qui s'est réunie jeudi sous la présidence du premier ministre. Selon l'Agence congolaise d'information, 72 immeubles ont été déjà frappés par cette décision dans la seule ville de Brazzaville. Ces transferts seront indemnisés, précise l'agence.

Princesse Anne
LONDRES (AFP) — La princesse Anne d'Angleterre préfère voyager en Union soviétique plutôt que dans les autres pays parce qu'il y a moins de journalistes autour d'elle.

Dans une interview publiée par "High Life", le magazine de la British Airways, la fille de la reine Elizabeth se plaint que les voyages officiels qu'elle fait à l'étranger soient un "purgatoire", et qu'elle ne puisse jamais prendre de vraies vacances avec son mari, le capitaine Mark Phillips.

"On voit rarement quoi que ce soit, dit-elle. Il y a toujours trop de monde ou trop de journalistes... En Russie, nous avons pu aller partout dans un complet incognito. Mais partout ailleurs c'est un problème."

Journalistes — URSS
WASHINGTON (AP) — Le Club de la presse américaine d'outre-mer a demandé à l'Union soviétique de retirer les allégations selon lesquelles trois correspondants américains à Moscou seraient des agents de la CIA. M. Matthew Bassity, président du club, a adressé jeudi un télégramme à l'ambassadeur d'URSS à Washington, M. Anatoly Dobrynine, dans lequel il déclare:

"L'intégrité professionnelle des trois correspondants, George Krinsky, de l'Associated Press, Christopher Wren, chef du bureau du New York Times, et Alfred Friendly, du magazine Newsweek, est bien établie, et force est de conclure que les fausses accusations lancées contre eux sont motivées uniquement par un désir de détruire leur utilité en tant que journalistes."
"Ceci contredit l'esprit de l'accord d'Helsinki. L'URSS est donc priée de retirer ces accusations et de rétablir les faits."

Enchères — lord Lucan
LONDRES (AP) — La couronne argentée et les robes d'hermine de lord Lucan, disparues depuis le meurtre de la gouvernante de ses enfants, ont été vendues aux enchères, jeudi, pour 520 livres, (\$1,000) soit le double de ce qu'on en espérait.
Cet argent servira à régler une petite partie des dettes — 70,000 livres — qu'avait accumulées lord Lucan lors de sa disparition, en novembre 1974.

MEXICO (Reuter) — La famille de Nadine Chaval, la fille de l'ambassadeur de Belgique à Mexico enlevée mardi dernier, a maintenant réuni près de la moitié de la rançon de \$800,000 qu'exigent les ravisseurs de la jeune lycéenne.

La mère de Nadine, Mme Mireille Chaval, a déclaré aux journalistes qu'un peu moins de \$400,000 en coupures mexicaines avaient déjà été réunis en début de semaine. Membre de la communauté belge aux Mexique, diplomate et responsable mexicain ont contribué.

Les ravisseurs, qui se réclament de la Ligue communiste du 23 septembre, avaient menacé de tuer Nadine, seize ans, si les \$800,000 ne leur étaient pas remis jeudi à minuit.

L'ultimatum a expiré. Les ravisseurs ont ensuite téléphoné à la résidence de l'ambassadeur, M. André Chaval, pour faire savoir qu'aucun mal n'avait été fait à la jeune fille tout en menaçant de nouveau de l'exécuter si leurs exigences n'étaient pas satisfaites. Ils ont toutefois accepté de ne pas fixer de nouvel ultimatum.

Interview

S'adressant aux journalistes à sa résidence, Mme Chaval a éclaté en larmes. "C'est très difficile. Il me semble que nous avons presque perdu", a-t-elle déclaré. Mme Chaval va toutefois s'efforcer de réunir le montant de la rançon.

Un porte-parole de l'ambassade de Belgique a déclaré que le gouvernement belge avait promis tout son soutien aux Chaval. Il ne s'agit toutefois pas d'un soutien financier pour les aider à réunir la rançon mais d'un soutien politique auprès du gouvernement mexicain, a-t-il précisé. Officiellement, les autorités mexicaines désapprouvent toute négociation avec les guerilleros.

Selon les diplomates qui se sont rendus vendredi matin à la résidence des Chaval, l'ambassadeur, qui souffre de choc nerveux, est toujours sous traitement médical et ne reçoit aucune visite.

Mme Chaval a déclaré que les ravisseurs avaient téléphoné un nouveau communiqué, le troisième depuis l'enlèvement: "Nous ne sommes pas des mendiants prêts à marchander. Nous sommes des

Liban Les partisans de M. Joumblatt ne se livrent à aucune représaille

BEYROUTH (Reuter) — Les obsèques de Mme Linda Joumblatt Atrach, une des sœurs du président du "Front des forces progressistes libanaises" assassinée jeudi à son domicile par des inconnus, se sont déroulées vendredi à Moukhtar, fief de la famille dans la montagne au sud-est de Beyrouth.

Apparemment en réponse à l'appel lancé la veille par M. Joumblatt à ses partisans, leur demandant de ne pas se livrer à des actes de représailles à la suite de la mort de sa sœur, la journée de vendredi a été beaucoup plus calme que les précédentes à Beyrouth et dans sa banlieue.

Néanmoins, une quarantaine d'obus sont tombés sur l'aéroport international de Beyrouth, endommageant l'aérogare et entravant le fonctionnement du contrôle aérien.

M. Adel Osseiran, ministre libanais des Travaux publics, cité par Radio-Beyrouth, a assuré que l'aéroport ne serait pas fermé en dépit des dégâts. L'aéroport est contrôlé par les forces de la gauche libanaise. La compagnie aérienne libanaise Middle East Airlines est la seule à poursuivre normalement ses opérations à partir de Beyrouth.

Sarkis

Sur le plan politique, le président élu, M. Elias Sarkis,

Bali L'OPEP maintient le "gel" des prix mais ne fixe pas la date à laquelle il prendra fin

BALI, Indonésie (Reuter) — L'Organisation des pays exportateurs de pétrole a décidé de maintenir le "gel" des prix en vigueur depuis le 1er octobre.

La conférence ministérielle ordinaire de l'OPEP, réunie depuis jeudi matin à Bali, n'a pas non plus fixé de date pour la fin de ce gel, a révélé à Reuter le ministre vénézuélien du Pétrole, M. Valentin Hernandez.

Les ministres se sont donc ralliés à la position de l'Arabie séoudite et de l'Algérie qui estimaient qu'il fallait maintenir les prix à leur niveau actuel pour ne pas imposer de nouvelles charges à l'économie mondiale en pleine convalescence.

La plupart des autres membres de l'OPEP souhaitaient un relèvement des prix variant entre 5 pour cent et 10 pour cent.

Réunie depuis jeudi, la quarante-septième conférence ministérielle ordinaire de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole a donc convenu de prolonger le "gel" observé depuis neuf mois.

Mais les ministres de l'OPEP réexamineront la situation d'ici la fin de l'année. Le ministre indonésien a déclaré qu'il était "possible et peut-être même probable" que ces derniers se retrouvent avant leur prochaine conférence extraordinaire prévue en décembre.

L'Arabie séoudite et l'Algérie insistent pour que le prix du pétrole ne soit pas relevé à un moment où l'économie mondiale est en pleine convalescence.

Mais la plupart des autres pays étaient en faveur d'un relèvement, de l'ordre de 10 pour cent.

C'est la première fois depuis les hausses spectaculaires du prix du pétrole de la fin 1973 que les 13 membres de l'OPEP n'arrivent pas à trouver un compromis sur la question des prix, note-t-on dans les milieux proches de l'organisation.

Siège social
Les ministres de l'OPEP

n'ont pas pris de décision quant à un changement éventuel du siège de l'OPEP, a indiqué M. Valentin Hernandez, ministre vénézuélien du Pétrole.

La question est posée pour des raisons de sécurité depuis qu'en décembre un commando dirigé par le fameux "Carlos" prit en otages à Vienne la quasi-totalité des ministres de l'organisation qui devaient être libérés en Afrique du Nord.

Par contre, les ministres se sont mis d'accord sur une modification du système complexe de différentiels, qui tient compte pour la fixation du prix du brut et de leurs différentes qualités.

Selon ce système, chaque type de brut est évalué à la hausse ou à la baisse par rapport à un prix de référence qui est celui du léger d'Arabie séoudite.

L'amendement retenu

visait à mettre fin aux querelles opposant des pays de l'OPEP sur les rabais déguisés pratiqués par certains membres pour rendre le pétrole national plus compétitif sur un marché déprimé.

M. Mohammed Sadli, qui en tant que ministre indonésien des Mines présidait la conférence, n'a pas caché l'amertume que lui causait l'incapacité des ministres à avoir pu se mettre d'accord sur une hausse des prix.

"Cette conférence a constitué un succès et a été effective dans la mesure où tous les 13 pays étaient représentés par leur ministre, ce qui en soi est une réussite."

"L'OPEP requiert l'unanimité lorsqu'il s'agit de prendre des décisions d'une grande importance. Il n'y a pas eu unanimité", a déclaré M. Sadli au cours de sa conférence de presse.

En réponse à des questions, le ministre a précisé que l'OPEP maintiendrait le statu quo des prix jusqu'à ce que les membres de l'OPEP conviennent de l'unanimité de l'ampleur des hausses et de la durée pendant laquelle ces nouveaux prix seront appliqués.

En septembre

En septembre dernier, les ministres de l'OPEP avaient décidé une augmentation des prix de 10 pour cent le 1er octobre mais avaient promis de ne plus les relever pendant neuf mois (c'est-à-dire jusqu'au 1er juillet) pour donner le temps aux pays industrialisés de sortir de la récession.

Avant la réunion de Bali, on s'attendait en général à un relèvement de l'ordre de cinq pour cent. Une telle

hausse aurait donné aux pays de l'OPEP un supplément de revenu annuel d'environ \$5 milliards puisque leur revenu total annuel a dépassé déjà \$100 milliards.

Mais, avant la conférence, cheikh Ahmed Zaki Yamani avait déclaré à la presse que l'Arabie séoudite s'efforcerait de bloquer toute tentative de relèvement des prix.

En dépit de la baisse de la demande mondiale de pétrole due à la récession économique, la rupture du cartel pétrolier que certains spécialistes occidentaux prédisaient ne s'est pas produite.

Ne cédaient pas à la tentation, les pays exportateurs ont résisté aux pressions exercées sur eux pour leur faire baisser en ordre dispersé, de façon substantielle, leurs prix, ce qui aurait entamé la cohésion de l'OPEP.



CONTROLE — Des soldats syriens lèvent la barrière qui sert de contrôle près de Gueneitra pour permettre à un véhicule militaire des Nations unies d'entrer dans la zone démilitarisée entre les positions israéliennes et syriennes. La scène se passe peu de temps après que M. Kurt Waldheim eut annoncé la prolongation du mandat des casques bleus dans cette région.